



DOCUMENT DE REFERENCE

au 30/06/2008

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, le 30 octobre 2008, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

NB : Le document de référence est composé :

- du rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2007/2008,
- du rapport financier de l'exercice 2007/2008,
- d'une annexe,
- d'une table de concordance.

Étant précisé que chacun des documents pris isolément ne peut constituer le document de référence.



Bonduelle

Une histoire de famille

Rapport d'activité
et de développement durable
2007/2008

NB : Le document de référence est composé :

- du rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2007/2008,
- du rapport financier de l'exercice 2007/2008,
- d'une annexe,
- d'une table de concordance,

Etant précisé que chacun des documents pris isolément ne peut constituer le document de référence.



**Bonduelle
Conserve
International**



**Bonduelle
Frais
International**



**Bonduelle
Amérique
du Nord**



**Bonduelle
Traiteur**



**Bonduelle
Surgelé
International**



**Bonduelle
Food Service**



**Bonduelle
Development**

Montréal
St-Denis
St-Cesaire
St-Martine
Bedford
Tecumseh
Strathroy Ingersoll

Renescure

Vaulx-Vraucourt

Flaucourt

Rosières

Russy-Bémont

São Paulo

Buenos Aires

Santarém





1 Le groupe

- 2 Un groupe international
- 4 Un groupe innovant
- 6 Un groupe responsable
- 8 Message de la Direction Générale
- 10 Gouvernement d'entreprise
- 14 Bonduelle et ses actionnaires
- 18 Chiffres clés
- 22 Faits marquants

24 Une stratégie durable

- 26 Stratégie et politiques
- 30 La nutrition
- 32 Les hommes, les femmes
- 34 La production agricole
- 36 Les ressources naturelles
- 38 La qualité/nutrition

40 Nos activités

- 42 Le marché des légumes
- 44 L'organisation du groupe
- 46 Bonduelle dans l'Union européenne
- 48 Bonduelle Conserve International
- 50 Bonduelle Traiteur
- 51 Bonduelle Frais International
- 52 Bonduelle Surgelé International
- 54 Bonduelle Food Service
- 56 Bonduelle hors Union européenne
- 58 Bonduelle Amérique du Nord
- 60 Bonduelle Development

62 Comptes consolidés

100,4

millions d'euros
de résultat opérationnel
courant

1 490

millions d'euros
de chiffre d'affaires

51,2

millions d'euros
de résultat net
part du groupe

Profil

Créé en 1853, **Bonduelle est devenu le leader mondial** du légume élaboré.

La société familiale française réalise à présent 64% de son chiffre d'affaires hors de France et compte **8 000 salariés (équivalent temps plein) du Canada à la Russie**. Elle s'emploie à faire du légume l'avenir de l'alimentation en proposant toujours plus d'occasions d'en consommer et en informant les consommateurs sur leurs bienfaits. Bonduelle offre une gamme complète de produits aux marques nationales et marques clients adaptés aux modes de consommation modernes tout en garantissant des qualités nutritionnelles et gustatives optimales. Doté d'un savoir-faire industriel unique, spécialisé dans la transformation de légumes et fort de **33 sites industriels** à travers le globe, le groupe produit sur les meilleures zones de cultures, au plus près de ses clients. Pérennité, indépendance et épanouissement des collaborateurs sont les objectifs que l'actionnaire familial fixe aux dirigeants et qui fondent la stratégie responsable et durable mise en œuvre depuis son entrée en bourse.

Conserve > 47% du CA

surgelé > 29% du CA

Frais > 24% du CA

>

Leader mondial
du légume élaboré

UN GROUPE INTERNATIONAL



Bien plus qu'une présence sur des marchés où son savoir-faire lui procure un avantage compétitif, le développement à l'international permet à Bonduelle de diversifier les zones d'approvisionnement et de produire au plus près des lieux où ses produits sont diffusés. Présent en Europe orientale dès 1991, en Amérique latine en 1994 et en Amérique du Nord en 1998, son chiffre d'affaires est désormais réparti à parts égales entre la France, les autres pays de la zone Euro et le reste du monde.

Dans une famille,
l'important c'est de
s'ouvrir au monde





UN GROUPE INNOVANT



L'innovation fait partie intégrante de la culture du Groupe Bonduelle et doit permettre d'apporter au consommateur de nouvelles pratiques de consommation des légumes profitant de leurs qualités nutritionnelles et organoleptiques. Élaborer des produits à valeur santé et perfectionner la préservation des qualités nutritionnelles des légumes sont les axes majeurs de sa politique d'innovation.

Dans une famille,
l'important c'est
L'imagination



UN GROUPE RESPONSABLE



Le Groupe Bonduelle a su donner au travers de son histoire une importance centrale à l'alliance entre développement économique, préservation des ressources naturelles et respect de l'Homme : par son métier, en lien avec le monde agricole, par ses produits, éléments essentiels d'un bon équilibre alimentaire et par son éthique construite au fil des générations et basée sur des objectifs tels que la pérennité.

Dans une famille,
l'important
c'est d'indiquer
**La bonne
direction**



Message de la Direction Générale

LA CRISE MONDIALE EST SÉVÈRE ET RESTERA PROBABLEMENT DANS LES ANNALES. POURTANT, LE GROUPE AFFICHE UNE PROGRESSION HISTORIQUE DE SES VENTES ET DE SA RENTABILITÉ ! PARADOXE ? SI CETTE PERFORMANCE S'EXPLIQUE LARGEMENT PAR LA CONSOLIDATION D'ALIMENTS CARRIÈRE AU CANADA, ELLE RÉVÈLE SURTOUT LA PERTINENCE DE SES CHOIX STRATÉGIQUES ET SA GRANDE SOLIDITÉ DANS UNE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE HOSTILE.



Christophe Bonduelle
Président Directeur général

Pierre Deloffre
Directeur général
délégué

Croissance

La croissance des ventes a été particulièrement importante, +18,9%, conséquence de l'intégration de l'Amérique du Nord et d'une bonne résistance dans l'Union européenne.

UNION EUROPÉENNE

L'UE a progressivement été « rattrapée » par la crise financière américaine, et par la propagation de celle-ci à l'ensemble de l'économie.

Cette conjoncture a été aggravée :

- > par une inflation vertigineuse de l'ensemble des matières premières et des consommables inévitablement répercutée dans les prix de vente aux consommateurs, créant un réel problème de pouvoir d'achat ;
- > par un durcissement significatif des conditions de crédit et par une équation de change dramatique pour les exportateurs.

Malgré ce climat d'affaires très défavorable, et fort de sa présence :

- > sur un large éventail de produits de base ;
- > dans l'ensemble des circuits de distribution (enseignes classiques comme discounters, restauration commerciale comme d'entreprise, scolaire ou hospitalière...);
- > sous ses propres marques (Bonduelle, Cassegrain, Frudesa, Salto) mais aussi sous celles de ses clients plus accessibles pour les consommateurs, le groupe affiche une croissance positive de ses ventes dans l'UE de 1,8 %.

Cette performance est d'autant plus remarquable que :

- > l'exercice a été fortement pénalisé par la destruction totale (incendie à la fin de février) de notre plus gros site de préparation de salades à San Paolo d'Argon. Heureusement, l'extraordinaire mobilisation des équipes italiennes a permis de rétablir le service client dès juillet, garantissant ainsi les ventes de l'année 2008/2009 ;

> les déficits de production liés aux mauvaises conditions météorologiques de l'été 2007 ont limité les possibilités d'animation promotionnelle, et en conséquence le dynamisme commercial. Par chance, celles de l'été 2008 ont permis de reconstituer les stocks et d'aborder 2008/2009 dans de meilleures conditions de disponibilité des produits.

HORS UNION EUROPÉENNE

Europe orientale

Si les pays de l'ex-CEI ont été beaucoup moins touchés par la crise de la consommation, la préparation de l'évolution, à compter de juillet 2008, des modalités d'approvisionnement du marché russe nous a délibérément coûté plusieurs points de croissance sur l'exercice. En effet, avant de pouvoir procéder par nous-mêmes à l'importation de nos produits, il nous a fallu résorber totalement les stocks détenus par les importateurs. Cette opération, achevée à l'été 2008, permet de prévoir un retour à une croissance importante sur le nouvel exercice, avec un risque client significativement diminué et une capacité accrue à lutter contre la contrefaçon de notre marque.

Par ailleurs, le développement des ventes en Ukraine et dans les Balkans a été très dynamique : la marque, forte des campagnes de communication désormais généralisées à l'ensemble des pays, jouit désormais d'une notoriété excellente.

Amérique

Le fait le plus marquant de l'exercice a naturellement été l'intégration réussie d'Aliments Carrière qui, regroupé avec notre filiale américaine, constitue une zone nord-américaine représentant désormais plus de 15% du chiffre d'affaires du groupe.

Cette nouvelle filiale, baptisée Bonduelle Amérique du Nord, a réalisé une très belle performance puisque ses ventes, converties en euros, ont été stables par rapport à l'année précédente, malgré la dépréciation très sensible du dollar.

C'est là, la marque du dynamisme et de la compétence d'une équipe très motivée d'avoir rejoint le Groupe Bonduelle, tant pour des raisons de partage de valeurs et de culture, que d'accès à un portefeuille produits et à des savoir-faire marketing et agro-industriel qui ont largement alimenté le succès de la marque Arctic Gardens et amélioré la compétitivité.

Si l'on ajoute l'Amérique du Sud, où nous jouissons de positions solides notamment au Brésil, et les ventes réalisées en grande exportation dans le reste du monde, ce sont désormais près de 22% des ventes du groupe qui sont réalisées en dehors de l'UE. Compte tenu des taux de croissance attendus, en interne comme en externe, cette part devrait augmenter largement dans les années qui viennent, avec un développement qui pourrait s'accélérer avec la tendance actuelle de revalorisation du dollar par rapport à l'euro.

Rentabilité

Le résultat opérationnel courant, avec une progression de 39%, passe le cap symbolique des 100 M€, soit 6,7% du chiffre d'affaires, en amélioration de 100 bp par rapport à l'année précédente.

Ce résultat, en très forte progression et supérieur aux prévisions malgré des ventes légèrement inférieures à celles-ci, se traduit, après éléments non récurrents de -2 M€, par un résultat opérationnel de plus de 98 M€. Il est en progression de près de 17% et ceci malgré des investissements marketing et industriel en forte hausse. Il convient ici de préciser que le résultat opérationnel et le résultat net de l'année précédente avaient été artificiellement « dopés » par un événement non récurrent : une revalorisation des stocks de 14 M€.

Même avec le financement de l'acquisition canadienne, le groupe affiche un résultat net de plus de 51 M€, à quasi-égalité avec celui de l'année précédente. Le groupe récolte donc visiblement les fruits tant de ses choix stratégiques que de ses investissements et de l'optimisation de ses frais généraux.

Avec un EBITDA¹ et une MBA² dépassant respectivement les 165 M€ et les 120 M€, le groupe affiche donc une santé qui lui permet d'aborder les années qui viennent avec sérénité et ambition.

Les périodes de crise économique se révèlent en effet le plus souvent des opportunités de croissance pour les meilleurs dans leur domaine. Avec :

- > un endettement très largement reclassé à long terme (placements privés obligataires en 2000 et 2004 à 12 ans aux USA, émission d'OBSAAR³ à 7 ans en France en 2007) ;
- > un gearing très raisonnable (notamment après retraitement du financement des stocks inhérents à la saisonnalité de la production) malgré des rachats significatifs d'autocontrôle décidés au vu de la baisse du cours de bourse ;
- > le maintien de lignes de crédit à moyen terme non utilisées chez nos banquiers européens ;
- > la motivation de nos 8000 collaborateurs (équivalent temps plein) qui ont démontré en 2007/2008 leur capacité à se mobiliser dans un environnement difficile.

Le groupe dispose des moyens financiers et humains nécessaires pour saisir les opportunités, internes comme externes et, ainsi, continuer à renforcer son leadership mondial dans le domaine porteur à long terme des légumes élaborés.

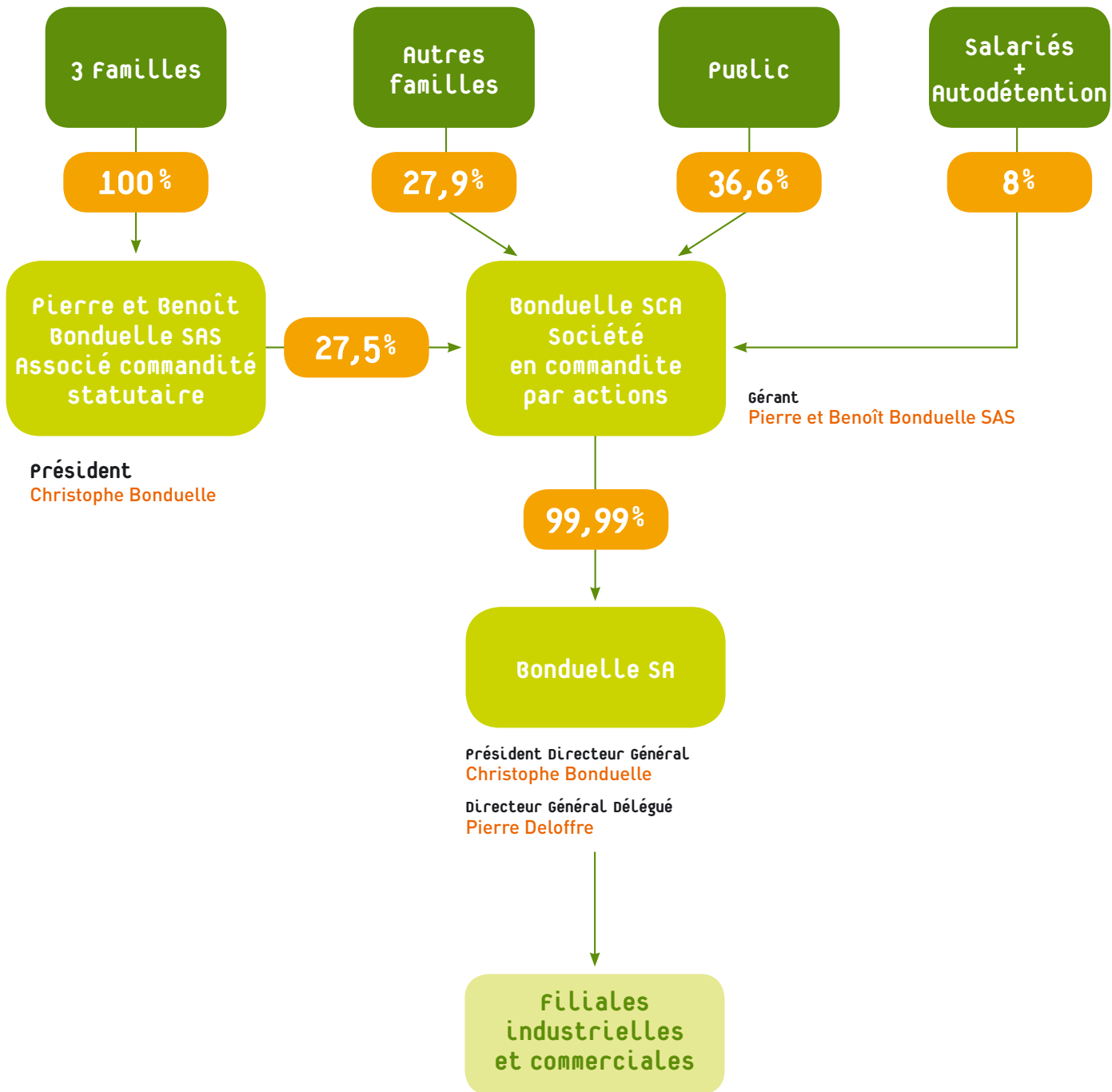
1. EBITDA : Earnings before interest, taxes, depreciation and amortization (Résultat opérationnel + amortissements et provisions).

2. MBA : Marge brute d'autofinancement.

3. Obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables.

Gouvernement d'entreprise

Schéma de l'actionnariat



Bonduelle SCA

La commandite par actions comporte 2 catégories d'associés

- > La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, détenue par 3 familles, est associé commandité, responsable indéfiniment et solidairement sur ses biens propres des dettes sociales. Élu en son sein, un Comité d'Orientation Patrimonial de 8 membres est chargé d'arrêter les options patrimoniales des associés commandités familiaux ; certains de ces membres sont, par ailleurs, administrateurs de Bonduelle SA.
- > Les associés commanditaires (Autres familles, Public, Salariés + Auto-détention) sont dans la même situation que les actionnaires d'une société anonyme : leur responsabilité est limitée au montant de leur apport.

Le Conseil de Surveillance

Il assure le contrôle permanent de la gestion de la société (examen des comptes, jugement sur la conduite des affaires sociales) pour le compte des actionnaires commanditaires. La composition du Conseil de Surveillance (8 membres dont 5 indépendants) en garantit la compétence, l'indépendance et la disponibilité pour assurer sa mission et représenter les intérêts des actionnaires.

Membres

- 1 • Daniel Bracquart, *Vice-président*
- 2 • Olivier Cavois
- 3 • Isabelle Danjou
- 4 • Yves Tack
- 5 • Damien Bonduelle
- 6 • Jean Guéguen
- 7 • André Crespel, *Président*
- 8 • Stanislas Dalle



Au titre de l'exercice 2007/2008, il a été versé, par la société et les sociétés contrôlées, aux mandataires sociaux, les sommes suivantes au titre de rémunération ou de jetons de présence :

Bonduelle SCA (en euros)	
Damien BONDUELLE	900
Daniel BRACQUART	4 250
Olivier CAVROIS	1 050
André CRESPEL	4 250
Stanislas DALLE	1 050
Isabelle DANJOU	1 050
Jean GUEGUEN	4 250
Yves TACK	4 250
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	1 295 075

Le Comité des Comptes

Émanation du Conseil de Surveillance, ce comité est chargé de l'examen des comptes, de l'évaluation du contrôle interne et des programmes annuels de révision des commissaires aux comptes.

Membres

- André Crespel
- Daniel Bracquart
- Yves Tack
- Jean Guéguen

Gouvernement d'entreprise

Bonduelle SA

Le Conseil d'Administration

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST MAJORITAIREMENT COMPOSÉ DE MEMBRES DE LA FAMILLE BONDUELLE. CE CONSEIL EST CHARGÉ DE DÉFINIR LA STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE ET SA POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS. IL ÉTUDIE ÉGALEMENT LES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE EXTERNE QUI S'OFFRENT AU GROUPE.



1 • Bruno Bonduelle
2 • Guillaume Debrosse
3 • Félix Bonduelle
4 • Philippe Vasseur

5 • Christophe Bonduelle, *Président*
6 • Benoît Bonduelle
7 • Gilles Lessard
8 • François Bonduelle

9 • Jérôme Bonduelle
10 • Thomas Derville
11 • Hubert Mulliez
12 • Marc Bonduelle
13 • Jean-Bernard Bonduelle

Le Comité Exécutif

Il regroupe les directeurs des filiales internationales de Bonduelle, la Direction Générale ainsi que les responsables de la finance, des ressources humaines et des relations extérieures. Ce Comité met en place les politiques du groupe.



▼ **Pascal Bredeloux**
Directeur général Bonduelle Food Service



► **Christophe Bonduelle**
Président Directeur général



► **Benoît Bonduelle**
Directeur général Bonduelle Development



► **Michel Torris**
Directeur général Bonduelle Surgelé International



◀ **Pierre Deloffre**
Directeur général délégué

▼ **Patrick Néaume**
Directeur général Bonduelle Traiteur et Bonduelle Frais International



◀ **Gilles Lessard**
Directeur général Bonduelle Conserve International



▲ **Jean-Bernard Bonduelle**
Directeur Relations Extérieures



▲ **Pascal Cesbron Lavau**
Directeur Financier



▲ **Bruno Rauwel**
Directeur Ressources Humaines

▲ **Daniel Vielfaure**
Directeur général Bonduelle Amérique du Nord

Le Comité des Rémunérations

Ce comité, entièrement indépendant, décide des systèmes et niveaux de rémunération des dirigeants de Bonduelle SA et des salariés membres de la famille Bonduelle. Il donne aussi un avis politique sur la rémunération des principaux managers.

Membres

- **Daniel Bracquart**, ancien Président du Directoire de Bonduelle, Vice-président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA, ancien Président de l'Institut catholique des arts et métiers de Lille
- **Antoine Filliette**, Directeur Clients Groupe 3 Suisses
- **Maurice Lesaffre**, Président du Groupe Lesaffre
- **Dominique Willem**, Vice-président, Directeur associé de Transearch France
- **Bruno Rauwel**, Directeur Ressources Humaines de Bonduelle

Carnet de l'actionnaire

Mot du Président du Conseil de Surveillance



André Crespel
Président

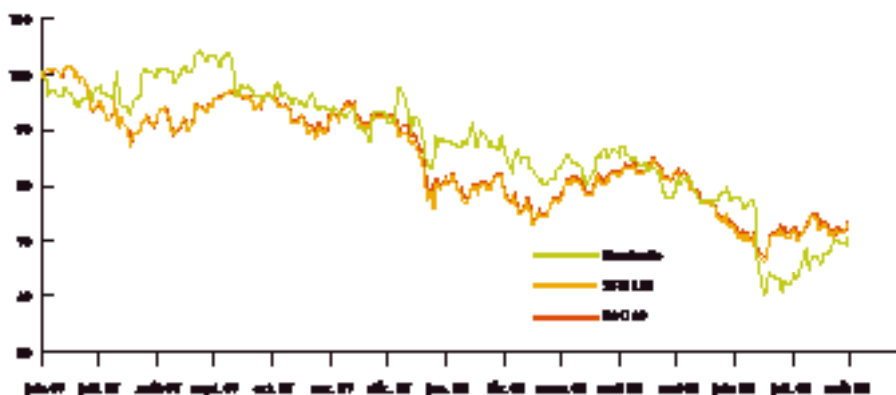
Durant l'exercice 2007/2008, le Conseil de Surveillance a poursuivi la mission que vous lui avez confiée. Il a été régulièrement informé par la gérance de l'évolution de l'activité et a eu à sa disposition tous les documents nécessaires à la vérification des comptes sociaux et consolidés. Vous aurez, lors de la prochaine assemblée du 4 décembre 2008, à vous prononcer sur :

- > le renouvellement de deux membres du Conseil de Surveillance, Jean Guéguen et Stanislas Dalle ;
- > le remplacement de Damien Bonduelle par Louis Bonduelle.

Comme les années précédentes, vous trouverez dans le rapport spécifique qui sera présenté à l'Assemblée Générale du 4 décembre 2008, le compte rendu des travaux du Conseil et du Comité des Comptes durant l'exercice.



Évolution du titre Bonduelle par rapport aux indices CAC 40 et SBF 120 (base 100 juillet 2007)



L'action Bonduelle

Fiche signalétique

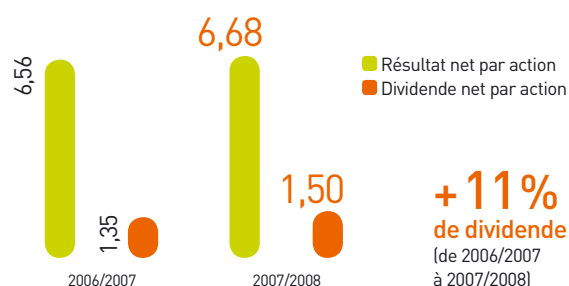
Place de cotation	Euronext Paris France
Marché	Eurolist Compartiment B
Code ISIN	FR 0000063935
Code Reuters	BOND.PA
Code Bloomberg	BON FP
Titres en circulation	8 000 000
Indices	MID 100 et Next 150
Éligible	SRD



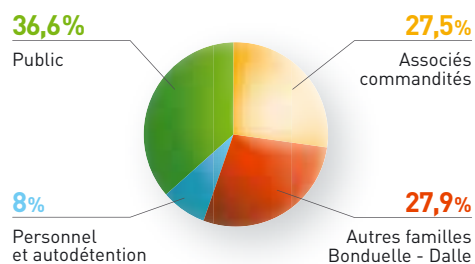
Données boursières

COURS DE L'ACTION (en euros)	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Plus haut	68,30	99,55	95,90
Plus bas	55,15	66,60	70,01
Dernier cours de l'exercice	67,50	91,70	71,02
Capitalisation boursière au 30 juin (en millions d'euros)	540	733	569
Moyenne mensuelle des échanges	239 424	289 576	233 347

Carnet de l'actionnaire



Composition de l'actionariat au 30 juin 2008



La Gérance proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 4 décembre 2008 la distribution d'un dividende net de 1,5€. Ce dividende sera mis en paiement le 7 janvier 2009. L'actionariat de Bonduelle se caractérise par la présence d'un actionariat familial (55%), gage de stabilité et de continuité dans la stratégie. Plus de 2000 salariés sont actionnaires de Bonduelle au travers du plan d'épargne groupe. En dehors de ses actionnaires familiaux et de ses salariés, Bonduelle a vu le nombre de ses actionnaires tant individuels qu'institutionnels progresser ces dernières années, grâce aux efforts menés pour accroître la notoriété du groupe.

Calendrier des communications financières pour l'exercice 2008/2009 :

- 06/11/2008 • Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre
- 04/12/2008 • Assemblée Générale Mixte exercice 2007/2008
- 05/02/2009 • Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre
- 26/02/2009 • Résultats du 1^{er} semestre
- 07/05/2009 • Chiffre d'affaires du 3^e trimestre
- 06/08/2009 • Chiffre d'affaires annuel
- 06/10/2009 • Résultats annuels
- 03/12/2009 • Assemblée Générale Mixte



Information des actionnaires

Plusieurs sources d'information sont mises à la disposition des actionnaires.

Le rapport annuel, édité en français et en anglais, présente l'ensemble des états financiers annuels, commente les événements qui ont marqué l'exercice, explique la stratégie du groupe et permet une présentation détaillée de l'activité de chacune des filiales. Le Groupe Bonduelle publie également une information spécifique portant sur la responsabilité sociale et environnementale. L'ensemble de ces documents ainsi que le document de référence sont disponibles sur simple demande auprès de la Direction financière du groupe, consultables et téléchargeables sur l'espace « Finance » du site Internet : www.bonduelle.com. Ce site donne également une information en temps réel sur le cours de l'action. Il permet un accès à l'ensemble des données portant sur l'actualité du groupe.

Depuis 1998, une lettre d'information reprend les principales informations financières, fait un point sur l'actualité récente du groupe et sur la vie des filiales, en présentant notamment les derniers lancements de produits. Elle est envoyée à l'ensemble des actionnaires au porteur et inscrits au nominatif répertoriés lors du dernier recensement. La lettre est également consultable et téléchargeable sur l'espace « Finance » du site Internet. Enfin, le Groupe Bonduelle publie régulièrement des avis financiers dans la presse française.

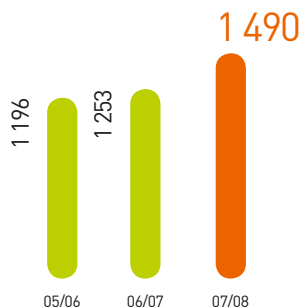
Rencontres

La Direction de l'entreprise rencontre régulièrement des investisseurs à l'occasion de réunions d'information ou de présentations individuelles. De nombreux investisseurs ont été rencontrés au cours de l'exercice 2007/2008 tant en France qu'à l'étranger (Grande-Bretagne, États-Unis, Allemagne, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Italie, Canada).

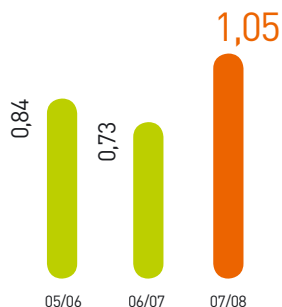
>>> CONTACT

Groupe Bonduelle - Direction financière
 Rue Nicolas Appert - BP 30173
 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex France
 Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60
 Fax : +33 (0)3 20 43 60 00
 Web : finance@bonduelle.com

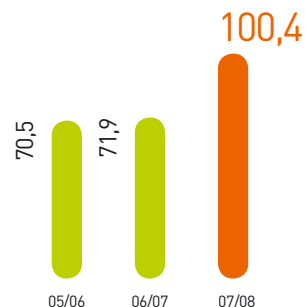
Chiffres clés du groupe



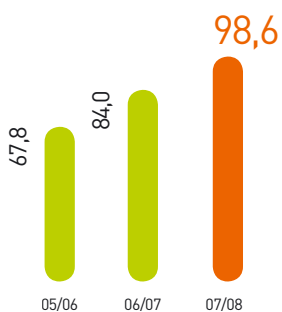
Chiffre d'affaires
en millions d'euros



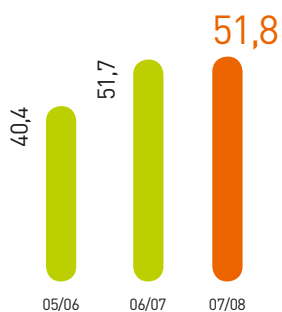
Endettement net/
Capitaux propres



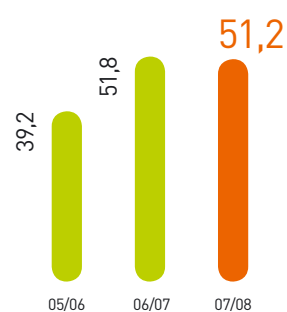
Résultat
opérationnel courant
en millions d'euros



Résultat opérationnel
en millions d'euros



Résultat net
en millions d'euros



Résultat net
part du groupe
en millions d'euros

100,4

millions d'euros
de résultat opérationnel courant

1 490

millions d'euros
de chiffre d'affaires dont

22%

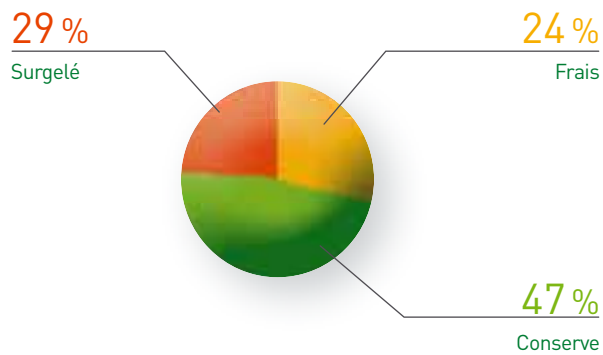
hors Union européenne

51,2

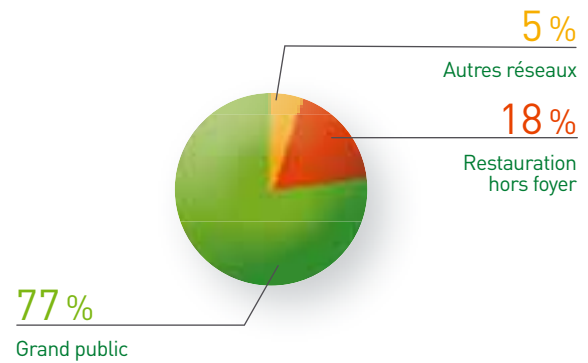
millions d'euros
de résultat net part du groupe

Répartition du chiffre d'affaires

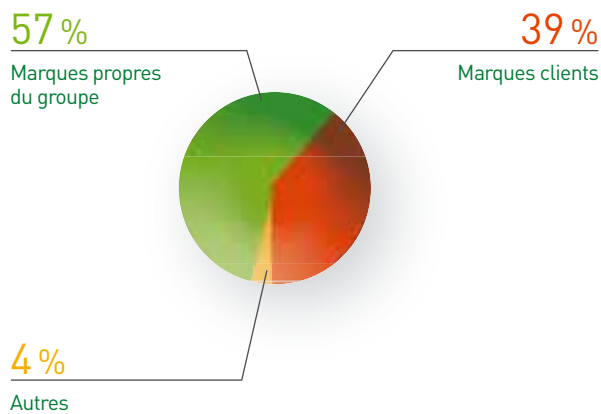
• par technologies 2007/2008



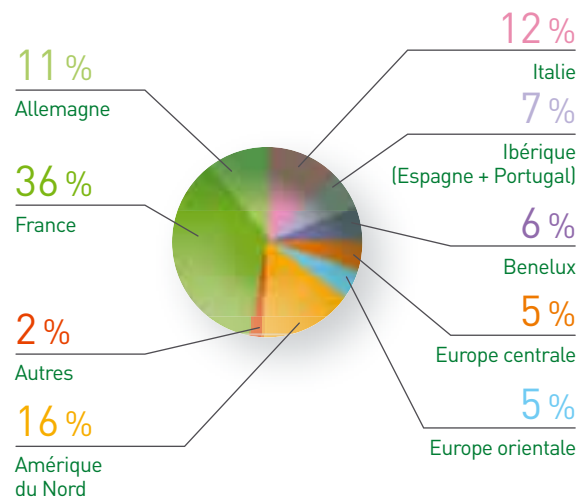
• par circuits de distribution 2007/2008



• par marques 2007/2008



• par zones géographiques 2007/2008



chiffres clés développement durable

La production agricole

2006-2007

Charte d'approvisionnement
100% de signataires

Services agronomiques
84 chefs de plaine

2007-2008

Charte d'approvisionnement
100% de signataires

Services agronomiques
98 chefs de plaine

La qualité/nutrition

2006-2007

Effectif dédié à la qualité
408 personnes
(en équivalent temps plein)

Sites certifiés
17 sont certifiés ISO 9001
16 sont certifiés BRC et/ou IFS
6 produisent des produits
certifiés « biologiques »

2007-2008

Effectif dédié à la qualité
516 personnes
(en équivalent temps plein)

Sites certifiés
17 sont certifiés ISO 9001
18 sont certifiés BRC et/ou IFS
7 produisent des produits
certifiés « biologiques »

Les hommes, les femmes

2006-2007

Effectif
5 598 permanents (41% femmes, 59% hommes)

CDI + CDD : 7 166 (équivalent temps plein)

Ancienneté : 753 (0-3 ans)
1 747 (3-9 ans)
3 098 (> 9 ans)

Embauche : CDI : 348
(nombre de contrats) CDD : 879
Saisonniers : 6 094

Turnover : Cadres : 12,21%
(retraite incluse) Etam : 12,85%
Ouvriers : 7,45%

Formation
2,39% de la masse salariale

Conditions de sécurité
Taux de fréquence des accidents : 23,04%

2007-2008

Effectif
6 592 permanents (40% femmes, 60% hommes)

CDI + CDD : 8 008 (équivalent temps plein)

Ancienneté : 1 103 (0-3 ans)
1 863 (3-9 ans)
3 626 (> 9 ans)

Embauche : CDI : 494
(nombre de contrats) CDD : 1 160
Saisonniers : 6 401

Turnover : Cadres : 10,79%
(retraite incluse) Etam : 13,35%
Ouvriers : 9,93%

Formation
2,21% de la masse salariale

Conditions de sécurité
Taux de fréquence des accidents : 21,5%

4 800 K€

de dépenses consacrées à la prévention des conséquences des activités sur l'environnement (eau, air et énergie, déchets industriels et composés végétaux)

Les ressources naturelles

Bonduelle consomme :

- Consommation d'énergie

2007-2008

Électricité : 355 GWh

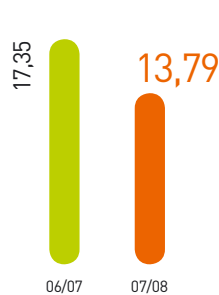
Gaz naturel : 467 GWhpcs

Fuel (très basse teneur en soufre) : 2 625 tonnes

Propane : 1 159 tonnes

Fioul domestique : 1 202 tonnes

- Consommation d'eau en m³ par TPF*



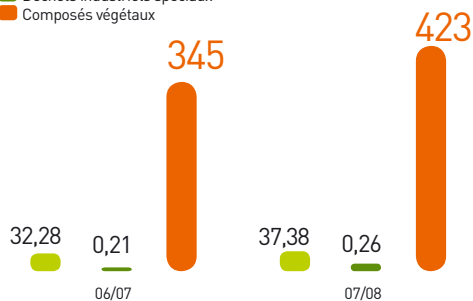
- Consommation d'énergie en Kwh par TPF*



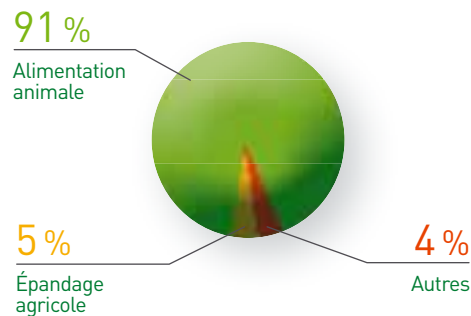
Bonduelle génère :

- Production de déchets et sous-produits en Kg par TPF*

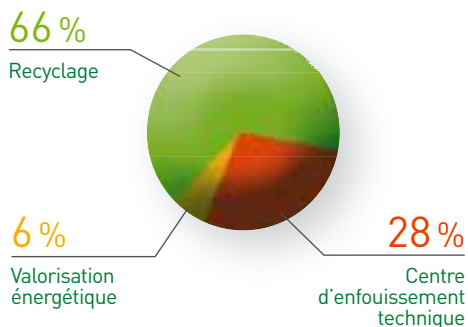
■ Déchets industriels banals
■ Déchets industriels spéciaux
■ Composés végétaux



- Valorisation des composés végétaux 2007/2008

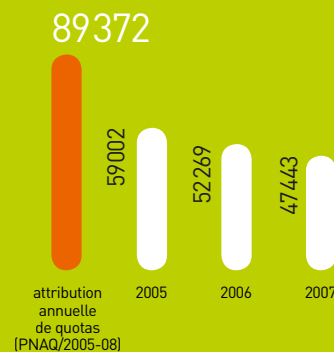


- Valorisation des déchets industriels banals 2007/2008



>>> FOCUS

- Quotas d'émissions de gaz à effet de serre en T éq CO₂/an



Règlementation européenne de 2003. 4 usines concernées pour le Groupe Bonduelle.

* TPF : tonne de produits fabriqués

Faits marquants

> 60 ANS DE LA MARQUE BONDUELLE

1947



Une nouvelle identité qui reflète les changements de l'entreprise

1960



Pour renforcer son territoire d'expression et afficher clairement ses ambitions en matière de nutrition, Bonduelle rafraîchit sa charte graphique. Plus moderne, plus gaie, plus bienfaitrice, les valeurs de naturalité, d'excellence, de joie de vivre et de protection sont exacerbées. En capitalisant sur ses valeurs, Bonduelle communique clairement et s'inscrit comme le partenaire nutrition des consommateurs.

1970



1980



1990



1995



2008



> UNE ANNÉE RICHE EN INNOVATIONS !

PRODUITS

Traiteur : Parmentiers de légumes

Prêts à réchauffer, faciles à consommer. Des recettes inédites qui se déclinent selon plusieurs légumes et permettent une présentation originale sur l'assiette.



Surgelé : Déli'Dôme

Trois délicieuses recettes de légumes cuisinés... en forme de dômes, font leur apparition au rayon surgelé.



Surgelé : Steammm !

La marque Arctic Gardens, commercialisée en Amérique du Nord, propose une gamme de recettes de légumes cuisinés à la vapeur.



Conserves : Concassés de légumes

La marque Cassegrain lance une gamme composée des meilleurs légumes délicatement concassés et cuisinés.



> BONDUELLE NUTRITION

Une charte graphique homogène

Principale innovation de cette nouvelle identité, Bonduelle se dote d'une charte graphique nutritionnelle, conforme aux recommandations de la CIAA (confédération des industries agro-alimentaires de l'UE). Présente sur tous les produits Bonduelle et dans tous les pays, la partie nutrition devient homogène, claire et donne des repères aux consommateurs.

Soucieux d'être transparent et pédagogique, Bonduelle s'engage davantage dans le domaine de la nutrition. S'attacher à devenir un acteur incontournable de la nutrition et à faire du légume l'avenir de l'alimentation est une priorité pour Bonduelle.



Sur la face avant de l'emballage, un pictogramme indique désormais les calories présentes dans la portion.



! Produits, d'autres pictogrammes illustrent les bénéfices nutritionnels de l'aliment.
«Source d'Omega 3»
«Source de Fer»
«Faible teneur en Mat. gr.»



> EXTENSION DE L'USINE DE ROSPORDEN

La plus grande usine salades traiteur de France

L'usine de Rosporden se développe pour devenir la plus grande usine salades traiteur de France avec une superficie de 27000m². Ce projet, étalé sur 3 ans, représente un investissement de 18 millions d'euros dont la moitié consacré à l'extension. Elle s'accompagne d'un projet ambitieux baptisé «CAP 40» ; l'objectif est d'atteindre une production de 40000 tonnes avec le même effectif. Comment ? Grâce au fruit d'une réflexion interne de plusieurs mois sur les process de fabrication qui amène les équipes à un concept organisationnel unique. Cette nouvelle organisation permettra un accroissement de la production et une amélioration de la sécurité du site.

PACKAGING

Conserve : «Easy-peal»

Des ouvertures plus séduisantes et plus souples commencent à remplacer les «ouvertures faciles».



Frais : Ouverture-refermable facile

Les sachets de salades sont prédécoupés et équipés sur toute leur largeur d'une languette autocollante repositionnable, qu'il suffit de décoller pour ouvrir le sachet sans risque de le déchirer.



TECHNOLOGIE

Surgelé : « Mille feuilles »

Un procédé de surgélation permet de créer un nouveau concept : les « Mille feuilles ». Le premier produit développé sous cette technologie est l'Épinard Feuilles Préservées. Les épinards sont superposés feuille à feuille, ce qui permet une préservation optimale de la saveur, de la couleur et de la texture du légume.



> INTÉGRATION RÉUSSIE D'ALIMENTS CARRIÈRE

La prise de contrôle du leader canadien des légumes en conserve et surgelés, réalisée en juillet 2007, marque une étape majeure du développement international du Groupe Bonduelle : arrivée de 979 collaborateurs issus d'une culture non européenne, croissance du parc agro-industriel de 7 usines... Un an après le pari est gagné : la nouvelle filiale Bonduelle Amérique du Nord constitue plus de 15% du chiffre d'affaires du groupe et le bilan est positif en tous points : valeurs partagées, résultats économiques au rendez-vous, synergies mises en place et nombreuses perspectives identifiées. Cette première année commune a été marquée par le lancement réussi des nouveaux produits *Steam!* de la marque Arctic Gardens et les échanges de bonnes pratiques sur les consommations d'eau, d'énergie et pour l'optimisation des rendements.

> HISTORIQUE

Une famille, une entreprise, une marque

Avant d'être une marque, Bonduelle c'est l'histoire d'une entreprise familiale qui a su perdurer en faisant évoluer ses produits et son image depuis 150 ans. C'est à partir de 1947 que Bonduelle devient une marque à part entière. Capitalisant sur son nom et sur une forte notoriété, la marque est à présent familière des consommateurs. En 60 ans d'existence, Bonduelle s'est diversifiée en proposant une large gamme de légumes et a choisi de s'ouvrir au monde avec une politique d'internationalisation forte. Bonduelle se différencie par son positionnement unique ; elle est la seule marque transversale présente dans quatre linéaires : la conserve, le surgelé, le frais et les produits traiteur.

Retrouvez l'histoire du groupe sur :
www.cestbonlaviebonduelle.fr

> INCENDIE DU SITE DE SAN PAOLO D'ARGON

Survenu à la fin de février 2008, un incendie a ravagé l'usine frais IV^e gamme de San Paolo d'Argon en Italie. Fort heureusement, il n'y a eu aucune victime à déplorer. Grâce à la mobilisation des équipes italiennes et des fabricants de matériel, l'usine agro-alimentaire de Lallio (15km de San Paolo) a pu être reconvertie en usine de salades en 4 mois seulement.

UNE STRATÉGIE DURABLE



Pérennité, indépendance et épanouissement des collaborateurs sont les objectifs fixés par les actionnaires familiaux aux dirigeants de Bonduelle. Cette ligne est tenue depuis son entrée en bourse et lui permet de mener une stratégie de croissance durable. Cela consiste à ne pas engager l'entreprise dans des projets susceptibles d'hypothéquer l'avenir et à mesurer les conséquences humaines, financières et environnementales de chaque décision.

Dans une famille,
l'important
**c'est d'imaginer
l'avenir**





BONDUELLE A UNE AMBITION, CELLE DE « FAIRE DU LÉGUME L'AVENIR DE L' ALIMENTATION » TOUT EN PRÉSERVANT LES RESSOURCES DE LA PLANÈTE. LA STRATÉGIE MISE EN ŒUVRE À CET EFFET CONSISTE À FOCALISER L'ENSEMBLE DES FORCES VIVES DE L'ENTREPRISE SUR UN SEUL ET UNIQUE MÉTIER, « LE LÉGUME SOUS TOUTES SES FORMES, SOUS TOUTES LES MARQUES, DANS TOUS LES CIRCUITS ET DANS TOUTES LES TECHNOLOGIES, PARTOUT DANS LE MONDE ».

Stratégie et Politiques d'entreprise

Dans un contexte mondial de préoccupation de santé, mais aussi d'inquiétude face à l'inflation du prix des produits alimentaires, les consommateurs se tournent naturellement de plus en plus vers les légumes préparés. Leurs vertus nutritionnelles préservées et leur rapport qualité/praticité/prix inégalable sont en effet autant d'atouts qui expliquent cette tendance de fond.

C'est pourquoi, Bonduelle a mis en œuvre 10 politiques qui se nourrissent entre elles et répondent au triptyque de l'objectif de l'actionnaire familial : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs.

1 Priorité au long terme

Ne pas céder au chant des sirènes du résultat à court terme, mais préparer l'entreprise à affronter les défis de demain, notamment en maintenant un niveau d'investissements élevé, tant dans les marques du groupe que dans la recherche et le développement ou l'outil agro-industriel.

2 Croissance

En moyenne de 10 % par an sur le long terme, elle est alimentée pour moitié par les acquisitions et pour moitié organiquement par l'amélioration continue des performances.

Elle puise ses sources dans la diversification géographique, notamment en Europe de l'Est ou en Amérique du Nord, mais aussi technologique, en particulier sur le marché encore jeune des légumes frais préparés (traiteur et salades en sachets).

3 Sécurité alimentaire

La réputation de l'entreprise et de ses marques fait partie de ses actifs les plus importants. La préserver par une qualité et une intégrité sans faille des produits est une obligation incontournable. Traçabilité totale, charte d'approvisionnement, investissements dans la qualité, programmes de sensibilisation du personnel sont autant d'outils déployés en vue de prévenir les risques alimentaires.

4 Respect de l'environnement

Assurément un des grands enjeux en cours et à venir, l'environnement et son respect sont au cœur des préoccupations de Bonduelle, leader mondial des légumes préparés, dont l'activité de première transformation est par essence proche de la nature.

5 Rentabilité

Parce que sans elle, pas de croissance durable. Son amélioration continue passe par une grande rigueur de gestion, une politique d'innovation soutenue et la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs sur la recherche permanente de productivité, *a fortiori* dans le contexte mondial actuel d'inflation du prix des matières premières et de l'énergie.



6 Politique de marque

Soutenir les 5 marques du Groupe (Bonduelle, Cassegrain, Frudesa, Salto et Arctic Gardens) gages d'indépendance et de rentabilité. Cette politique s'accompagne du service que représente la capacité du groupe à fournir aux clients distributeurs leurs propres marques. La période actuelle d'inquiétude sur le pouvoir d'achat conforte la pertinence de cette présence significative en marque client.

7 Innovation

Se maintenir à l'avant-garde technologique, nourrir la croissance du marché, améliorer la rentabilité, satisfaire un consommateur aux facettes multiples, autant d'objectifs qui motivent une politique d'innovation soutenue.

8 Implication agro-industrielle

Cultiver et contrôler le savoir-faire agro-industriel est la clef dans le métier des légumes. C'est la garantie de la qualité, de la régularité des approvisionnements, de l'innovation agronomique et de l'optimisation des process, donc de la rentabilité à long terme.

9 International

Internationalisation et non pas délocalisation. La politique du groupe est de développer son activité à une échelle mondiale en vue de répartir ses risques, en produisant localement sur les meilleures zones de culture, afin de vendre localement sur des marchés à fort potentiel pour les légumes préparés.

10 Développement personnel

La réussite des stratégies repose avant tout sur la capacité des hommes à les appréhender, y adhérer et à mettre en œuvre les politiques nécessaires à leurs réalisations. Chez Bonduelle, l'homme est au cœur des préoccupations afin qu'il puisse trouver chaque jour dans son travail la satisfaction nécessaire à son épanouissement. Un accent particulier est mis sur la communication, la fixation d'objectifs individuels clairs, et l'accompagnement dans leur atteinte.



Jean-Bernard Bonduelle
Directeur des relations extérieures,
en charge du développement durable

RÉPONDRE AUX TROIS OBJECTIFS DE PÉRENNITÉ, D'INDÉPENDANCE ET D'ÉPANOUISSEMENT DES COLLABORATEURS, C'EST INSCRIRE NATURELLEMENT LE GROUPE DANS UNE DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Démarche de développement durable

Transformer quotidiennement des légumes en provenance de la Terre oblige tout aussi naturellement à la respecter durablement. La hausse brutale des matières premières agricoles, le doublement des céréales – provoqué par une mauvaise récolte en Australie –, la demande nouvelle de protéines animales en Asie et l'augmentation des bioénergies ont renforcé nos convictions et notre volonté de contribuer à conserver les équilibres de l'agriculture et de l'alimentation.

- > **Cultiver les légumes tout en respectant la nature**, c'est en assurer les équilibres.
- > **Produire tout en préservant l'environnement**, c'est dépenser moins d'eau, d'énergie, de déchets.
- > **Délivrer des produits irréprochables** c'est répondre aux besoins de nos clients.

- > **Préserver les composants nutritionnels des légumes**, c'est satisfaire les besoins des consommateurs responsables de leur santé.
- > **Assurer le bien-être et l'épanouissement des collaborateurs**, c'est assumer la responsabilité sociale de l'entreprise.
- > **Respecter les collaborateurs, les écouter, assurer la formation**, c'est aussi favoriser l'épanouissement de chacun.

Pour le groupe, les objectifs du développement durable permettront d'améliorer ses résultats et son indépendance en produisant mieux et en maintenant la compétitivité. Tous les collaborateurs de l'entreprise se mobilisent pour atteindre ces objectifs.



Bonduelle soutient activement le World Forum pour l'économie responsable, colloque organisé de 2007 à 2010, visant à faire partager au plus grand nombre les expériences en faveur du développement durable. En 2008, il a traité de l'équilibre alimentaire mondial et notamment des nouvelles visions du développement de l'agriculture respectant l'activité vivrière.

>>> PRODUIRE MIEUX

- > C'est perfectionner les techniques d'irrigation, diminuer les produits phytosanitaires et les engrais, et promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement.
- > C'est améliorer les conditions de travail, favoriser le travail des handicapés et écouter les collaborateurs pour un meilleur esprit et un meilleur climat interne.
- > C'est garantir la qualité des produits y compris en période de crise, comme ce fut le cas en Italie lors d'un incendie qui a détruit une usine et dont le taux de service a rapidement été rétabli.

>>> MAÎTRISER LA COMPÉTITIVITÉ

- > C'est diminuer la consommation d'énergie et d'eau ainsi que réduire les emballages.
- > C'est lancer un nouvel axe de travail sur le transport.
- > C'est échanger nos bonnes pratiques et découvrir qu'au Canada (un des pays les mieux pourvus en eau de la planète) le soin à préserver l'eau lui donne les meilleurs scores de consommation.



Depuis 2003, Bonduelle est membre du Global Compact, initié par l'ONU. Ce pacte mondial invite les entreprises adhérentes à appliquer 10 valeurs fondamentales liées aux domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement et de la lutte contre la corruption.



DOMAINE	AXES DE PROGRÈS	ÉVALUATION	COMMENTAIRES
Les hommes, les femmes «Assurer le bien-être et l'épanouissement des collaborateurs»	1. Renforcer la sécurité.	😊	Les plans d'actions sont déclinés dans les sites.
	2. Améliorer la santé en lien avec la stratégie nutrition-santé du groupe.	😊	Des actions de sensibilisation à la nutrition ont été conduites dans le cadre du Food and Form Project.
	3. Favoriser la prise en compte de la diversité.	😞	En France : accord Handipol finalisé.
	Développer les compétences & la mobilité 1. Développer le Bilan des hommes dans tous les pays, sites et filières. 2. Renforcer les actions de l'université interne (Institut Pierre et Benoît Bonduelle).	😊	Sont effectifs en France pour tous les collaborateurs.
Qualité «Délivrer des produits irréprochables»	1. Avoir zéro rappel et zéro retrait.	😞	Stabilité des réclamations et diminution des rappels.
	2. Améliorer le processus qualité.	😊	1. 91% de sites sont certifiés par un organisme reconnu et indépendant. 2. La traçabilité des ingrédients et emballages est assurée par la mise en place d'un progiciel (JD Edwards) en 2007/2008. 3. Le dispositif d'écoute des consommateurs est en place.
Nutrition «Préserver les composants nutritionnels des légumes»	1. Le projet «visa santé».	😊	1. Projet lancé.
	2. Déployer l'étiquetage nutritionnel conforme au cahier des charges Bonduelle.	😊	2. Réalisé.
Ressources naturelles* «Produire tout en préservant l'environnement»	1. Réduire la consommation d'énergie de 5%.	😊	Réduction de 8,7%.
	2. Réduire la consommation d'eau de 5%.	😊	Réduction de 6,9%.
	3. Déchets → valorisation des déchets industriels banals à 70%.	😊	76,10% atteints.
	4. Station d'épuration → mettre en place des indicateurs de performance.	😞	Mise en place des premiers indicateurs.
La production agricole «Cultiver les légumes tout en respectant la nature»	Promouvoir la nouvelle charte d'approvisionnement responsabilisant les acteurs.	😊	100% des producteurs ont signé la charte Bonduelle, des plans de contrôle sont mis en place pour les fournisseurs.
	Adapter le mode cultural afin de réduire les intrants.	😞	Mise en place de recherches afin d'adapter l'utilisation des intrants et de l'eau d'irrigation.
	Être proactif sur la recherche agronomique.	😞	Des collaborations de recherches appliquées se mettent en place.
Transport/conserves «Optimiser les flux pour diminuer les émissions de CO ₂ »	1. Mettre en place deux indicateurs : → Tonne/km pour les flux intersites → Coût transport distribution/pays.	😊	1. Réalisé.
	2. Lancer des plans d'actions expérimentaux.	😊	1. Des alternatives à la route avec le rail ont été mises en place. 2. Une veille avec benchmark a été initiée.

* Évaluation à périmètre constant (hors Canada).

LAITUE, COURGETTE, OU BROCOLI : TANT DE BONNES CHOSES À OFFRIR À NOTRE CORPS, ET À NOS PAPILLES ! POUR FAIRE BÉNÉFICIER LE PLUS GRAND NOMBRE DES BIENFAITS NUTRITIONNELS DE SES LÉGUMES, BONDUELLE APPROFONDIT CHAQUE ANNÉE UN PEU PLUS L'ANGLE DE LA NUTRITION.

La nutrition, au cœur de la Stratégie du Groupe Bonduelle !

UN AXE COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES : LA FONDATION LOUIS BONDUELLE

La Fondation Louis Bonduelle a été créée en octobre 2004. Parce que les messages de santé publique concernant la consommation des légumes sont bien connus, mais que leur application reste encore un problème, la fondation œuvre dans l'intérêt de tous pour une évolution durable des comportements alimentaires. Ses trois piliers, l'information et la sensibilisation, le soutien à la recherche et les actions sur le terrain s'enrichissent chaque année de nouvelles initiatives.

La Fondation Louis Bonduelle est internationale. Elle déploie ses actions en France, en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas ainsi qu'en Pologne.

C'est dans ce contexte européen que la fondation s'associe à ECOG, European Childhood Obesity Group, pour lancer un Prix de recherche conjoint, dont le thème sera la lutte contre l'obésité infantile.

En 4 ans, elle a su acquérir une notoriété, notamment auprès des professionnels de la santé. Elle est maintenant directement sollicitée pour créer des partenariats, étendre ses actions sur d'autres pays, participer à des colloques scientifiques. Cette année, en France, **elle a obtenu un logo PNNS** (programme national nutrition santé), et a été soutenue par le ministère de l'Agriculture pour l'action la «Ronde des légumes», en partenariat avec le Secours populaire français.

Par ailleurs, dans le cadre des appels à projets, ce sont plus de 120 projets qui ont été reçus et étudiés en moins d'un an, et face au succès du projet Food and Form Project à destination des collaborateurs du Groupe Bonduelle, un second appel à candidature vient d'être lancé.

>>> FOCUS



FOOD AND FORM PROJECT RÉCOMPENSÉ

Food and Form Project récompensé : le projet de l'usine de Renescure (France), proposant aux salariés un parcours nutritionnel au cours d'une journée, accompagné d'un dépistage en association avec l'Institut Pasteur de Lille, s'est vu récompensé du Prix du public de la fondation Isica.



Tout savoir sur la Fondation
Louis Bonduelle :
www.fondation-louisbonduelle.org



Affiches de l'opération « Ronde des légumes » menée en partenariat avec le Secours populaire français.



**UN AXE RECHERCHE :
DES PARTENARIATS DE QUALITÉ**

Pour aller plus loin dans la recherche et préparer l'avenir activement, le Groupe Bonduelle a contracté des partenariats avec des structures de recherche publiques ou privées. Avec des équipes de l'INRA, nous préparons un projet de 2 ans concernant le devenir des légumes dans notre corps; avec l'Institut de recherche Paul Bocuse et l'université Lyon 1, nous entamons une thèse visant à mieux comprendre les déterminants des choix des enfants au restaurant.

En partenariat avec d'autres industriels, nous poursuivons des projets à la fois technologiques et nutritionnels, soutenus par l'OSEO.



Assurer le Bien-être et l'épanouissement des collaborateurs

Sylvie Dutournier,
Responsable Ressources humaines Soléal

OPTIMISER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'objectif de l'entreprise est d'atteindre un taux moyen de fréquence des accidents du travail inférieur à 20, sans qu'un seul site ne soit supérieur à 30. Les résultats de l'exercice 07/08 (taux de 21,5) et la tendance à la baisse de nos accidents ces dernières années témoignent des efforts réalisés dans nos sites. Toutefois cela peut cacher, sur quelques sites ou à certaines périodes, une inflation du nombre des accidents du travail méritant réflexions et actions.

AMÉLIORER LA SANTÉ EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE DU GROUPE

Lancé en septembre 2007 par la Fondation Louis Bonduelle, le «Food and Form Project» a permis de soutenir le succès de 4 projets (sur les 35 proposés) d'actions collectives des membres de l'entreprise autour de la nutrition en 2008. **Équilibre et bien-être** (site de Renescure en France) récompensé par le prix du public de la fondation ISICA, **New year, new you** (site de Strathroy au Canada), **Manger Bonduelle, vivre mieux** (site de Benimodo en Espagne) ont sensibilisé sur l'importance d'une alimentation équilibrée plus de 1200 collaborateurs par le dépistage, la formation et des outils ludo-pédagogiques. **J'ai 9 ans et j'aime le légume** (sites de Bordères et St-Sever en France) propose aux salariés de faire découvrir les bienfaits des légumes aux enfants d'écoles primaires, soit déjà 200 enfants bénéficiaires, avec un objectif de 500 en 2009.

FAVORISER UNE PLUS GRANDE DIVERSITÉ

Démontrer les bénéfices de la diversité sur la performance de l'entreprise et son climat social est une priorité pour un groupe international. Par-delà l'objectif de notre accord «Handipol» d'employer 5% de travailleurs handicapés sur nos sites français (environ 50 embauches, dont 15 en CDI réalisées en 2008), l'enjeu est de changer le regard porté sur les personnes handicapées et d'impliquer les salariés dans une action durable et concrète. En France des contrats de mise à disposition ou de sous-traitance sont proposés aux personnes issues des EA (entreprises adaptées) ou ESAT (établissements ou services d'aide par le travail) avec l'aide du tutorat.

COMPÉTENCES & MOBILITÉ

Formation

En 2007/2008, l'université interne (Institut Pierre et Benoît Bonduelle) a poursuivi les formations au management, en insistant particulièrement sur l'entretien d'évaluation, et a également mis en place plusieurs démarches originales sur les métiers «critiques» comme l'agronomie. Au sein de ces équipes, le travail porte sur la sécurité des approvisionnements et la promotion de la dimension humaine dans la relation de partenariat avec les agriculteurs.

Avec les experts du groupe, l'IPBB développe une démarche de formation-action permettant d'optimiser les bonnes pratiques. À titre d'exemple, l'ensachage des produits surgelés et frais pour pérenniser les savoir-faire et améliorer la productivité. En 2008/2009, le partage d'expertises sera encore développé dans le domaine du conditionnement des produits appertisés grâce au projet Sherpa: ce projet pilote sur le site de Bordères (avec le concours des autres sites) a pour objectif de professionnaliser l'ensemble des opérateurs, et de mettre à leur disposition un ensemble d'outils pédagogiques adaptés.

Le Food and Form Project aide les collaborateurs à concrétiser leurs projets liés à la nutrition ou aux comportements alimentaires.





AXES DE PROGRÈS

- > Renforcer
la sécurité
- > Améliorer
la santé
- > Favoriser
la diversité
- > Développer
les compétences et la diversité

Bilan des hommes

L'objectif de déployer le bilan des hommes sur l'ensemble du groupe s'est concrétisé depuis 2 années par des bilans dans tous les pays et pour tous les collaborateurs de l'encadrement pour lesquels les compétences et les souhaits de mobilité (fonctionnelle, géographique) ont fait l'objet de la plus grande attention. Dès cette année 2008, le bilan des hommes a été élargi à l'ensemble des permanents français.

ENQUÊTE DE CLIMAT INTERNE

Pour le groupe, prendre en compte l'avis de tous ses salariés, y compris ceux récemment intégrés (Canada), c'est notamment évaluer le bien-être en entreprise de ses collaborateurs par le biais d'une nouvelle enquête interne de climat social, la dernière datant de 2003.

Les enseignements seront tirés à partir des résultats qui seront publiés en novembre 2008, le comité de direction s'impliquera sur la détermination et le pilotage de plan d'actions à mettre en œuvre en 2009.

TÉMOIGNAGE

>>> FILIALE BONDUELLE TRAITEUR Baisse du taux de fréquence

Gérard Perroud (Directeur Industriel)

Constantin Riniotis (Ressources Humaines)

Malgré une mobilisation marquée et des investissements destinés à améliorer les conditions de travail, nous avons fait le triple constat d'un taux de fréquence (TF) doublé en 4 ans, d'une proportion plus importante des accidents chez les + de 45 ans et d'une cartographie des accidents du travail (AT) montrant que 80% sont d'ordre comportemental. 5 actions prioritaires ont été menées en 2008, parmi lesquelles la préparation physique des salariés et le recours proposé à l'ostéopathie pour éliminer la mémoire du traumatisme dans le corps et l'esprit du blessé. Ces actions sont menées parallèlement à un plan d'investissement et se traduisent par une baisse de 21% des AT avec arrêts sur Rosporden (TF 30,64) et de 30% sur St-Benoist (TF 44,17) sur l'exercice 2007/2008. Cela nous encourage à poursuivre en 2008/2009 pour être en ligne avec les objectifs du groupe.



LA VOLONTÉ AFFIRMÉE DU GROUPE BONDUELLE DE CULTIVER DES LÉGUMES DANS LE MEILLEUR RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, ENGAGE LES SERVICES AGRONOMIQUES DANS UNE DÉMARCHÉ DE RECHERCHE APPLIQUÉE VISANT À RÉDUIRE L'UTILISATION DES ENGRAIS ET DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES.

Géry Capelle,
Responsable technique
agronomie BCI Nord-Picardie

Cultiver les légumes en respectant la nature

MISE EN APPLICATION DE LA NOUVELLE CHARTE D'APPROVISIONNEMENT

Initiée en 1996, la charte d'approvisionnement Bonduelle a connu sa troisième actualisation en 2007. Elle a été diffusée par les chefs de plaine, formés à cet effet en 2007. Enrichie par une analyse des risques selon 5 critères : physique, réglementaire, microbiologique, chimique et qualité produit, cette charte est un guide pour les agriculteurs.

IMPLICATION DANS LE CHOIX DES SEMENCES ET DES TERROIRS

La combinaison de terroirs choisis et de variétés adaptées au contexte climatique est un atout pour la production de légumes sains. La collaboration historique du Groupe Bonduelle avec les semenciers dans l'amélioration variétale se renforce aujourd'hui dans la recherche de variétés naturellement tolérantes aux maladies. Des analyses de sols préalables aux choix des parcelles permettent de cultiver les légumes sur les terres les plus propices.

OPTIMISATION DES MÉTHODES DE RÉCOLTE

Passage du végétal au processus de fabrication, la récolte est déterminante pour la préservation de la qualité des légumes. Pour les principaux légumes, un partenariat avec les entrepreneurs de travaux de récolte et les constructeurs de matériel permet de faire progresser les techniques de récolte. Cette démarche est réalisée afin de réduire les pertes au champ, l'impact des matériels sur la structure des sols et la consommation de carburant, mais aussi de respecter l'intégrité du légume récolté et de fiabiliser le fonctionnement des machines tout en sécurisant le personnel.

UNE ATTENTION RENFORCÉE SUR LA BIOVIGILANCE

La préoccupation de Bonduelle est de produire des légumes de qualité en portant une attention particulière au respect du milieu. Face à l'augmentation de la pression parasitaire et avec la volonté de mieux cibler la protection phytosanitaire, les agronomes du groupe développent et

>>> FOCUS

PRÉSERVER LA STRUCTURE DES SOLS

Pour la campagne 2008, un nouveau modèle de machine de récolte équipée de chenilles a été utilisé en Picardie (France). Ce dispositif employé pour les pois et les flageolets permet de limiter le tassement des sols durant la récolte.





Récolte de poivrons jaunes au Portugal.

AXES DE PROGRÈS

- > **Promouvoir** la nouvelle charte d'approvisionnement responsabilisant les acteurs de la filière
- > **Adapter** le mode cultural afin de réduire les intrants
- > **Assurer** l'avancement de la recherche agronomique

diversifient la stratégie d'observation des ravageurs au travers de réseaux de surveillance propres à chaque légume. Cette vigilance au plus près des terroirs de production, employée pour raisonner au mieux la protection des cultures, vise à préserver le potentiel des parcelles et la qualité sanitaire des légumes. Une étroite collaboration avec les instituts et services officiels de la protection des végétaux est mise en place afin d'asseoir ce suivi des zones de culture et de répondre aux nouvelles préoccupations liées à l'évolution des contraintes. En 2007, la quasi-totalité des surfaces était surveillée en France et en Hongrie tandis que ce système se développait en Espagne, en Pologne ainsi qu'au Portugal.

IRRIGATION : OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU

Des outils de pilotage de l'irrigation sont proposés aux agriculteurs et permettent d'ajuster les quantités d'eau à apporter à la parcelle en fonction des stades physiologiques du légume et des données climatiques. L'utilisation de techniques d'irrigation plus économes en eau est un axe de progrès majeur. Ainsi des dispositifs de goutte à goutte, couverture intégrale et rampe pivot se développent partout où leur mise en œuvre est possible. En 2007, 75% des surfaces sont irriguées avec ces techniques.



Bonduelle est adhérent au programme Farre qui a pour vocation de contribuer à la diffusion de l'agriculture raisonnée.

TÉMOIGNAGE

Cécile Rouy, Bonduelle Frais Europe

>>> **État des lieux des solutions mécaniques existantes sur la problématique des corps étrangers en culture de jeunes pousses.**

Après avoir rencontré les fabricants de récolteuses présents en Europe, nous avons expérimenté de nouveaux matériels chez nos producteurs. Les solutions techniques adoptées permettent de trier les corps étrangers et d'écarter les insectes volants. Cette évolution est un atout pour la préservation de la qualité de nos productions tout en réduisant l'utilisation d'engrais et produits phytosanitaires.

ÊTRE PROACTIFS FACE À L'ÉVOLUTION DES CONTRAINTES

L'évolution des conditions de production des légumes conduit les agronomes du groupe à adapter les techniques culturales. En effet, il est nécessaire de préserver voire d'améliorer les performances actuelles tout en intégrant de nouvelles contraintes environnementales et réglementaires. Des travaux sont ainsi engagés avec des partenaires scientifiques. D'autre part, des échanges sont étendus avec des pôles de compétitivité dans des domaines tels que la lutte contre les ravageurs. Mieux les connaître pour mieux les combattre, une réalité qui fait nécessairement appel à des spécialistes tels que des entomologistes.

2007/2008 EST LA 5^e ANNÉE CONSÉCUTIVE MARQUÉE PAR LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU ET ÉNERGIE : BAISSÉ DE 9,6% DU RATIO DE CONSOMMATION D'ÉNERGIES MOTRICE ET THERMIQUE ET DE 20% DU RATIO DE CONSOMMATION D'EAU (VERSUS 2006-2007, PÉRIMÈTRE GROUPE). LES PERFORMANCES GLOBALES ONT ÉTÉ SOUTENUES PAR L'INTÉGRATION DES USINES CANADIENNES, DÉJÀ MOBILISÉES SUR LES MÊMES ENJEUX.

Cécile Lovichi,
Responsable Environnement

Produire tout en respectant l'environnement

La volonté de réduire les impacts de nos activités sur l'environnement, renforcée cette année par des hausses sans précédent des énergies, des matières premières et des emballages, reste un motif de mobilisation majeur et a conduit le groupe à renforcer sa politique sur les axes énergie, eau, emballage et déchets/sous-produits.

BONDUELLE-EUROPE

réduit ses émissions de gaz à effet de serre de

57000^T 20500^T

équivalent CO₂ par les économies d'électricité et énergie fossile réalisées par les usines de fabrication, cumulées entre 2005/2006 et 2007/2008

équivalent CO₂ par l'économie de 7500 tonnes de matériaux d'emballage Europe (métal, carton, plastique) faite entre 2004 et 2007

Soit l'équivalent de **13000** fois le tour de la Terre en voiture

LA POLITIQUE ÉNERGIE

Elle s'articule autour de 5 pôles mobilisateurs :

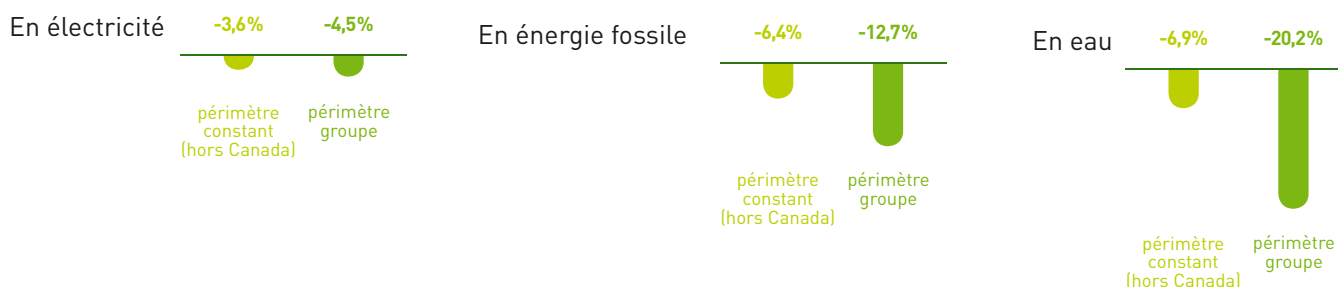
- > mise en commun des enjeux financiers et des objectifs en matière d'énergie,
- > désignation d'un « Homme Énergie » par usine,
- > formation de l'encadrement et des opérateurs aux principes de conduite énergétiques des équipements,
- > échange de bonnes pratiques et audits internes,
- > investissement sur les comptages et les process.

LA POLITIQUE EMBALLAGE

Elle se formalise autour de 2 axes :

- > un programme d'optimisation des emballages, développé avec l'aide des services achats et R & D-Packaging, porte sur la réduction des freintes et des épaisseurs, la simplification du packaging et la réduction du nombre de références,
- > une démarche d'écoconception, initiée cette année par une sensibilisation des équipes marketing aux caractéristiques environnementales des matériaux d'emballage.

Ratio de consommation du groupe 2007/2008 par rapport à 2006/2007



TÉMOIGNAGE

>>> ÉNERGIE

Usine de **BENIMODO**

Miguel Angel Gil, responsable maintenance

« Nous avons divisé, par 2 en 2 ans, notre ratio de consommation électrique des chambres froides, soit plus de 4 millions de kilowattheures économisés (-12% de la consommation électrique du site). C'est le résultat du comptage spécifique des consommations, de l'optimisation des paramètres de conduite, d'échanges

avec les experts du groupe et d'investissements sur les équipements. À présent, la rigueur de suivi des installations et la formation des opérateurs nous permettent de maintenir le ratio. »

« Nous avons divisé par 2, en 2 ans, notre consommation... »

>>> EAU

Usine de **BÉKÉSCSABA**

Szabolcs Nemeth, responsable investissement

« Nous avons quasiment divisé par 2, en 2 ans, notre ratio de consommation d'eau, soit la consommation annuelle d'une ville de près de 4 000 habitants (210 000 m³). Nous envisageons même à la baisse le dimensionnement de notre future station d'épuration. Cette performance vient de la mobilisation de tous (relevés compteurs, procédures de nettoyage et maîtrise des débordements d'eau) et d'importants investissements (transport à sec des matières et simplification des réseaux) »

LA POLITIQUE EAU

Elle porte sur la maîtrise des consommations d'eau et sur un programme décennal de modernisation et de construction des ouvrages de traitement des effluents liquides :

- > traitement aérobie sur la station d'épuration de Santarém (Portugal) démarrée à l'été 2008;
- > traitement des effluents par méthanisation sur l'usine de Békéscsaba (Hongrie) visant à réduire la consommation électrique, la production de boue et à valoriser à terme le biogaz produit.

La construction de première étape de traitement anaérobie est prévue pour le printemps 2009.

Dans son périmètre canadien, Bonduelle dispose de 3 stations d'épuration équipées de méthaniseur en premier étage de traitement. Des études sont en cours pour valoriser le biogaz produit.

LA POLITIQUE SOUS-PRODUITS ET DÉCHETS

Elle se poursuit autour de l'optimisation des pratiques de tri en usine et de la sélection locale de filières spécifiques de traitement. Ainsi, la valorisation énergie ou matière des

AXES DE PROGRÈS

- > **Réduire**
les consommations d'eau et d'énergie
- > **Augmenter**
la valorisation des déchets industriels
- > **Mesurer**
la performance des stations d'épurations

déchets industriels banals est passée de 66,8% en 2006/2007 à 72% en 2007/2008 et la valorisation en alimentation animale des sous-produits végétaux est passée de 75% en 2006/2007 à 91% en 2006/2008.

Des études de valorisation énergétique des composés végétaux sont en cours.

TÉMOIGNAGE

>>> FORMATION ÉNERGIE

Recherche & Développement

François Luchini, technique & énergie

« Nous avons conçu, avec l'Institut Pierre & Benoît Bonduelle, une formation interne, très appliquée, sur les paramètres clés de maîtrise de la production du froid industriel positif

et négatif. Nous avons organisé 5 sessions en français et en anglais pour former une soixantaine de collaborateurs des technologies Frais, Surgelé et Traiteur »

Méthaniseur anaérobie de la station d'épuration de l'usine de Saint-Denis (Canada).

LA POURSUITE DES PLANS D' ACTIONS ISSUS DE NOTRE POLITIQUE QUALITÉ/NUTRITION A ÉTÉ CIBLÉE CETTE ANNÉE SUR QUELQUES PRIORITÉS, EN MAINTENANT UN NIVEAU DE VIGILANCE SUR TOUS LES AUTRES POINTS, RÉPONDANT AINSI AUX SOUHAITS DE NOS CONSOMMATEURS ET À NOTRE ENGAGEMENT D' EXIGENCE EN MATIÈRE DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.

Jérôme Lefebvre, *Directeur Qualité*
Laurence Depezay, *Responsable Nutrition*

Délivrer des Produits sains et irréprochables

Avec les agriculteurs producteurs de légumes pour Bonduelle, la charte d'approvisionnement concrétise un partenariat durable : la réactualisation de celle-ci a permis d'intégrer avec eux les évolutions nécessaires comme la réduction des traitements dans les champs et donc la prise en compte en usine de l'élimination des éventuelles matières non légumières.

MISE AU POINT PRODUITS ET DÉGUSTATION

Dans chaque usine, lors des activités de transformation, des dégustations sont réalisées en permanence. Le développement des méthodes d'analyse sensorielle permet de cibler, d'analyser et de vérifier la bonne adéquation de nos produits par rapport à l'attente des consommateurs. Ces méthodes sont également utilisées par nos services commerciaux et marketing, à chaque étape de développement et des mises au point de nos produits.

AMÉLIORATION DU PROCESSUS QUALITÉ

La quasi-totalité de nos sites industriels sont certifiés par rapport à au moins l'un des référentiels de management de qualité ou de sécurité alimentaire.

Des investissements dans nos usines ont permis d'améliorer notre réactivité sur le pilotage de nos lignes et sur la maîtrise de nos risques : trieurs optiques, détecteurs de métaux, etc.

Ces matériels, accompagnés de mesures correctives adaptées permettent de garantir une qualité produits optimale.





Trieur optique,
usine de Santarém
(Portugal).

À L'ÉCOUTE DES CONSOMMATEURS

Le développement de notre logiciel de saisie et de traitement des demandes d'information de nos consommateurs optimise la réactivité et la traçabilité. Cet outil est maintenant présent dans l'ensemble des filiales du groupe. Par ailleurs, un module spécifique concernant les questions des consommateurs d'ordre nutritionnel a été développé.



GRAND PROJET TRANSVERSAL VISA SANTÉ

Depuis plusieurs années, le Groupe Bonduelle améliore continuellement ses produits sur le plan nutritionnel.

Cette année, la démarche est globalisée

au sein du projet Visa Santé.

L'ensemble des produits du groupe passe au crible d'un audit nutritionnel, qui leur permet ou non d'obtenir le sauf-conduit Visa Santé. Le sel, la quantité et la qualité des matières grasses, ainsi que le sucre sont observés, analysés, et permettent la classification nutritionnelle de chacun de nos produits à marque.

Cette démarche entraîne la reformulation volontaire de certains produits, afin d'atteindre les normes nutritionnelles que nous nous sommes fixées.

À l'issue de la conduite de ce projet, et au-delà de la réglementation, Bonduelle s'autorisera une communication nutritionnelle sur ses produits uniquement lorsque ceux-ci auront obtenu leur Visa : mise en œuvre de la seconde partie de ce projet en 2009.

AXES DE PROGRÈS

- > **Délivrer**
des produits irréprochables :
 - maîtriser les réclamations clients;
 - développer l'analyse sensorielle.
- > **Améliorer**
le processus Qualité :
 - certification des sites par organismes indépendants;
 - traçabilité de nos ingrédients.
- > **Améliorer**
l'écoute des consommateurs.
- > **Préserver**
les composants nutritionnels des légumes.

NOS ACTIVITÉS

« Pure player » du légume, le Groupe Bonduelle s'est organisé autour de filiales spécialistes de catégories, circuits de distribution et zones géographiques. Les filiales maîtrisent tous les leviers commerciaux et industriels pour se développer sur des marchés où les consommateurs se tournent de plus en plus vers les légumes préparés.

Dans une famille,
l'important c'est
de varier
Les activités



PRATIQUES, ÉCONOMIQUES, NATURELS ET SOURCE DE NUTRIMENTS ESSENTIELS, LES LÉGUMES ÉLABORÉS PROGRESSED AU SEIN DU MARCHÉ GLOBAL DES LÉGUMES ESTIMÉ À 163 MILLIARDS D'EUROS*.



LE MARCHÉ mondial des légumes élaborés



LÉGUMES BRUTS

LÉGUMES ÉLABORÉS

« MANGER POUR VIVRE » DEVIENT « MANGER POUR VIVRE PLUS LONGTEMPS ET EN MEILLEURE SANTÉ »

Dans les pays développés, jamais autant de personnes n'ont été convaincues du lien entre leur alimentation et leur état de santé. L'implication des pouvoirs publics dans la diffusion de messages nutritionnels en est un déterminant essentiel. Parmi les informations de prévention les plus diffusées figure l'incitation à consommer au moins 5 portions de fruits et légumes au quotidien. Un consensus scientifique établit en effet que les fruits et légumes sont une composante importante d'un régime équilibré. Cette prise de conscience mondiale assure la progression du marché des légumes bruts comme celle des légumes élaborés, que sont les légumes surgelés, en conserve ou en sachet. Ces derniers sont transformés quelques heures après leur récolte, préservant ainsi tous leurs bienfaits : eau, vitamines, minéraux, fibres, antioxydants...

En parallèle, l'évolution des modes de vie des pays industrialisés pousse les individus à rechercher le gain de temps et à refuser les contraintes. Ces comportements influent sur leurs pratiques alimentaires. Par exemple, entre 1988 et 2007, le temps d'élaboration du dîner du week-end des Français a chuté de 40%**.

Les consommateurs privilégient donc de manière croissante les produits alimentaires déjà préparés aux produits bruts, nécessitant plus de mise en œuvre. Enfin, les légumes transformés sont commercialisés à des coûts très compétitifs, ce qui représente un avantage majeur dans un contexte mondial de préoccupation face à l'inflation des denrées alimentaires.

LE MARCHÉ DES LÉGUMES EST GÉNÉRALEMENT DIVISÉ EN 4 CATÉGORIES

- Le légume frais brut, à savoir récolté et non transformé ;
- puis les légumes élaborés, décomposés ainsi :
 - légumes en conserve,
 - légumes surgelés,
 - légumes frais élaborés, que constituent les salades IV^e gamme et les salades traiteur assaisonnées.

* Données Food For Thought 2007 sur l'Europe et l'Amérique du Nord.

** CREDOC 2007, comportements et consommations alimentaires en France.

CONSERVE



FRAIS IV^e GAMME



TRAITEUR



SURGELÉ

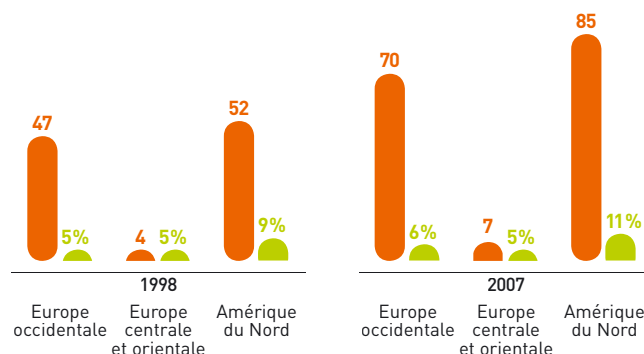


Plébiscités par les consommateurs, les légumes élaborés sont la catégorie la plus dynamique sur un marché encore majoritairement composé de produits bruts. La part des légumes élaborés évolue d'ailleurs au même rythme que la maturité des marchés. En Europe orientale le légume surgelé représente 4% du marché des légumes quand, en Amérique du Nord, sa part est déjà de 25%. La catégorie des légumes bruts est donc un gigantesque réservoir de croissance pour les légumes élaborés. Elle constitue dans le monde de 40% à plus de 80% du marché des légumes.

L'ANALYSE PAR CIRCUIT RÉVÈLE AUSSI LE POTENTIEL DES LÉGUMES ÉLABORÉS

La distribution s'organise ainsi :

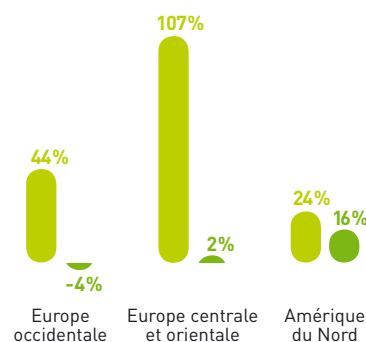
- Le « retail », qui désigne la distribution aux consommateurs. Avec une croissance en valeur comprise entre 2,5% et 10% de l'Europe à l'Amérique, ce circuit représente les volumes de ventes les plus importants.
- Le « food service » ensuite, qui regroupe l'ensemble des ventes à destination des acteurs de la restauration hors domicile (restaurants, collectivités, snacks...). Les légumes élaborés y voient leur place progresser avec une part de 16% en Europe orientale et plus de 40% en Amérique du Nord* sur l'ensemble des achats de légumes réalisés en valeur dans ce circuit. Parfaitement adaptés aux contraintes spécifiques du food service, les légumes élaborés permettent de maintenir la qualité dans le temps, de faciliter la préparation et d'obtenir des coûts de mise en œuvre compétitifs.



Évolution en valeur du marché des légumes en milliards d'euros

et de son poids dans l'alimentaire par zone en %

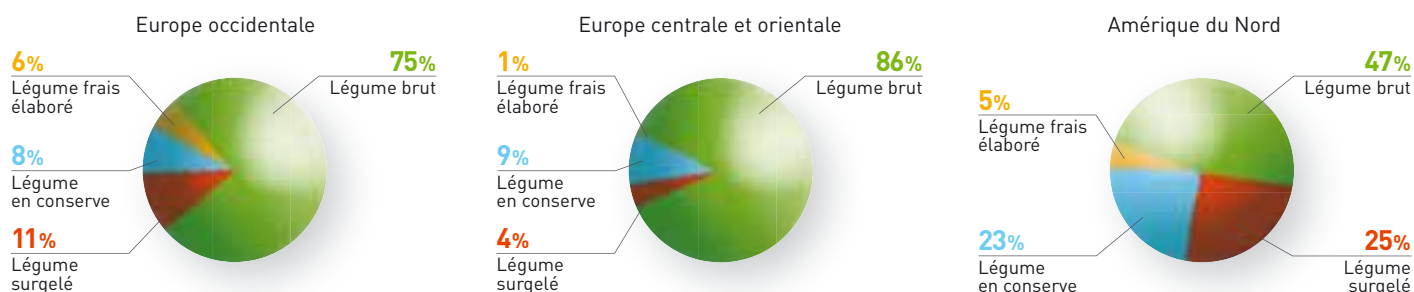
[Source : Food For Thought 2003 et 2007].



Évolution des volumes de consommation de légumes frais élaborés et de légumes frais bruts

[Source : Food For Thought 2007].

Part de marché de chaque catégorie du marché des légumes en valeur en 2007



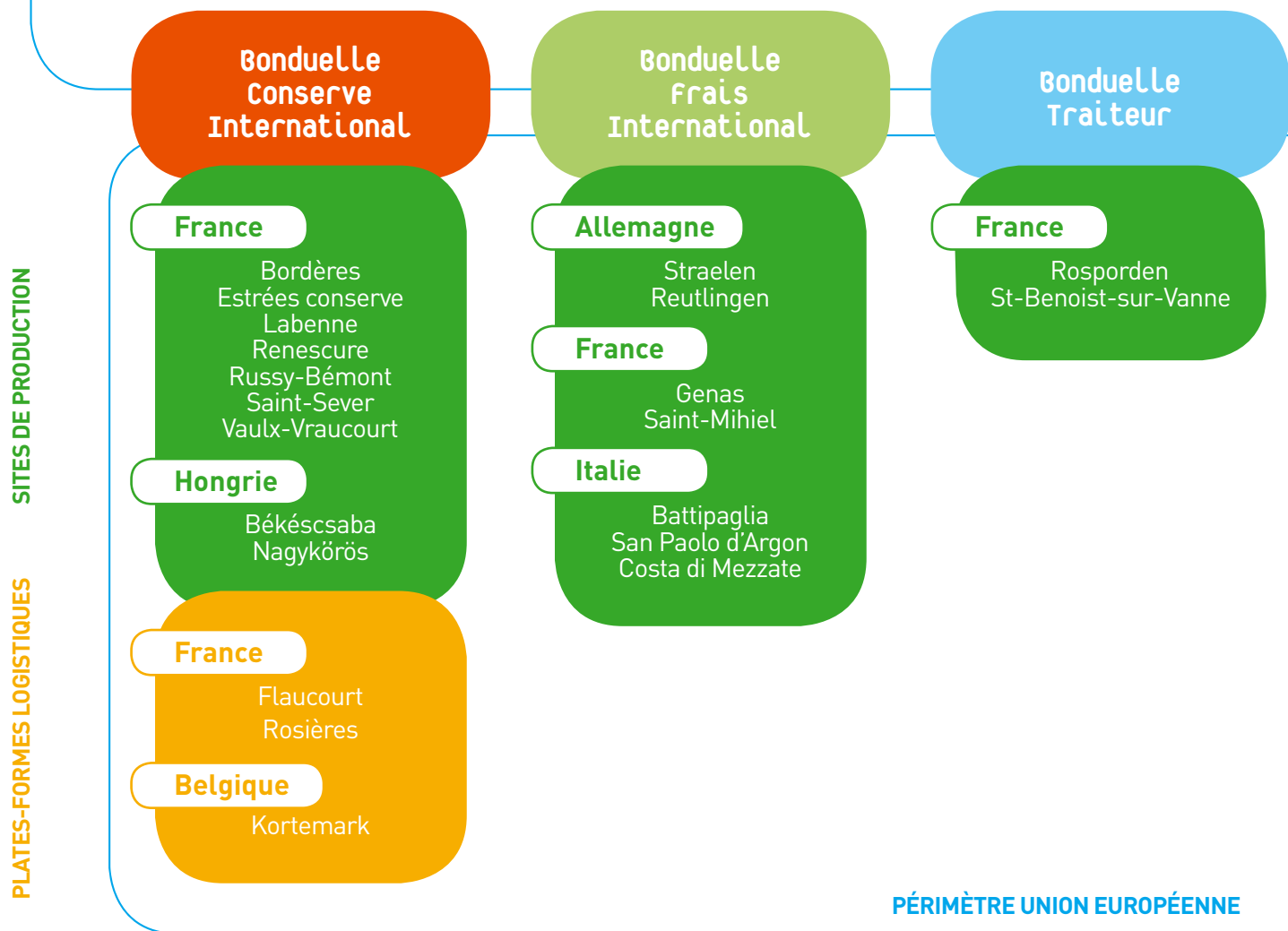
[Source : Food For Thought 2007].

L'organisation du Groupe

Direction générale

SERVICES GROUPE

Finance • Ressources Humaines • Communication et Marketing • Systèmes d'information
Relations Extérieures et Développement Durable • Recherche et Développement • Achats



PÉRIMÈTRE UNION EUROPÉENNE



Bonduelle Surgelé International

Espagne

Benimodo
Milagro

Portugal

Santarém

France

Estrées surgelé

Pologne

Gniewkowo

Bonduelle Food Service

Bonduelle Development

Russie

Krasnodar

Bonduelle Amérique du Nord

Canada

Saint-Denis
Saint-Cesaire
Sainte-Martine
Bedford
Strathroy
Ingersoll
Tecumseh

PÉRIMÈTRE HORS UNION EUROPÉENNE

Bonduelle dans l'Union européenne

SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN, BONDUELLE EST LE PREMIER PRODUCTEUR DE LÉGUMES ÉLABORÉS. À TRAVERS SES MARQUES PROPRES ET CELLES DE SES CLIENTS DISTRIBUTEURS, IL INTERVIENT DANS TOUS LES PAYS DE L'UNION. LA QUALITÉ DE SES PRODUITS ET SON DEGRÉ D'INNOVATION LUI ASSURENT UN FORT POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT POUR LES ANNÉES À VENIR.

Marché des légumes
en Europe occidentale*

70 milliards
d'euros

Position des technologies du Groupe Bonduelle
sur ses marchés en Union européenne

n°1
frais

n°2
surgelé

n°1
conserve

73 700

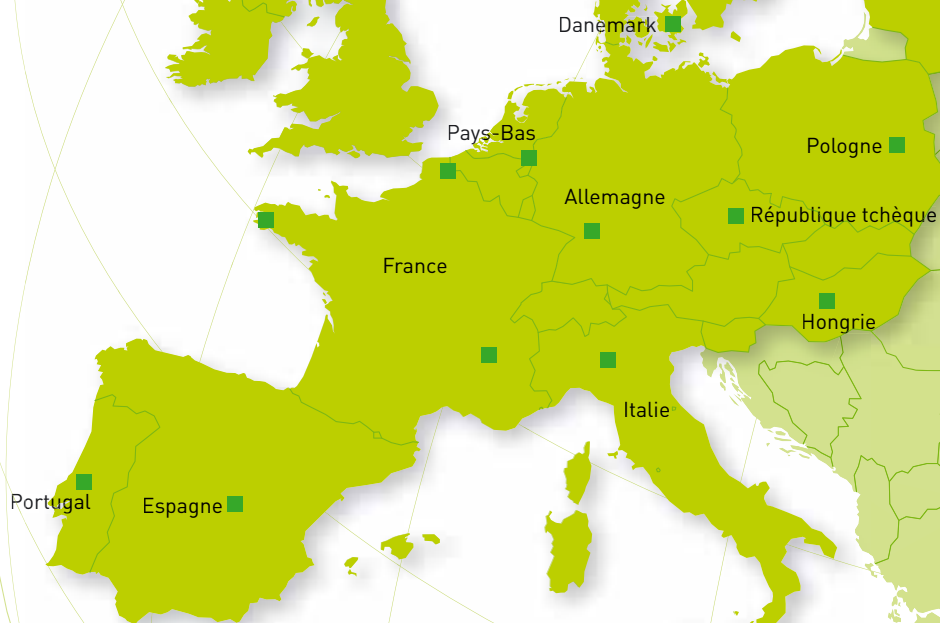
hectares cultivés en Union européenne



Union européenne

77% du chiffre d'affaires

53% du résultat opérationnel courant



Marché des légumes en Europe centrale et orientale

7 milliards d'euros

■ Directions commerciales - Bonduelle Union européenne.

Bonduelle Conserve International



Gilles Lessard
Directeur général
Bonduelle Conserve International

DANS UN CONTEXTE MARQUÉ PAR LA HAUSSE DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES ET DES INTRANTS, BONDUELLE CONSERVE INTERNATIONAL S'EST FOCALISÉ SUR LA QUALITÉ, L'INNOVATION ET LE SOUTIEN DE SON ACTIVITÉ COMMERCIALE. L'ENTREPRISE A CRÉÉ DE NOUVEAUX PROCÉDÉS D'APPERTISATION, ÉLARGI SA GAMME DE PRODUITS INNOVANTS ET ACCRU SA PRÉSENCE À LA TÉLÉVISION.

HAUSSE DES PRIX DE REVIENT

La hausse des matières premières agricoles et des intrants, celle du pétrole et des métaux, s'est encore accentuée cette année. Elle devrait se poursuivre à moyen terme, amenant BCI à adapter ses tarifs en conséquence. Ces hausses amènent le consommateur à s'orienter vers les marques de distributeurs et le hard discount sur lesquels BCI est actif. Pour continuer sa croissance à la marque, BCI a augmenté les moyens dédiés à l'innovation et à la publicité.

MAÎTRISE DES APPROVISIONNEMENTS

Succédant à une saison 2007 particulièrement pluvieuse au nord et caniculaire dans l'est et le sud de l'Europe, la campagne 2008 s'avère plus équilibrée partout en Europe. La décision prise il y a dix ans d'investir en Hongrie est particulièrement bénéfique, tant les performances de ces deux usines sont excellentes. Le rachat de la société canadienne «Aliments Carrière» contribue également à répartir les risques climatiques, BCI pouvant s'approvisionner entre le nord, le sud, l'est de l'Europe et le continent américain. En revanche, la réglementation européenne limitant les produits phytosanitaires oblige les conserveries à se doter d'équipements de plus en plus sophistiqués pour éliminer tous les parasites venant des récoltes.





NOMBREUSES INNOVATIONS

L'année 2007/2008 a été marquée par de nombreuses innovations touchant les recettes, les conditionnements et mettant en valeur les apports nutritionnels de ses produits. BCI a lancé un produit très original de « snacking » qui mélange le maïs et les fruits dans des petites coupes individuelles. Cet en-cas léger et gourmand peut se consommer à tout moment de la journée. L'année 2008 a également vu le lancement, dans la gamme Bonduelle France, des produits Vapeur. Ces conserves bénéficient d'un procédé exclusif, apportant beaucoup de croquant et préservant les qualités nutritionnelles et gustatives du légume frais. « Nous sommes très confiants dans le développement rapide de ces nouvelles "conserves" ». Bonduelle met de plus en plus en avant, les vitamines, les fibres naturellement contenues dans les légumes, réduit le sel dans ses recettes afin de mieux expliquer aux consommateurs que les conserves de légumes sont l'un des aliments les plus sains qui lui sont proposés.

>>> FOCUS

FORTE PRÉSENCE À LA TÉLÉVISION

Cette année Bonduelle Conserve International a multiplié les campagnes de publicité à la télévision, dans tous les pays européens : Italie, Espagne, Portugal, France, Allemagne, Benelux, Scandinavie, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Hongrie. Cette présence vise à donner une image plus dynamique de ses produits appertisés.

>>> RECHERCHE & TECHNOLOGIES

DES CHERCHEURS AU SERVICE DE LA CONSERVE

Une équipe d'une demi-douzaine de personnes spécialisées dans l'appertisation est chargée de développer tant les recettes que les packaging des produits. L'accent est mis sur la qualité, la nutrition et naturellement sur le goût.



Bonduelle Traiteur

SUR UN MARCHÉ FRANÇAIS DONT LA CROISSANCE RALENTIT FORTEMENT, BONDUELLE TRAITEUR POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT À UN RYTHME SOUTENU. SON POTENTIEL ET SES PERFORMANCES INDUSTRIELLES EN SALADES PRÊTES À CONSOMMER FROIDES ONT ÉTÉ RENFORCÉS PAR LA MISE EN EXPLOITATION D'UNE PREMIÈRE TRANCHE D'INVESTISSEMENTS SUR LE SITE DE ROSPORDEN. SES INVESTISSEMENTS SUR LE SEGMENT DU TRAITEUR CHAUD ONT ÉTÉ ACCRUS.



Patrick Néaume
Directeur général Bonduelle Traiteur
et Bonduelle Frais International

LA MAÎTRISE DES MÉTIERS DE TRAITEUR

Bonduelle augmente ses capacités de production et se donne les moyens de renforcer sa compétitivité et sa maîtrise industrielle afin de répondre à la demande toujours plus exigeante des consommateurs en repas prêts à l'emploi, pratiques, sains et équilibrés. Premier partenaire de la distribution moderne et de la restauration, Bonduelle Traiteur

développe en permanence de nouvelles recettes et solutions culinaires adaptées aux attentes variées des différentes cibles de clientèle et moments de consommation.

LE SOUTIEN DU LEADERSHIP À LA MARQUE

À côté de plusieurs opérations d'affichage mettant en scène les parmentiers de légumes à consommer chauds, la marque a marqué son grand retour à la télévision avec un ton moderne et une campagne puissante.

LE LANCEMENT DES LÉGUMES CUISINÉS

L'exercice 2007/2008 a également vu le lancement de nouveaux produits «juste cuisinés». À partir de recettes simples, sans artifice, Bonduelle Traiteur a imaginé six produits qui révèlent le bon goût des légumes et de leur texture. Ces différents légumes rehaussés de fines herbes sont prêts à déguster après une minute trente seulement passée au micro-ondes. Leurs faibles teneurs en matière grasse en font les accompagnements parfaits d'une alimentation équilibrée.



>>> FOCUS

UNE PRATICITÉ ADAPTÉE À LA MODERNITÉ

Prêtes à la dégustation, après un simple réchauffage, ces portions individuelles sont idéales pour les petites et grandes occasions : déjeuner sur le pouce, plateau TV, repas aux chandelles en amoureux... Elles constituent un accompagnement de choix pour une viande ou un poisson.



Campagne publicitaire
en télévision - France,
printemps 2008.



Bonduelle Frais International



SPÉCIALISTE DU LÉGUME 4^e GAMME, BONDUELLE FRAIS INTERNATIONAL POURSUIT LA CONSTRUCTION DE SON LEADERSHIP EUROPÉEN SUR DES MARCHÉS QUI ACCÈDENT À LA MATURITÉ, APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE FORTE CROISSANCE. LA MARQUE S'EST ENRICHIE DE NOUVEAUX PRODUITS ET DE NOUVEAUX CONCEPTS. LE DISPOSITIF INDUSTRIEL, BIEN QUE PERTURBÉ PAR L'INCENDIE D'UN SITE EN ITALIE DU NORD, S'EST RENFORCÉ ET SES PERFORMANCES ONT NETTEMENT PROGRESSÉ.

CONSOLIDATION DE NOS POSITIONS EN ALLEMAGNE

Avec près de 30 % du marché hors discount en Allemagne, et soutenue par une campagne de publicité télévisuelle, la marque Bonduelle a conforté sa position. Son offre s'est enrichie de nouvelles spécialités et sa présence s'est élargie dans la distribution. Après le lancement de «Kindersalat» destiné aux enfants, cette année l'accent a principalement porté sur des mélanges variant selon les saisons. Dans le même temps, Bonduelle a engagé une réorganisation de ses outils industriels, en spécialisant et rationalisant chacun des deux sites, pour les besoins de la marque mais également pour la fourniture des marchés très concurrentés du hard discount et de la restauration hors foyer.

Notons qu'après le démarrage de son nouvel outil de production dans le sud de l'Italie, à Battipaglia, en fin d'année 2007, et malgré l'incendie qui a détruit l'un des deux autres sites de ce pays en février 2008, Bonduelle a toujours réussi à maintenir sa qualité de service. Un nouveau site a été ouvert à proximité immédiate du précédent sinistré, à Lallio, dans l'été 2008.

INVESTISSEMENTS ACCRUS EN ITALIE ET EN FRANCE

Dans un contexte économique difficile, la croissance des marchés italien et français de salades 4^e gamme a très nettement marqué une pause, et la concurrence des marques clients s'est renforcée. Sur ces deux marchés, notre réaction a principalement porté sur l'accroissement de nos efforts de différenciation et de nos investissements média à la marque. C'est ainsi qu'en Italie, nous avons décliné avec succès la gamme «Agita & Gusta» sur le terrain de la santé active (salades snacking riches en oméga 3, en bêta-carotène...) et réussi le lancement du concept «M'ama, non M'ama». En France, les consommateurs ont vraiment apprécié le lancement d'un nouveau mélange «Iceberg & Ciboulette», la mise au point de systèmes d'ouverture-refermable facile des sachets, le relooking des packagings... ainsi que le retour après des années d'absence, de la marque à la télévision... Autant d'efforts dont nous attendons des effets positifs pour 2009.





Bonduelle Surgelé International



Michel Torris
Directeur général Bonduelle
Surgelé International

DANS UN MARCHÉ QUI RESTE FONDAMENTALEMENT PORTEUR, BONDUELLE SURGELÉ INTERNATIONAL DÉVELOPPE SES MARQUES DE FAÇON TRÈS QUALITATIVE, EN PROPOSANT TOUJOURS PLUS DE PRATICITÉ. IL MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE CRÉATIVE, DYNAMIQUE ET VISIBLE AU SEIN DES LINÉAIRES, POUR LA PLUS GRANDE SATISFACTION DU GRAND PUBLIC.

DES OBJECTIFS BIEN CIBLÉS

Implanté principalement en France sous sa marque et en Espagne sous la marque Frudesa, Bonduelle développe également les marques de distributeurs en Europe. Dans un contexte inflationniste, il s'efforce de compenser les coûts sans trop augmenter les prix. Il ne cesse d'élargir son offre pour l'adapter aux impératifs de la vie moderne et accroît ses performances industrielles tout en investissant dans la publicité et la visibilité de ses produits au sein des linéaires.

CONSOLIDATION DE LA MARQUE EN ESPAGNE

Dans un contexte économique marqué par la récession et la concurrence, Bonduelle Surgelé International a fait cette année de gros efforts pour réduire ses coûts et différencier sa gamme de produits. La Gamme Salto de Frudesa a été complètement rénovée. Les recettes de ces produits cuisinés ont changé et leur conditionnement a été relooké. La saison 2007/2008 a vu le lancement de Duo, un mélange de poissons et légumes, très bon pour la santé et de grande qualité gustative. Ce dynamisme a été remarqué par les partenaires de la distribution et a reçu un accueil favorable des consommateurs.

>>> FOCUS

L'ÉPINARD EN MILLE FEUILLES

Avec 7 millions de consommateurs en France, l'épinard nature est un segment incontournable du marché du légume. Ce produit avait malgré tout besoin d'innovation. Conscient des attentes des consommateurs, à la fois en matière de nutrition et de naturalité, Bonduelle a lancé cette année un produit surgelé de très grande qualité : l'épinard aux feuilles préservées. Lavés et égouttés avec soin, les épinards sont superposés feuille après feuille. Ils sont ensuite soigneusement découpés en 15 portions constituées de feuillets de 50 grammes puis rapidement surgelés afin de préserver toute l'intégrité du légume. Plein de vitamines et extrêmement pratique à cuisiner (3mn à la poêle et 2 mn au micro-ondes), ce produit bénéficie d'un pack dynamique déclenchant l'acte d'achat.





DÉVELOPPEMENT DES INNOVATIONS EN FRANCE ET EN EUROPE


En France, on assiste à un nouveau démarrage après quelques années difficiles. Les produits surgelés de Bonduelle progressent dans pratiquement toutes les grandes enseignes et s'adaptent surtout aux modifications des comportements des consommateurs qui limitent leurs achats, quand ils ne se tournent pas vers des commerces de proximité ou de hard discount. Une fois de plus, la réponse de Bonduelle fait le pari de la qualité et de l'innovation. Dans le reste de l'Europe où ses positions sont encore limitées, Bonduelle Surgelé International développe les investissements et organise ses forces de vente et de promotion.

>>> FOCUS

2007/2008 : LA CRÉATIVITÉ AVANT TOUT

Rarement la marque Bonduelle n'avait créé autant de produits nouveaux. La gamme «Famili' Ball» (bouchées de légumes) s'est agrandie avec les «Famili Rondo» et les «Famili Frites». Un nouveau concept surgelé a également vu le jour. Il s'agit des «Déli' Dome», portion individuelle de légumes, moderne et décorative dans l'assiette, qui se réchauffe au micro-ondes en moins de deux minutes.





Bonduelle Food Service

SUR LE MARCHÉ PORTEUR DE LA RESTAURATION HORS DOMICILE, BONDUELLE FOOD SERVICE OFFRE DES SOLUTIONS LÉGUMES ADAPTÉES AUX RÉSEAUX DE DISTRIBUTION SPÉCIALISÉS, AINSI QU'ÀUX GRANDES ENSEIGNES DE RESTAURATION INTERNATIONALES. SOCIÉTÉ DE NÉGOCE, ELLE FAIT APPEL AUX PRODUCTIONS DES AUTRES FILIALES DU GROUPE ET PROPOSE L'ENSEMBLE DES TECHNOLOGIES BONDUELLE.



Pascal Bredeloux
Directeur général
Bonduelle Food Service

UN DÉVELOPPEMENT GÉOGRAPHIQUE CONSTANT

Leader en Europe avec 20 % du marché, Bonduelle Food Service se développe fortement en Scandinavie, dans les Pays baltes, en Pologne, en République tchèque et en Hongrie, mais également en Italie et dans la péninsule Ibérique. La demande est par ailleurs de plus en plus européenne. Les grandes chaînes d'hôtels ou de restauration traitent en effet de plus en plus à l'échelon continental, même si elles recherchent des produits à façon, des recettes exclusives par pays. Bonduelle répond aux besoins de chacune d'entre elles et à la clientèle locale. Il développe un marketing adapté aux différentes organisations et met en place des interfaces technico-commerciales dans chaque pays.

PROXIMITÉ ET INNOVATION

Se rapprocher des consommateurs, développer le «sourcing» de proximité, répondre ainsi à la hausse du prix des transports sont autant d'objectifs à tenir dans un contexte fortement concurrentiel. Bonduelle Food Service se différencie également par l'innovation. Le développement des «Sachets Fraîcheur» s'est poursuivi dans toute l'Europe avec la création de 30 nouveaux produits dans une gamme qui en compte désormais une soixantaine et qui adapte les recettes et les formats à la maturité de chaque pays. «Flexibolsa» en Espagne et au Portugal, ou «Easy Bag», dans les pays anglo-saxons, ces sachets constituent une véritable alternative à la boîte en acier victime des tensions sur les prix du métal. Pour la première fois, également, Bonduelle a lancé des marques «cobrandées» avec des spécialistes du fromage frais ou des chaînes de restauration. Bonduelle Food Service développe également son offre catering ainsi qu'une marque dédiée à la restauration gastronomique «Sélection Gourmet».

>>> FOCUS

L'ACCENT SUR LA NUTRITION ET SUR LA SANTÉ

Dans son offre aux professionnels de la restauration hors domicile, Bonduelle Food Service s'efforce de faire du légume l'axe majeur de l'alimentation. Il met en œuvre une offre spécifique pour les professionnels de la santé, les hôpitaux, les maisons de retraites, etc. Il leur propose des produits plus riches en vitamine C, avec ou sans fibre. Sa gamme intitulée «Cordiales» se fonde sur l'équilibre et la forme. D'une manière plus générale, la promesse nutritionnelle et de santé inspire toute sa politique. Elle passe par des partenariats agronomiques de qualité, une sélection et une traçabilité des produits dès les semis. Elle est également garantie par une évolution constante des processus de conservation : une cuisson plus rapide, avec le moins d'eau possible aboutissant à une cuisson minute qui ne dénature pas les qualités originelles des produits.





>>> FOCUS

DE VÉRITABLES FRITES DE LÉGUMES

Lancés pour la restauration commerciale et scolaire, les « goosty frites » remplacent avantageusement les frites de pomme de terre. Elles sont dotées d'une véritable démarche nutritionnelle, proposant moins de sel, moins de matières grasses et davantage de croquant.



Les « Sachets Fraicheur », alternative à la conserve en métal, poursuivent leur développement.

Bonduelle hors Union européenne

DE PLUS EN PLUS PRÉSENT AUX FRONTIÈRES ORIENTALES DE L'EUROPE, ET NOTAMMENT EN RUSSIE, OÙ IL DISPOSE D'UNE FORTE CAPACITÉ DE PRODUCTION GRÂCE À SON USINE DE KRASNODAR, BONDUELLE EST ÉGALEMENT IMPLANTÉ SUR D'AUTRES CONTINENTS. SA RÉCENTE CROISSANCE EXTERNE AU CANADA LUI DONNE UNE BASE STRATÉGIQUE DE CHOIX SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NORD-AMÉRICAIN. IL EST AUSSI PRÉSENT EN AMÉRIQUE LATINE, SOIT AU TOTAL, PRÈS DE SOIXANTE PAYS POUR LA ZONE HORS UNION EUROPÉENNE.

Position des technologies du Groupe Bonduelle sur ses marchés hors Union européenne

n°1
surgelé
Canada
Brésil

n°1
conserve
Canada
Russie

33 300
hectares cultivés au Canada



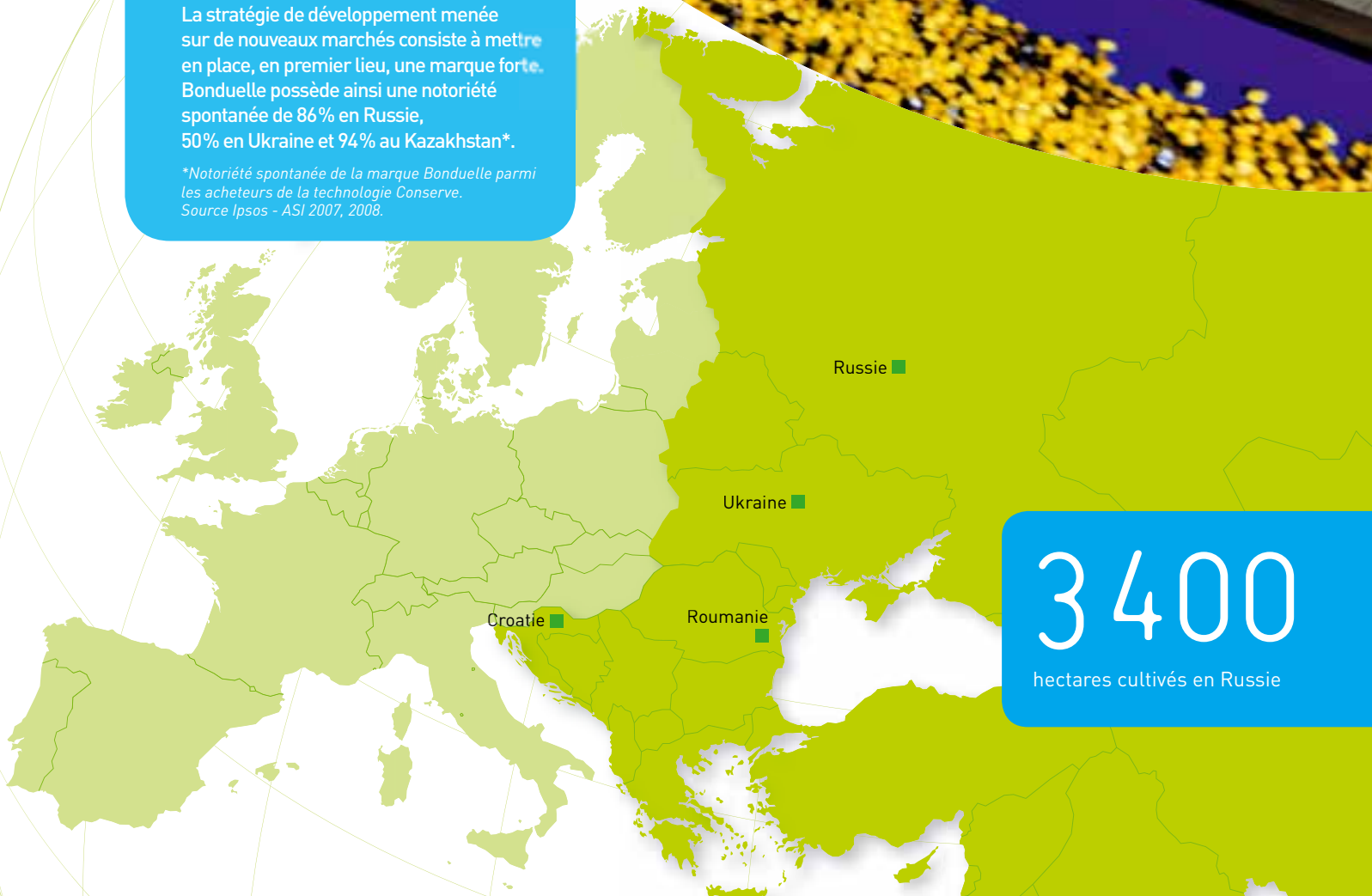
■ Directions commerciales - Bonduelle hors Union européenne.
Les marchés non desservis par une direction commerciale sont gérés par le service export de la filiale Bonduelle Development.



>>> FOCUS

La stratégie de développement menée sur de nouveaux marchés consiste à mettre en place, en premier lieu, une marque forte. Bonduelle possède ainsi une notoriété spontanée de 86% en Russie, 50% en Ukraine et 94% au Kazakhstan*.

**Notoriété spontanée de la marque Bonduelle parmi les acheteurs de la technologie Conserve. Source Ipsos - ASI 2007, 2008.*



3400

hectares cultivés en Russie

Amérique du Nord

16% du chiffre d'affaires

27% du résultat opérationnel courant

Autres pays (hors Union européenne et Amérique du Nord)

7% du chiffre d'affaires

20% du résultat opérationnel courant

Marché des légumes en Amérique du Nord*

85 milliards d'euros

Bonduelle Amérique du Nord



Daniel Vielfaure
Directeur général,
Bonduelle Amérique du Nord

GRÂCE À L'INTÉGRATION RÉUSSIE DE L'ENTREPRISE CANADIENNE CARRIÈRE, LE MARCHÉ NORD-AMÉRICAIN REPRÉSENTE ACTUELLEMENT 15% DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE BONDUELLE. LA DIVERSIFICATION DES APPROVISIONNEMENTS S'ACCOMPAGNE DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT SUR UN MARCHÉ À FORT POTENTIEL.



Usine de Tecumseh :
équipe en charge
de l'optimisation
du rendement légume.

UNE INTÉGRATION PARTICULIÈREMENT RÉUSSIE

Le rachat d'Aliments Carrière par le Groupe Bonduelle a débouché cette année sur une intégration des deux entreprises. Cette intégration s'est extrêmement bien déroulée, tant sur le plan technique que sur le plan humain. Similarité des valeurs, transfert de connaissance et confiance mutuelle ont facilité l'opération. Des synergies importantes ont été réalisées avec succès, notamment dans le rendement

légume. De plus, dès novembre 2008, Bonduelle vendra sur le marché nord-américain le premier haricot vert extra-fin cultivé et transformé localement avec les avantages de fraîcheur, les économies de transport et surtout la qualité à laquelle les clients de Bonduelle ont été habitués avec le produit importé de France.

FAVORISER L'INNOVATION DANS TOUS LES SECTEURS

Traditionnellement centrée sur les marques de distributeurs et les produits de base en conserve comme en surgelé, l'entreprise Carrière bénéficie aujourd'hui de la banque d'innovations de Bonduelle. Elle en a profité par exemple pour introduire au détail les légumes surgelés Arctic Gardens micro-ondables avec et sans sauce. Au Service Alimentaire, le lancement de produits à valeur ajoutée sous la marque Bonduelle comme les Grillés et autres, sont très adaptés. Sans délaisser les marques de distributeurs, l'entreprise développe de façon complémentaire ses deux marques propres : Arctic Gardens et Bonduelle, réservant cette dernière aux produits sophistiqués du Food Service. Un gros effort est fait pour favoriser la notoriété de la marque Arctic Gardens au Canada. La participation à de nombreux salons s'accompagne de publicités à la télévision, le budget affecté à ces actions de promotion ayant été multiplié par deux.





UN TRÈS FORT POTENTIEL, NOTAMMENT AUX ÉTATS-UNIS

Bonduelle fournit désormais 80 % du marché canadien des légumes en conserve et en surgelé. Grâce notamment à la localisation géographique de ses usines, Bonduelle Amérique du Nord est très bien positionnée pour desservir le centre et la côte est des USA. Les États-Unis représentent d'ores et déjà 27% du chiffre d'affaires de la division. Les régions agricoles de l'Ontario et du Québec sont caractérisées par un climat continental. En 2008, la vente des légumes canadiens aux États-Unis est paradoxalement favorisée par la priorité donnée dans ce pays aux biocarburants et la rareté que cette priorité imprime au marché du légume marqué par une forte inflation. Compte tenu de ce potentiel et des excellents résultats qui permettent dès cette année d'en absorber la charge financière, l'acquisition d'Aliments Carrière s'avère être une excellente opération pour le groupe. Tout va être mis en œuvre pour améliorer encore la productivité de l'entreprise et sa capacité à fournir des produits innovants au marché nord-américain.

>>> FOCUS

UN APPAREIL INDUSTRIEL JUDICIEUSEMENT RÉPARTI

Bonduelle dispose de 7 usines au Canada. Quatre sont opérationnelles au Québec et permettent d'alimenter le marché de l'est canadien et la côte est américaine. Trois autres sont situées dans la péninsule ontarienne dont la pointe sud au cœur des États-Unis se retrouve à la même latitude que le nord de la Californie. Elles constituent une plate-forme stratégique idéale pour l'exportation vers le centre des États-Unis. Seul l'ouest du territoire nord-américain souffre encore de l'absence de proximité avec les productions de légumes du groupe.

>>> FOCUS

ARCTIC GARDENS : UNE MARQUE LEADER



Leader incontesté au Québec avec plus de 50 % du marché, la marque de surgelés au détail Arctic Gardens gagne du terrain tous les jours. Des efforts soutenus seront déployés afin de prendre de l'expansion dans le reste du Canada notamment en Ontario, le plus grand marché du pays.



Bonduelle deveLopment



Benoît Bonduelle,
Directeur général
Bonduelle Development

BONDUELLE DEVELOPMENT S'EST DONNÉ POUR MISSION DE DÉVELOPPER LA MARQUE BONDUELLE PARTOUT DANS LE MONDE. AFIN DE SATISFAIRE LA DEMANDE LOCALE, BONDUELLE PARIE SUR LA PROXIMITÉ, MULTIPLIE LES SOLUTIONS SUR MESURE ET POURSUIT LA DIVERSIFICATION GÉOGRAPHIQUE DE SES APPROVISIONNEMENTS.

UN CONTEXTE GÉNÉRAL PEU FAVORABLE

Outre le renchérissement des matières premières, l'entreprise a souffert d'un contexte de change très défavorable, surtout en Russie, en Ukraine et au Kazakhstan où les produits sont vendus en dollars. A contrario, les monnaies de grands pays d'achat comme la Pologne et la Hongrie se sont renforcées. La concurrence s'est également accrue, en provenance notamment des USA et de la Thaïlande. Bonduelle a toutefois réussi à répercuter partiellement ces hausses.

DAVANTAGE DE TRANSPARENCE EN RUSSIE

En Russie, il a été décidé que la filiale locale de Bonduelle importerait désormais directement ses produits. Cette importation directe permettra de prévenir les risques de contrefaçon et de diminuer les stocks chez nos distributeurs, qui passeront de trois à un mois. Ce déstockage important constitue pour nous un manque à gagner sur la saison 2007/2008. L'autre événement important est l'expansion continue de nouveaux segments comme les olives, les cornichons, les champignons et les tomates. L'unité de production de Krasnodar a encore vu sa capacité de production augmenter, passant de 40 000 à 48 000 tonnes par an.

FORT DÉVELOPPEMENT EN EX-CEI ET EN EUROPE DE L'EST

Bonduelle réalise de très bons résultats dans les républiques de l'ex-CEI, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Ouzbékistan, etc., grâce notamment à de forts investissements marketing et à de nombreuses campagnes de publicité à la télévision. En Biélorussie, en Ukraine et en Arménie, les taux de croissance se situent entre 20 et 30%. En Europe de l'Est, les pays portés par l'élargissement de l'Union européenne, comme la Roumanie ou la Bulgarie, connaissent également des taux de croissance très importants.



BELLE PROGRESSION EN AMÉRIQUE LATINE

Les ventes de Bonduelle retrouvent la croissance en Amérique latine et notamment en Argentine où les importations sont favorisées par le renchérissement des productions nationales lié à une forte inflation locale. Suite à l'abandon de son activité surgelée par un partenaire local, Bonduelle a dû revenir à des approvisionnements européens ou brésiliens.

LES CONDITIONS DU SUCCÈS À MOYEN TERME

La progression des ventes dans pratiquement tous les pays s'accompagne d'une notoriété croissante de la marque Bonduelle et de ses différents produits notamment en appertisation et en surgelé. La poursuite du succès passe par la multiplication des solutions légumes adaptées au degré de maturité et au mode de consommation de chaque pays. La poursuite de la croissance dans les prochaines années devra pourtant tenir compte des hausses des coûts de revient. Si celles-ci se maintenaient à des taux trop importants, les préférences des consommateurs pourraient se tourner vers d'autres produits alimentaires plus basiques et de qualité moindre. La maîtrise de l'inflation de nos matières premières, l'adaptation de notre offre dans les pays à plus faible pouvoir d'achat et des investissements constants de productivité seront les leviers de notre croissance future.

>>> FOCUS

DES SOLUTIONS LÉGUMES ADAPTÉES À CHAQUE PAYS

Adapter l'offre aux habitudes alimentaires et aux exigences nutritionnelles de chaque pays, tel est le challenge que s'est fixé Bonduelle Development pour assurer le leadership de la marque dans le monde. Cette démarche consiste à adapter la richesse des légumes aux recettes inspirées des traditions locales. Elle propose également des alternatives aux pratiques marketing d'uniformisation alimentaire. Il s'agit d'un pari sur l'avenir. La consommation de légumes constitue en effet une garantie de bien-être et de santé dans un monde où les habitudes alimentaires se font plus exigeantes.



Letcho
(Europe centrale
et orientale)

Cœurs de palmier
(Mercosur)



LE
GROUPE



Comptes consolidés

Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	30 juin 2007	30 juin 2008
ACTIFS NON COURANTS	454 949	553 838
Autres immobilisations incorporelles	42 890	44 996
Goodwill	75 312	101 317
Immobilisations corporelles	297 838	381 228
Titres mis en équivalence	27 621	161
Autres actifs financiers non courants	2 495	10 657
Impôts différés	8 312	13 304
Autres actifs non courants	480	2 176
ACTIFS COURANTS	785 891	906 815
Stocks et en-cours	319 205	394 847
Clients et autres débiteurs	374 313	379 710
Créances d'impôt	6 241	17 356
Autres actifs courants	4 200	3 939
Autres actifs financiers courants	18 820	17 288
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63 112	93 673
TOTAL DE L'ACTIF	1 240 840	1 460 653

Passif

(en milliers d'euros)	30 juin 2007	30 juin 2008
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	360 692	372 127
Capital social	56 000	56 000
Primes liées au capital	22 545	22 545
Réserves consolidées	282 147	293 582
INTÉRÊTS MINORITAIRES	21 133	19 041
CAPITAUX PROPRES	381 825	391 168
PASSIFS NON COURANTS	264 717	406 140
Dettes financières	228 805	347 329
Engagements envers le personnel	5 696	4 316
Autres provisions non courantes	9 221	11 382
Impôts différés	10 699	31 615
Autres passifs non courants	10 296	11 498
PASSIFS COURANTS	594 298	663 345
Dettes financières courantes	131 553	180 816
Provisions courantes	2 544	4 752
Fournisseurs et autres créditeurs	450 974	473 529
Dettes d'impôt	7 685	3 211
Autres passifs courants	1 542	1 037
TOTAL DU PASSIF	1 240 840	1 460 653

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	30 juin 2007	30 juin 2008
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 252 989	1 490 147
Achats et charges externes	(864 971)	(1 036 329)
Charges de personnel	(249 805)	(294 856)
Amortissements	(51 601)	(66 433)
Autres produits opérationnels	27 667	51 104
Autres charges opérationnelles	(42 344)	(43 252)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	71 936	100 381
Éléments non récurrents	12 083	(1 771)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	84 018	98 610
Produits financiers	29 924	48 230
Charges financières	(42 188)	(73 220)
RÉSULTAT FINANCIER	(12 264)	(24 990)
Résultats des sociétés mises en équivalence	3 856	110
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	75 610	73 730
Impôts sur le résultat	(23 894)	(21 889)
RÉSULTAT NET	51 716	51 841
Part du groupe	51 803	51 160
Part des minoritaires	(87)	680
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	6,58	6,69
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	6,56	6,68

Flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	30 juin 2007	30 juin 2008
RÉSULTAT NET	51 716	51 841
Résultat des sociétés mises en équivalence	(3856)	(110)
Amortissements et perte de valeur	51760	64 925
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie	(1 147)	1 080
Impôts payés	(14 827)	(15 298)
Charges (produits) d'impôt	23 894	21 909
Intérêts courus	482	685
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	108 023	125 030
Variation du besoin en fonds de roulement	(29 372)	(19 008)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	78 651	106 022
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite	(0)	(87 876)
Investissements industriels	(63 379)	(71 820)
Investissements financiers	(9 437)	(1 570)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers	7 023	1 408
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées	(201)	362
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(65 993)	(159 496)
Augmentation de capital	132	0
Cession (acquisition) nette d'actions propres	705	(18 081)
Émission d'emprunts	10 744	149 126
Remboursements d'emprunts	(3 325)	(38 255)
Variation nette des concours bancaires et autres actifs financiers	7 779	3 794
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires	(10 316)	(11 101)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	5 720	85 483
Incidence des variations des taux de change	88	(3 241)
VARIATION DE TRÉSORERIE	18 466	28 768
Trésorerie à l'ouverture	44 308	62 774
Trésorerie à la clôture	62 774	91 542
VARIATION DE TRÉSORERIE	18 466	28 768

Allemagne/Deutschland

Bonduelle

Am Heilbrunnen 136-138
D-72766 Reutlingen
Tél. : +49 71 21 14 940
Fax : +49 71 21 14 94 48
www.bonduelle.de

Argentine/Argentina

Bonduelle

Av. Libertador 1517
Vicente Lopez
AR- 1638 Buenos Aires
Tél. : +54 114 796 3500
Fax : +54 114 795 0114
bondargentine@bonduelle.com

Brésil/Brasil

Bonduelle do Brasil Comercial

Avenida Brig. Faria Lima, 1713
3° andar – cj. 31/32
BR-01451-001 Pinheiros -São -Paulo
Tél. : +55 11 3031 0196
Fax : +55 11 3031 0560
bonduelle@bonduelle.com.br

Canada/Canada

Bonduelle Amérique du Nord

Siège Social :
540 chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0 Canada
Tél. : +1 450 787 3411
Fax : +1 450 787 3537
www.bonduelle.ca

Bonduelle Amérique du Nord

Bureau de vente :
8615 boul. St-Laurent Bureau 200
Montréal (Québec)
H2P 2M9 Canada
Tél. : +1 514 384 4281
Fax : +1 514 384 7992

Croatie/Croatia

Bonduelle

Representative Office
Garicgradska 5
HR-100 00 Zagreb
Tél./Fax : +385 1 30 94 565

Danemark/Danmark

Bonduelle Nordic

Sluseholmen 2-4
DK 2450- Copenhagen
Tél. : +45 70 70 29 75
Fax : +45 70 70 29 85
bonduelle@bonduelle.dk

Espagne/España

Bonduelle

Avda. de España n°17-2°
Centro Empresarial
E-28100-Alcobendas
Tél. : +34 916 586 051
Fax : +34 916 546 599
bmad@retemail.es
www.bonduelle.es

France

Bonduelle Conserve International

Rue Nicolas Appert – BP 30173
F-59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60
Fax : +33 (0)3 20 43 60 10
www.bonduelle.fr

Bonduelle Development

Export Outre-Mer
Rue Nicolas Appert – BP 30173
F-59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60
Fax : +33 (0)3 20 43 60 31
www.bonduelle-export.com

Bonduelle Food Service

Rue Nicolas Appert – BP 30173
F-59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél +33 (0)3 20 43 60 60
Fax : +33 (0)3 20 43 60 19
www.bonduelle-foodservice.fr

Bonduelle Frais International

90 rue André Citroën – BP 32
F-69742 Genas Cedex
Tél. : +33 (0)4 72 79 25 25
Fax : +33 (0)4 72 79 25 99
www.bonduelle.fr

Bonduelle SA

Rue Nicolas Appert – BP 30173
F-59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60
Fax : +33 (0)3 20 43 60 00
www.bonduelle.com
www.fondation-louisbonduelle.org

Bonduelle Surgelée International

Rue Nicolas Appert – BP 30173
F-59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60
Fax : +33 (0)3 20 43 60 19
www.bonduelle.fr

Bonduelle Traiteur

67 route de Concarneau - BP 27
F- 29140 Rosporden
Tél. : +33 (0)2 98 98 52 00
Fax : +33 (0)2 98 98 52 99
www.bonduelle.fr

Hongrie/Magyarország

Bonduelle

Nagyszőlös utca 11-15, II^e étage
H-1113 Budapest
Tél. : +36 1 577 16 10
Fax : +36 1 577 1629
www.bonduelle.hu

Italie/Italia

Bonduelle Italia

Via Trento, SNC
I-24060 San Paolo d'Argon (BG)
Tél. : +39 035 425 2411
Fax : +39 035 952 880
www.bonduelle.it
www.fondazionebonduelle.org

Pays-Bas/Nederland

Bonduelle Benelux

Postbus 28058
NL – 5602 JB Eindhoven
Tél. : +31 (0) 40 261 88 33
Fax : +31 (0) 40 261 88 34
www.bonduelle.nl
www.bonduelle.be
www.louisbonduellefoundation.org

Pologne/Polska

Bonduelle

Ursynow Business Park
ul. Pulawska 303
PL-02-785 Warszawa
Tél. : +48 (0) 22 549 41 00
Fax : +48 (0) 22 549 41 02
biurowwa@bonduelle.pl
www.bonduelle.pl

Portugal/Portugal

Bonduelle

Zona Industrial de Santarém
P-2005-002 Várzea
Tél. : +351 243 359 070
Fax : +351 243 359 079
bsantarem@bonduelle.com

Rép. tchèque/Ceská Rep.

Bonduelle

Hybernská 24
CZ-110 00 Praha 1
Tél. : +420 (0)2 22 81 10 11
Fax : +420 (0)2 22 81 10 20
bonduelle@bonduelle.cz
www.bonduelle.cz

Roumanie/România

Bonduelle

Reprezentanta in România
Piata Alba Iulia nr 5,
Bl/numero 4. ap.17, etage 4.
Sector 3, Bucuresti
Tél. : +40 21 318 40 70
Fax : +40 21 318 40 96
www.bonduelle.ro

Russie/Rossija

000"Bonduelle-Kuban"

2-ya Magistralnaya ul, 8A /1
RU-123290 Moscow
Tél. : +7 495 642 67 38
Fax : +7 495 642 67 39
pecoest@ru.ru

Ukraine/Ukraine

Bonduelle

6, avenue Schevchenko ,app.26.
UA-01030 Kiev
Tél. : +38 044 537 06 61
Fax : +38 044 235 12 95
www.bonduelle.ua



NB : Le document de référence est composé :

- du rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2007/2008,
- du rapport financier de l'exercice 2007/2008,
- d'une annexe,
- d'une table de concordance,

Etant précisé que chacun des documents pris isolément ne peut constituer le document de référence.



Bonduelle

Rapport financier
2007/2008

Sommaire



2 - Rapport d'activité

Rapport de la Gérance	2
I. Activité et résultats	2
II. Gestion des risques	10
III. Responsabilité sociale et environnementale	14
IV. Renseignements concernant le capital	16
V. Pacte d'actionnaires	21
VI. Évolution de l'actionnariat	21
VII. Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2007	22
VIII. Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2008	22
IX. Dividendes	22
X. Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux	23
XI. Renseignements complémentaires concernant les organes de Direction et de Surveillance	24
Rapport sur le projet de résolutions	27
Rapport du Conseil de Surveillance	30
Rapport du Président du Conseil de Surveillance	31
Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	35



36 - Comptes consolidés

Compte de résultat consolidé	36
Bilan consolidé	37
Tableau de flux de trésorerie	38
Variation des capitaux propres consolidés	39
Annexe aux comptes consolidés annuels	40
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	78



80 - Comptes sociaux

Compte de résultat	80
Bilan	81
Tableau de flux de trésorerie	82
Annexe aux comptes sociaux annuels	83
Renseignements concernant les filiales et participations	91
Résultats financiers des cinq derniers exercices	92
Assemblée Générale Mixte du 4 décembre 2008 - Texte des résolutions	93
Rapport général des Commissaires aux Comptes	98
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	99



100 - Informations complémentaires

Renseignements de caractère général concernant la société	100
Tableau d'évolution du capital	108
Honoraires des Commissaires aux Comptes	109
Descriptif du programme de rachat d'actions	110
Rapport spécial sur les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat d'actions	112
Informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	113
Responsable du document de référence et du rapport financier annuel	114

Rapport d'activité et comptes de l'exercice

Rapport de La Gérance

Introduction

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle de l'exercice clos le 30 juin 2008 sont présentés conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées dans l'Union européenne. Ils comprennent, à titre comparatif, les données relatives à l'exercice clos au 30 juin 2007 arrêtées selon les mêmes règles, y compris les normes IFRS 7 et 8, cette dernière étant appliquée par anticipation.

Dans un contexte de crise économique mondiale sévère, qui restera probablement dans les livres d'histoire économique, le groupe affiche au cours de l'exercice 2007/2008 une progression historique de ses ventes et de sa rentabilité !

Cette performance s'explique largement par la consolidation d'Aliments Carrière au Canada, nouveau relais de croissance pour le groupe, dorénavant rebaptisé Bonduelle Amérique du Nord, mais révèle surtout la pertinence de ses choix stratégiques tant commerciaux et marketing qu'agro-industriels, et, donc, sa grande solidité dans une conjoncture économique très dégradée.

I - Activité et résultats

1 - Évolution des résultats du groupe

Croissance du chiffre d'affaires consolidé : + 18,9% à taux de change courants.

À périmètre comparable et taux de change courants, la hausse est de + 1,3%.

Cette croissance de l'activité se retrouve principalement dans les zones géographiques du périmètre historique du groupe.

Union européenne

L'UE a progressivement été « rattrapée » par la crise financière américaine, et par la propagation de celle-ci à l'ensemble de l'économie. Cette conjoncture a été aggravée par une inflation vertigineuse de l'ensemble des matières premières et des consommables inévitablement répercutée par les transformateurs de produits de grande consommation dans les prix de vente consommateur, créant un réel problème de pouvoir d'achat. Le durcissement significatif des conditions de crédit et, conséquemment, l'évolution de l'équation de change dramatique pour les exportateurs sont venus renforcer ces tendances défavorables.

Malgré ce climat d'affaires très défavorable, mais fort de sa présence sur un large éventail de produits de base, dans l'ensemble des circuits de distribution (enseignes classiques comme discounters, restauration commerciale comme d'entreprise, scolaire ou hospitalière...), sous ses propres marques (Bonduelle, Cassegrain, Frudesa, Salto) comme aussi sous celles de ses clients, plus accessibles pour les consommateurs, le groupe affiche une croissance positive de ses ventes dans l'UE de 1,8%.

Cette performance est d'autant plus remarquable que l'exercice a été fortement pénalisé par la destruction totale (incendie fin février) de notre plus gros site de préparation de salades à Bergame. Heureusement, l'extraordinaire mobilisation des équipes italiennes a permis de rétablir le service client dès juillet, garantissant ainsi les ventes de l'année 2008/2009. De plus, les déficits de production liés aux mauvaises conditions météorologiques de l'été 2007 ont limité les possibilités d'animation promotionnelle et, donc, le dynamisme commercial. Par chance, celles de l'été 2008 ont permis de reconstituer les stocks et d'aborder 2008/2009 dans de meilleures conditions de disponibilité produit.



Hors Union européenne

Si les pays de l'ex-CEI ont été beaucoup moins touchés par la crise de consommation, la préparation de l'évolution, à compter de juillet 2008, des modalités d'approvisionnement du marché russe nous a délibérément coûté plusieurs points de croissance sur l'exercice. En effet, avant de pouvoir procéder par nous-mêmes à l'importation de nos produits, il nous a fallu résorber totalement les stocks détenus par les importateurs. Cette opération, achevée à l'été 2008, permet de prévoir un retour à une croissance importante sur le nouvel exercice, avec un risque client significativement diminué et une capacité accrue à lutter contre la contrefaçon de notre marque.

Par ailleurs le développement des ventes en Ukraine et dans les Balkans a été très dynamique : la marque, forte de campagnes de communication désormais généralisées à l'ensemble des pays, y jouit désormais d'une notoriété excellente.

Le fait le plus marquant de l'exercice a naturellement été l'acquisition et l'intégration réussie d'Aliments Carrière qui, regroupé avec notre filiale américaine, constitue une zone nord-américaine représentant désormais plus de 15% du chiffre d'affaires du groupe.

Cette nouvelle filiale, baptisée Bonduelle Amérique du Nord, a réalisé une très belle performance puisque ses ventes, converties en euros, ont été stables par rapport à l'année précédente, malgré la dépréciation très sensible du dollar canadien.

C'est là la marque du dynamisme et de la compétence d'une équipe très motivée d'avoir rejoint le Groupe Bonduelle, tant pour des raisons de partage de valeurs et de culture, que d'accès à un portefeuille produits et à des savoir-faire marketing et agro-industriel qui ont largement alimenté le succès de la marque Arctic Gardens et amélioré la compétitivité de Bonduelle Amérique du Nord.

Si l'on ajoute l'Amérique du Sud, où nous jouissons de positions solides notamment au Brésil, et les ventes réalisées en grande exportation dans le reste du monde, ce sont désormais près de 22% des ventes du groupe qui sont réalisées en dehors de l'UE. Compte tenu des taux de croissance attendus, en interne comme en externe, cette part devrait augmenter largement dans les années qui viennent, avec un développement qui pourrait s'accroître compte tenu de la tendance actuelle de revalorisation du dollar par rapport à l'euro.

2 - Résultat opérationnel et résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant, avec une progression de 39%, passe le cap symbolique des 100 millions d'euros, soit 6,7% du chiffre d'affaires, en amélioration de 100 bp par rapport à l'année précédente (71,9 millions d'euros et 5,7% du chiffre d'affaires).

Ce résultat en très forte progression, se traduit, après éléments non récurrents de -2 millions d'euros, par un résultat opérationnel de plus de 98 millions d'euros. Il est en progression de près de

17% et ceci malgré des investissements marketing et industriel en hausse à nouveau. Il convient ici de préciser que le résultat opérationnel (et le résultat net) de l'année précédente avaient été favorablement impactés par le changement d'estimation de la valorisation des stocks à concurrence de 14 millions d'euros.

Cette amélioration de la rentabilité a pu être réalisée malgré une évolution défavorable des changes (appréciation du forint hongrois et du dollar canadien contre dollar américain), la hausse des prix des matières premières et consommables et la destruction fin février 2008 du site de production de salades en sachets de San Paolo.

Ces résultats reflètent la compétence et la grande motivation de l'ensemble des collaborateurs, la pertinence des choix stratégiques, ainsi que les actions menées ces dernières années pour améliorer l'efficacité de nos organisations en termes de restructuration des usines, concentration des back-offices par zone géographique et d'investissements en compétitivité et systèmes d'information.

3 - Résultat net part du groupe

Le résultat net consolidé est stable à 51,8 millions d'euros, soit 3,5% du chiffre d'affaires.

Le résultat net part du groupe s'élève à 51,2 millions d'euros, comparable à celui de l'exercice 2006/2007, en dépit d'un effet de base défavorable résultant de l'impact enregistré l'année dernière en éléments non récurrents du changement d'estimation de la valorisation des stocks évalué à 9,5 millions d'euros net d'impôt.

Le résultat financier représente une charge de 25 millions d'euros contre une charge de 12,3 millions d'euros en 2006/2007, soit plus qu'un doublement de la charge financière nette.

À périmètre constant et hors effets de change et impact de la règle IAS 32/39, les frais financiers s'établissent à 17,1 millions d'euros, en baisse de 1,6 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est due principalement à l'activation sur la totalité de l'exercice des instruments de couverture de taux qui protègent le coût de notre dette financière ainsi qu'à l'émission obligatoire réalisée en juillet 2007 par le groupe à des conditions attractives.

Les effets de change et l'impact de la règle IAS 32/39 dégagent un résultat positif de 1 million d'euros, moins favorable que lors de l'exercice 2006/2007, compte tenu notamment des variations des marchés de taux et de change.

Enfin, le coût du financement de l'acquisition d'Aliments Carrière et du financement de son exploitation augmente significativement de 1,2 million d'euros pour l'exercice 2006/2007 (portage de 23% du capital) à 8,9 millions d'euros pour l'exercice 2007/2008.

La réduction de la charge d'impôt du groupe à 21,9 millions d'euros contre 23,9 millions d'euros en 2006/2007 est la conséquence de l'évolution de la répartition des filiales contributives au résultat du groupe, étant précisé que les déficits de l'activité en Allemagne ont été activés alors que ceux de l'activité frais en

France antérieurs à son entrée dans l'intégration fiscale française ont été désactivés.

4 - Investissements

Les investissements hors croissance externe, s'élèvent à 70,6 millions d'euros contre 57,9 millions d'euros en 2006/2007.

Ces investissements sont affectés à développer les capacités de production, renforcer la productivité et la sécurité des équipements, développer l'innovation et protéger l'environnement afin de soutenir la croissance des activités du groupe dans toutes ses géographies.

L'exercice 2007/2008 a vu la fin du programme de déploiement de notre ERP avec l'activité Traiteur en France et en Italie.

Les dépenses en recherche et développement, qui représentent environ 1% du chiffre d'affaires, nous permettent de maintenir une politique dynamique de projets innovants, tant en matière de nouveaux produits tels que les gratinés de légumes ou les légumes cuisinés, que la mise au point de nouveaux processus de fabrication tels que la gamme «légumes du soleil» à la marque Cassegrain ou les «Famili ball» en surgelé.

5 - Augmentation du besoin en fonds de roulement

L'augmentation du besoin en fonds de roulement de 74 millions d'euros résulte principalement de l'acquisition de la société canadienne Aliments Carrière, à concurrence de 47 millions d'euros. À périmètre constant, l'augmentation de 27 millions d'euros s'explique par :

- d'une part, l'augmentation des stocks de 26 millions d'euros à 345 millions d'euros au 30 juin 2008, soit 27% du chiffre d'affaires, contre 319 millions d'euros au 30 juin 2007 qui provient essentiellement des augmentations de prix des matières premières agricoles, partiellement compensée par l'augmentation du crédit fournisseurs ;
- d'autre part, une amélioration du recouvrement clients, due aux efforts déployés au cours de l'année pour réduire ce poste qui passe de 84 à 74 jours de rotation ;
- enfin, une forte augmentation des autres postes du BFR résultant principalement de l'indemnité d'assurance à recevoir suite à l'incendie de l'usine de San Paolo, à un décalage dans les ventes de semences aux producteurs et à des créances de TVA à récupérer en Italie.

6 - Ratio dette financière sur fonds propres maîtrisé

Les dettes financières brutes s'élèvent à 528 millions d'euros, nettes de la trésorerie et des autres actifs financiers inscrits à l'actif du bilan pour 119 millions d'euros, elles représentent 409 millions d'euros, soit 105% des fonds propres contre 73% au 30 juin 2007.

A. Endettement financier net

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin		
	2006	2007	2008
Endettement financier net	281,3	277,9	409,0
Capitaux propres	333,1	381,8	391,2
Dette financière nette sur fonds propres	0,84	0,73	1,05

B. Répartition de la dette financière nette après swap de taux d'intérêts et de change

<i>(en %)</i>	Au 30 juin		
	2006	2007	2008
Taux fixe	5,7	5,1	4,8
Taux variable	94,3	94,9	95,2
Euro	93	75	98
Dollar US	(4)	3	1
Autres devises	11	22	1

7 - Faits marquants

Groupe

Le 12 juillet 2007, le Groupe Bonduelle a annoncé la prise de contrôle à 100% d'Aliments Carrière, leader canadien des légumes en conserve et surgelé, devenu Bonduelle Amérique du Nord. Étape importante du développement international de l'entreprise, cette acquisition lui a permis de s'implanter durablement sur le continent nord-américain.

Présent commercialement aux États-Unis ainsi qu'au Canada, Bonduelle Amérique du Nord possède une activité répartie sur les 2 technologies «traditionnelles» de Bonduelle : la conserve (40% du chiffre d'affaires) et le surgelé (60% du chiffre d'affaires) avec des ventes représentant l'équivalent de 225 millions d'euros.

L'activité surgelé, dominante, est majoritairement implantée au Canada (62%) et se répartit selon 3 vecteurs de distribution en proportion spécifique au continent d'outre Atlantique. Avec seulement 43% de vente en grande distribution, cette activité reflète



l'importance du marché BtoB et notamment de l'activité *food service* qui pèse 30% du marché total des légumes en Amérique du Nord, vs 14% en Europe de l'Ouest*. Le secteur de la grande distribution est néanmoins dynamique, porté notamment par la marque Artic Gardens, leader sur son marché au Québec, qui représente désormais 12% des ventes de Bonduelle Amérique du Nord.

L'activité conserve est, elle, répartie entre le Canada (84%) et les États-Unis (16%), et les ventes s'effectuent majoritairement au travers du circuit de la grande distribution (70%).

Bonduelle Amérique du Nord permet au groupe de diversifier la répartition géographique de ses zones de production. 7 usines (4 au Québec et 3 en Ontario) s'ajoutent aux 23 sites de production situés en Europe de l'Ouest, centrale et orientale. À proximité de grandes villes canadiennes et des concentrations de population de la côte Est des États-Unis, les 7 outils de production (2 spécialisés en conserve, 3 en surgelé et 2 hybrides), produisent près de 300 000 tonnes de légumes au service d'un marché comptant 190 millions d'habitants, soit une population 3 fois plus importante que celle de la France.

Pour le groupe, l'intégration de Bonduelle Amérique du Nord représente un potentiel d'échanges de « bonnes pratiques » effectuées de part et d'autre de l'Atlantique et de synergies dans divers domaines tels que la production agricole, les rendements industriels, les consommations d'eau et d'énergie, l'innovation, les nouveaux produits... L'impact financier de ces synergies est estimé à 10 millions de dollars canadiens, dont environ la moitié a été réalisée dès cette année.

L'extension de la gamme de légumes cuisinés « à la vapeur » « *Steammm!* » commercialisés à la marque Artic Gardens et la décision de lancer leur fabrication localement symbolise la réussite d'une première année d'intégration complète. Ces produits, issus du savoir-faire agro-industriel de Bonduelle, ont déjà rencontré un franc succès auprès des consommateurs canadiens. Ils seront étendus dès cette année vers d'autres zones géographiques au Canada.

Début juillet, le Groupe Bonduelle a émis un emprunt obligataire à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) pour un montant de 150 millions d'euros remboursable *in fine* à 6 ans.

L'émission des OBSAAR d'une valeur nominale de 1 000 euros, a permis à Bonduelle de tirer avantage des conditions de marché favorables en optimisant le coût de sa dette afin de renforcer sa structure financière.

Les fonds levés ont été affectés au financement de la politique de croissance externe du groupe par acquisitions ciblées. Cette opération permettra également à Bonduelle de renforcer le cas échéant ses fonds propres en cas de souscription à des actions nouvelles.

Innovations : une année riche !

Produits

Traiteur : *Parmentiers de légumes*

Prêts à réchauffer, faciles à consommer. Des recettes inédites qui se déclinent selon plusieurs légumes et permettent une présentation originale sur l'assiette.

Surgelé : *Déli'Dôme*

Trois délicieuses recettes de légumes cuisinés... en forme de dômes, font leur apparition au rayon surgelé.

Surgelé : *Steammm!*

La marque Arctic Gardens, commercialisée en Amérique du Nord, propose une gamme de recettes de légumes cuisinés à la vapeur.

Conserve : *Concassés de légumes*

La marque Cassegrain lance une gamme composée des meilleurs légumes délicatement concassés et cuisinés.

Packaging

Une charte graphique homogène

Principale innovation de cette nouvelle identité, Bonduelle se dote d'une charte graphique nutritionnelle, conforme aux recommandations de la CIAA (confédération des industries agro-alimentaire de l'UE). Présente sur tous les produits Bonduelle et dans tous les pays, la partie nutrition devient homogène, claire et donne des repères aux consommateurs.

Conserve : *Easy-peal*

Des ouvertures plus séduisantes et plus souples commencent à remplacer les « ouvertures faciles ».

Frais : *Ouverture-refermable facile*

Les sachets de salades sont prédécoupés et équipés sur toute leur largeur d'une languette autocollante repositionnable, qu'il suffit de décoller pour ouvrir le sachet sans risque de le déchirer.

Technologie

Surgelé : *Mille feuilles*

Un procédé de surgélation permet de créer un nouveau concept : les « Mille feuilles ». Le premier produit développé sous cette technologie est l'épinard feuilles préservées. Les épinards sont superposés feuille à feuille, ce qui permet une préservation optimale de la saveur, de la couleur et de la texture du légume.

* Étude *Food for Thought*.

Développement durable

Amélioration de la sécurité au travail

Résultant de la politique de sensibilisation sur la sécurité mise en place dans le cadre de l'engagement développement durable du groupe, la diminution des accidents du travail enregistrée cette année atteint 21,5%. La formalisation de la démarche développement durable en 2002, la mise en place d'indicateurs liés à la sécurité et l'échange de «*best practices*» ont contribué à cette bonne performance.

Charte d'approvisionnement

Formalisation des relations entretenues par Bonduelle avec les agriculteurs producteurs de légumes pour le groupe, la charte d'approvisionnement de l'entreprise définit des conditions de culture respectueuses de l'environnement, favorisant une agriculture raisonnée. En juillet 2007, une nouvelle charte optimisée a été lancée en France, destinée à être également diffusée à l'international. Spécificité par rapport aux versions précédentes, l'organisation de la charte a été établie en fonction de l'analyse des risques (chimiques, physiques...).

Respect de l'environnement

La volonté de réduire les impacts de nos activités sur l'environnement, renforcée cette année par des hausses sans précédent des énergies, des matières premières et des emballages reste un motif de mobilisation majeur et a conduit le groupe à renforcer sa politique sur les axes énergie, eau, emballage et déchets/sous-produits.

Nutrition

Soucieux d'être transparent et pédagogue, le groupe s'engage davantage dans le domaine de la nutrition. S'attacher à devenir un acteur incontournable de la nutrition et à faire du légume l'avenir de l'alimentation est une priorité pour Bonduelle.

8 - Évènements postérieurs à La clôture

Alliance dans le surgelé, acquisition dans la conserve, Bonduelle se renforce dans ses deux métiers historiques.

Le 15 septembre 2008, le Groupe Bonduelle a annoncé l'imminence de deux opérations qui lui permettront de se renforcer dans ses deux métiers historiques : le légume en conserve et le légume surgelé. Il s'agit, d'une part, d'une association avec Gelagri, filiale de la coopérative bretonne Coopagri Bretagne, pour développer l'activité de légumes surgelés aux marques de distributeurs dans l'Union européenne. D'autre part, Bonduelle fait l'acquisition de La Corbeille, un producteur belge de conserves de légumes.

Alliance avec Coopagri Bretagne

Bonduelle et Coopagri Bretagne ont décidé la mise en commun de leurs activités de légumes surgelés aux marques de distributeurs dans l'Union européenne. Ainsi Gelagri, une filiale de la coopérative Coopagri Bretagne, spécialisée dans ce métier dans lequel elle réalise un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros à partir de ses trois usines (Loudéac et St Caradec dans le Finistère, Santaella en Andalousie) se renforcera des 60 millions d'euros de ventes réalisées par Bonduelle dans ce secteur et de son usine espagnole de Milagro (Navarre).

Le nouvel ensemble ainsi constitué, et détenu, compte tenu des apports respectifs à 63% par Coopagri Bretagne et à 37% par Bonduelle, représentera un volume de 150 000 tonnes de légumes surgelés dans l'Union européenne pour un chiffre d'affaires de 160 millions d'euros réalisés principalement en Espagne et en France. Il profitera de synergies agro-industrielles et logistique avec notamment une meilleure répartition des zones agricoles tant en France qu'en Espagne, et donc des risques climatiques, tout en apportant à ses clients de la grande distribution, des circuits spécialisés (home service, freezers centers) et de la restauration hors domicile, un meilleur service et une gamme complète de produits.

Le Groupe Bonduelle conserve en propre la commercialisation des gammes de légumes surgelés à ses marques (Bonduelle en Europe, Frudesa et Salto en Espagne) ainsi que ses 7 autres sites européens de surgélation qui approvisionnent ces marchés. Il poursuit également la production et la commercialisation des légumes surgelés tant à ses propres marques qu'à celles des distributeurs en dehors de l'Union européenne, en particulier dans les pays de l'Europe centrale et orientale ainsi qu'en Amérique du Nord et du Sud.

Cette association constitue un nouvel exemple de rapprochement entre les mondes coopératif et privé, auxquels les deux groupes sont déjà habitués. Elle devrait démarrer le 1^{er} janvier 2009.

L'acquisition de La Corbeille

Par ailleurs, le Groupe Bonduelle annonce l'acquisition à 100% de La Corbeille, un conserveur belge indépendant spécialisé dans la production de légumes en boîtes et en bocaux. Créée en 1899, La Corbeille dont le siège est basé à Westmeerbeek près d'Anvers, réalise un chiffre d'affaires de 67 millions d'euros et emploie 272 salariés dans 3 sites (Westmeerbeek, Rijkvorsel et Stabroek situés en Flandre belge) qui produisent 100 000 tonnes de conserves.

La situation géographique de La Corbeille, son volume d'affaires notamment sur le marché allemand, sa forte présence sur le marché des bocaux et des compotes de pommes, considérées comme un légume au Benelux et en Europe du Nord (consommation à chaud en accompagnement), ainsi que du riz et du potage, sont très complémentaires des activités du Groupe Bonduelle. L'acquisition devrait être complétée au courant de l'automne 2008.



Ces deux opérations s'inscrivent dans la stratégie de Bonduelle de spécialiste du légume, sous toutes ses formes, partout dans le monde, à ses propres marques et à celles de ses clients. En effet, si Bonduelle poursuit sa stratégie de développement de ses marques (Bonduelle, Cassegrain, Frudesa, Salto et Arctic Gardens) au moyen

notamment d'investissements marketing en très forte croissance, ces opérations confortent sa présence significative sur le marché actuellement très porteur, compte tenu du contexte économique, des marques de distributeurs. Ces dernières représenteront près de 50% de son chiffre d'affaires consolidé.

9 - Évolution du cours de Bourse

Cours de l'action

(en euros)

	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Plus haut	78,05	68,30	99,55	95,90
Plus bas	58,40	55,15	66,60	70,01
Dernier cours de l'exercice	58,40	67,50	91,70	71,02
Capitalisation boursière au 30 juin (en millions d'euros)	467	540	733	569
Moyenne mensuelle des échanges	236 080	239 424	289 576	233 347

10 - Perspectives

Le contexte de crise économique mondiale sévère et la problématique d'évolution du pouvoir d'achat créent un climat d'incertitude important.

Cependant la proportion très significative du chiffre d'affaires réalisé sous marques distributeurs et premiers prix (43%) est une bonne réponse à cet environnement. Par ailleurs, celui-ci peut générer des opportunités de croissance intéressantes.

En effet, au-delà de l'acquisition de La Corbeille, attendue au 4^e trimestre 2008 et de la mise en œuvre des accords passés avec Gelagri en surgelé à la marque de distributeur, le groupe dispose des moyens financiers et humains qui lui permettent de rester opportuniste et de continuer à renforcer son *leadership* dans le domaine porteur des légumes élaborés.

11 - Rémunération des mandataires sociaux

Au titre de l'exercice 2007/2008, il a été versé, par la société et les sociétés contrôlées, aux mandataires sociaux, les sommes suivantes au titre de rémunération ou de jetons de présence :

(en euros)

Bonduelle SCA

Damien Bonduelle	900
Daniel Bracquart	4 250
Olivier Cavois	1 050
André Crespel	4 250
Stanislas Dalle	1 050
Isabelle Danjou	1 050
Jean Guéguen	4 250
Yves Tack	4 250
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	1 295 075

Les jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance et du comité des comptes sont fixés par l'Assemblée Générale.

La société contrôlant Bonduelle SCA et les sociétés qu'elle contrôle, n'ont versé aucune autre rémunération aux mandataires sociaux et n'ont pris aucun engagement relatif à la cessation ou au changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

12 - Comptes sociaux de Bonduelle SCA

A. Compte de résultat

La société holding Bonduelle SCA a réalisé un bénéfice net de 81,8 millions d'euros.

Le résultat se compose principalement :

- 1 - Du résultat financier qui représente un produit net de 80,6 millions d'euros et s'établit comme suit :

- Dividendes reçus de Bonduelle SA	+82,3
- Autres intérêts et produits financiers	+5,9
- Charges financières et provisions	(7,6)
- 2 - Des charges d'exploitation qui s'élèvent à 2,9 millions d'euros.

B. Bilan

Les principaux postes du bilan sont les suivants :

1. L'actif immobilisé essentiellement financier représente 500,7 millions d'euros.
2. Les capitaux propres s'élèvent à 332,5 millions d'euros.

Immobilisations financières

Les mouvements des valeurs brutes et des provisions s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes au 30/06/2007	Acquisition	Cession	Rembt, reclassement et autres ⁽¹⁾	Valeurs brutes au 30/06/2008
Titres de participation	276 770	56 992			333 762
Bonduelle SA	276 770	56 992			333 762
Autres créances immobilisées	182	151 098			151 280
Créances rattachées à des participations Bonduelle SA ⁽²⁾	182	151 098			151 280
Autres immobilisations financières					
Prêts					
Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	1 084	18 847	(3 328)	6	16 609
	278 035	226 937	(3 328)	6	501 650

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes au 30/06/2008	Provisions au 30/06/2007	Dotation	Reprise	Valeurs nettes au 30/06/2008
Titres de participation	333 762				333 762
Autres créances immobilisées ⁽²⁾	151 280				151 280
Autres immobilisations financières					
Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	16 609		920		15 688
	501 650		920		500 730
Évaluation à la clôture					
Actions propres					15 707

(1) Lorsque le délai d'option est arrivé à échéance et que les options n'ont pas été exercées, les actions propres correspondantes sont reclassées en Immobilisations financières.

(2) Emprunt Obligataire émis le 25 juillet 2007, transféré à Bonduelle SA et remboursable en une seule fois le 24 juillet 2013.

(en euros)

2004/2005 2005/2006 2006/2007

Dividende distribué	1,12	1,25	1,35
Revenu global	1,12	1,25	1,35
Revenu éligible à la réfaction	1,12	1,25	1,35
Dividende versé (en milliers d'euros)	8 960	10 000	10 800

C. Informations sur le capital

Au 30 juin 2008, le capital de la société est composé de 8 000 000 actions au nominal de 7 euros et le nombre total des droits de vote ressort à 12 020 646.

À la connaissance de la société, détient au moins 5% du capital, la SA de la Baie d'Audierne avec 22,4% du capital et 29,8% des droits de vote.

La part du capital détenu par les salariés du groupe par l'intermédiaire du fonds commun de placement représente 3,6%.

La Gérance, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 décembre 2007 a consenti, au cours de l'exercice, au profit de 97 salariés, 43 500 options d'achat à 72,00 euros.



Valeurs mobilières de placement

	30/06/2007	30/06/2008
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	6 156	9 049
Dépréciation des actions propres détenues dans le cadre de stock-options		(183)
	6 156	8 866
Évaluation à la clôture		
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	9 953	9 794

(en nombre d'actions)	Au 30/06/2007	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2008
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	107 941	43 500	14 925	(200)	136 316
Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	19 426	401 543	159 057	(43 300)	218 612

Résultats financiers des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	30/06/2004	30/06/2005	30/06/2006	30/06/2007	30/06/2008
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000
Nombre d'actions émises en unités	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES					
Revenus des filiales	23 718	29 481	49 365	30 100	82 316
Chiffre d'affaires hors taxes					
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	25 726	30 826	48 252	30 041	80 454
Impôts sur les bénéfices	452	(667)	(8 605)	(490)	(2 483)
Participation des salariés					
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	26 156	35 323	57 189	30 555	81 833
Montant des bénéfices distribués	10 000	8 960	10 000	10 800	12 000
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION					
<i>(en euros)</i>					
Bénéfice après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	3,16	3,94	7,11	3,82	10,37
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	3,27	4,42	7,15	3,82	10,23
Dividende versé à chaque action	1,25	1,12	1,25	1,35	1,50 ⁽¹⁾

(1) Projet soumis à l'Assemblée.

II - Gestion des risques

Bonduelle, dans le cadre des objectifs définis par la Direction Générale : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs, a une approche prudente et responsable à l'égard de ses risques.

1 - Risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction Financière a chargé le Département Trésorerie Groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par l'Audit Interne. La Direction Générale du groupe, lors des *Business Reviews* Financières, valide les orientations prises dans le cadre des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur le compte de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

A. Risque de liquidité

La Direction Financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la Trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques. Elle met également en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe dont le détail figure note 21 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2008.

B. Risques de marché

a. Risque de change

● Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2007/2008 73% du chiffre d'affaires et 46% du résultat opérationnel en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois, dollars américain et canadien est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises a été et restera limitée.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le bénéfice net consolidés.

● Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur l'actif net de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des swaps de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille au 30 juin 2008 est repris en note 20 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2008.



b. Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion des taux est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux. Le détail du portefeuille au 30 juin 2008 est repris en note 20 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2008.

c. Risque de crédit

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il n'est pas exposé à un risque de contrepartie significatif.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

d. Risque de contrepartie

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

e. Risque de matières premières

A travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux Producteurs, les prix d'achat du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le Producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achat de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

C. Gestion des capitaux propres

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur et de croissance du dividende pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent. Les capitaux propres au 30 juin 2008 s'élèvent à 391,1 millions d'euros sur la base desquels le Conseil d'Administration propose un dividende par action de 1,50 euro par action.

Les émissions obligataires sont soumises à des covenants financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière (*cross default*) et en cas de non-respect d'un *ratio* de dettes long terme sur capitaux permanents de 0,60 maximum.

Au 30 juin 2008, le groupe respecte ces covenants.

2 - Risques sur actions

La société agit chaque année sur le marché de ses propres actions, conformément aux dispositions de la note d'information émise à l'occasion de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres voté par les actionnaires.

Les objectifs de la société sont par ordre de priorité :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par un PSI ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ;
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Dans ce cadre, au 30 juin 2008, la société détenait 354 928 actions propres dont 136 316 actions faisant l'objet d'options d'achats attribuées aux salariés et pouvant être exercées en partie à partir de 2008. Ces actions sont privées de droits de vote et inscrites comptablement en réduction des capitaux propres.

La société n'est pas exposée par ailleurs au risque lié à la détention d'actions puisqu'elle n'effectue aucune opération de trésorerie tendant au placement de fonds en Sicav actions ou autres instruments financiers avec une composante action.

3 - Risques juridiques

A. Réglementation

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires.

En tant qu'acteur de l'industrie alimentaire, Bonduelle est soumis à toutes les réglementations mises en place par les États ou organisations internationales, notamment en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

Les risques juridiques sont liés à ses activités de fabrication et de distribution de produits alimentaires.

Bonduelle estime qu'il a mis en place les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de ces réglementations et pour prévenir et maîtriser ces risques.

B. Marques et propriété intellectuelle

La protection des marques fait l'objet d'une attention et d'une rigueur particulières chez Bonduelle. Les équipes juridiques internes assistées de conseils en propriété industrielle assurent la surveillance des marques du groupe, notamment les marques Bonduelle, Cassegrain, Artic Gardens et Frudesa, procèdent aux dépôts et au renouvellement des dépôts de marques, et interviennent auprès de tous tiers qui pourraient leur porter atteinte.

C. Autres risques juridiques

Bonduelle ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, clients ou fournisseurs, et dispose des actifs nécessaires à ses activités.

4 - Risques industriels et environnementaux

Les activités de Bonduelle sont soumises à des réglementations nombreuses dont les principales concernent l'eau, l'air, les sols et les déchets.

La politique de gestion des risques du groupe vise en priorité à :

- maîtriser les processus agronomiques et industriels pour garantir la qualité et la sécurité alimentaires de ses produits ;
- réduire autant que possible les conséquences néfastes de ses activités sur l'environnement et les hommes.

A. Agriculture

L'agriculture fournit l'essentiel des matières premières nécessaires à la fabrication des produits du groupe. Afin de garantir la qualité de ses produits et préserver l'environnement, Bonduelle s'appuie sur une charte d'approvisionnement qui fixe les critères en matière de sélection des terres agricoles et de maîtrise des cultures que doivent respecter les agriculteurs travaillant avec le groupe.

Synthèse des normes les plus exigeantes au niveau européen et reprenant notamment celles issues du référentiel français « agriculture raisonnée », cette charte est signée par 100 % des agriculteurs polonais, portugais, italiens et français qui couvrent les trois quarts des approvisionnements, les 25 % restant étant couverts par des cahiers des charges spécifiques.

B. Qualité et sécurité des produits

La sécurité alimentaire est une priorité de la politique qualité et Bonduelle a mis en place les moyens pour maîtriser les risques identifiés (méthode HACCP) lors des différents stades de l'élaboration des produits. Les dispositifs mis en place dans tout le groupe permettent de maîtriser la traçabilité des produits depuis la semence jusqu'aux premiers points de livraison de nos clients. Des démarches d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques ont été mises en place dans l'ensemble des actes de production.

Sur les 33 sites industriels du groupe, 17 sont certifiés Iso 9001, 18 BRC et/ou IFS et 7 produisent des produits certifiés « biologiques ».

En 2007/2008, de nombreux audits ont été réalisés sur ces sites selon différents référentiels, à la fois par des auditeurs internes et externes.

C. Ressources naturelles

L'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et la protection de l'environnement constituent des domaines d'amélioration continue intégrée dans les axes de progrès suivants :

- maîtrise des consommations d'eau et d'énergie ;
- amélioration des équipements de traitement de l'eau ;
- poursuite de la politique de gestion des déchets industriels et des composés végétaux.

Afin d'assurer une parfaite restitution de l'eau au milieu naturel, Bonduelle dispose de 21 installations de traitement :

- 7 stations de traitement biologique ;
- 2 systèmes d'épandage agricole ;
- 12 systèmes de prétraitement avant rejet en structure externe.



Les actions menées dans les différents sites industriels ont permis de réduire les consommations d'énergies polluantes (fuel à basse teneur en soufre) au profit d'énergies moins polluantes (électricité, gaz naturel).

5 - Couverture des risques non financiers

Les politiques de l'entreprise sont au service de trois objectifs stratégiques fixés par l'actionnaire dont la stabilité dans le temps garantit la vision à long terme : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs.

La politique de couverture des risques non financiers a pour objectif principal la protection des actifs stratégiques du groupe. Les grandes orientations stratégiques en termes d'investissement, au niveau de nos actifs de production, de l'évolution de nos process, du recrutement ou de la formation de nos collaborateurs, intègrent en permanence ce souci de préservation de nos actifs industriels, financiers et humains.

Le but de cette démarche est de limiter, en permanence, l'exposition du groupe aux risques spécifiques industriels ou autres, tels qu'évoqués ci-dessus et auxquels il est naturellement confronté.

L'incendie survenu le 28 février 2008 sur le site industriel de fabrication de salades en sachets de San Paolo est couvert par les programmes d'assurance du groupe. L'impact de ce sinistre sur les comptes consolidés de l'exercice 2007/2008 du groupe est neutre en résultats.

La politique d'assurance du groupe est fondée sur deux grands principes :

Évaluation des risques

Le service assurances qui fait partie de la Direction Financière du groupe est chargé d'identifier et d'évaluer l'ensemble des risques, en liaison étroite avec les entités opérationnelles.

Les niveaux et montants de couverture sont ainsi fixés au niveau du groupe, en fonction des objectifs définis par la Direction Générale.

Les programmes d'assurance sont négociés par le service assurances groupe et placés auprès de contreparties de premier rang.

Transfert des risques

Pour les risques importants, en termes stratégiques et impact financier, il a été mis en place des programmes mondiaux intégrés visant à transférer ces risques au marché de l'assurance :

- Compte tenu de la dispersion géographique et de la taille de nos sites industriels ainsi que du niveau des franchises, l'ensemble des risques dommages directs a été transféré.
- Pour les autres risques, des programmes de couverture ont été mis en place dans les limites des possibilités des marchés de l'assurance et de la réassurance.

D'autres programmes d'assurance, pour des risques de moindre importance ont également été souscrits.

Les principaux programmes sont résumés dans le tableau suivant :

Risque	Franchise (en euros)	Assureur
Dommage	80 000 à 100 000	AGF
Perte d'exploitation	selon les sites	Groupe Allianz
Responsabilité civile	Pas de franchise	Chubb
Contamination et image de marque	76 000	AIG

III – Responsabilité sociale et environnementale

Domaines	Indicateurs	Périmètre
PRODUCTION AGRICOLE		GROUPE
Biodiversité	Près de 500 variétés de légumes diffusées au travers des gammes de produits. 165 collections variétales ont permis d'observer, en 2007/2008, 672 variétés.	
Services agronomiques	98 chefs de plaine.	
Charte d'approvisionnement	100% des agriculteurs l'ont signée*.	
Analyse des sols	80% des fumures azotées ont été calculées par la méthode des reliquats.	
Intensité culturale	25,06 ha de légumes cultivés par producteur.	
RESSOURCES NATURELLES		GROUPE
Consommation d'eau	13 750 979 m ³ consommés, soit 13,79 m ³ par tonne de produits fabriqués.	
Consommation d'énergie	Électrique : 355 Gwh Gaz naturel : 467 Gwh PCs Fuel (très basse teneur en soufre) : 2 625 tonnes Propane : 1 159 tonnes Fioul domestique : 1 202 tonnes	
Production de déchets banals	37 275 tonnes, soit 37,38 kg par tonne de produits fabriqués. Valorisation : Centre d'enfouissement technique : 28 % Valorisation énergétique : 6 % Recyclage : 66 %	
Production des déchets spéciaux	259 tonnes, soit 0,26 kg par tonne de produits fabriqués.	
Production de composés végétaux	421 772 tonnes, soit 423 kg par tonne de produits fabriqués. Valorisation : Épandage agricole : 5 % Alimentation animale : 91 % Autres : 4 %	
Boues biologiques de station d'épuration	3 507 tonnes de matière sèche	
Emballage	138 802 tonnes Répartition par typologie des matériaux : Bocaux en verre : 6,9 % Boîtes métalliques : 58,6 % Films plastiques : 9,4 % Cartons : 20 % Barquettes en plastique : 2 % Capsules : 1,5 % Étiquettes : 1,6 %	
Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement	Eau et boue de station d'épuration : 2 355 600 euros Déchets industriels et composés végétaux : 331 181 euros Air et énergie : 2 113 368 euros	

*Hors Amérique du Nord



Domaines	Indicateurs	Périmètre
QUALITÉ/NUTRITION		GROUPE
Effectif dédié à la qualité	516 personnes (en équivalent temps plein) dont : 6,6% dans les services qualité des filiales et à la Direction des achats 31,3% dans les services qualité des usines 42,7% au niveau des contrôles qualité sur les lignes de production 19,4% au niveau des contrôles à réception	
Sites certifiés	17 sont certifiés Iso 9001 18 sont certifiés BRC et/ou IFS 7 produisent des produits certifiés « biologiques »	
Services consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays sauf en Russie	
HOMMES ET SÉCURITÉ		GROUPE
Effectif	6 592 permanents 8 008 CDI, CDD et saisonniers en équivalent temps plein Ancienneté : 0 à 3 ans : 1 103 3 à 9 ans : 1 863 + de 9 ans : 3 626 Turn-over : Cadres : 10,79% Étam : 13,35% Ouvriers : 9,93% Embauches en nombre de contrats : CDI : 494 CDD : 1 160 Saisonniers : 6 401	
Formation	2,21% de la masse salariale	
Conditions de sécurité	Taux de fréquence des accidents : 21,50 Taux de gravité des accidents : 0,76	
Départ et mutations	Départs : 795 personnes Démissions : 354 personnes Licenciements : 223 personnes Mutations dans un autre établissement : 77 personnes	
Restructurations industrielles	Effectif concerné par les restructurations industrielles et ayant bénéficié d'une aide au reclassement : 90 personnes	
Organisation du temps de travail et heures supplémentaires	Heures travaillées : 15 441 764 Taux d'absentéisme : 5,27%	
Rémunération et évolution	Montant des rémunérations (CDI + CDD + saisonniers) : 213 516 591 euros (hors charges)	

IV – Renseignements concernant le capital

Les conditions auxquelles les statuts soumettent les modifications du capital et les droits des actions sont conformes aux dispositions légales. Les statuts ne prévoient pas de dispositions dérogoires.

Capital souscrit

Le capital social est fixé à 56 000 000 euros. Il est divisé en 8 000 000 d'actions ordinaires de 7 euros chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Capital autorisé et non émis

L'Assemblée Générale Mixte du 7 décembre 2006 a consenti à la Gérance les délégations suivantes :

- Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux actionnaires et/ou par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes.

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial du commissaire aux comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et, notamment, de son article L225-129-2 :

- 1 - Délègue à la Gérance sa compétence pour procéder à l'augmentation du capital, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'elle appréciera :
 - a. par émission, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société ou, conformément à l'article L228-93 du Code de commerce, de toute société dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, que ce soit, par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
 - b. et/ou par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfiques ou autres sous forme d'attribution d'actions gratuites ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes.
- 2 - Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
- 3 - Décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de compétence :

Le montant nominal global des actions susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 17500000 euros.

Le plafond ainsi arrêté inclut la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital.

En outre, sur ce plafond s'imputera le montant nominal global des actions émises, directement ou non, en vertu de la résolution qui suit.

- 4 - En cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de compétence dans le cadre des émissions visées au 1a ci-contre :
 - a. décide que la ou les émissions seront réservées par préférence aux actionnaires qui pourront souscrire à titre irréductible ;
 - b. décide que si les souscriptions à titre irréductible, et le cas échéant à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, la Gérance pourra utiliser les facultés prévues par la loi et notamment offrir au public tout ou partie des titres non souscrits ;
 - c. en ce qui concerne toute incorporation au capital de primes, réserves, bénéfiques ou autres, décide que, le cas échéant, les droits formant rompus ne seront pas négociables et que les actions correspondantes seront vendues, les sommes provenant de la vente étant allouées aux titulaires des droits dans le délai fixé par les dispositions légales.
- 5 - Décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.
- 6 - Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet. Cette délégation a été utilisée aux fins de procéder à une émission d'OBSAAR pouvant donner lieu à une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 5 250 000 euros.



- Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription.

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport à la Gérance et du rapport spécial du commissaire aux comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment son article L225-129-2 :

- 1- Délègue à la Gérance sa compétence à l'effet de procéder à l'augmentation du capital, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'elle appréciera, sur le marché français et/ou international, en faisant publiquement appel à l'épargne, par émission soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; étant précisé que ces titres pourront être émis à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur titres répondant aux conditions fixées par l'article L225-148 du Code de commerce. Conformément à l'article L228-93 du Code de commerce, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des actions ordinaires de toute société dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.
- 2- Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente assemblée.
- 3- Décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de pouvoirs :
Le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 17 500 000 euros.
En outre, sur ce plafond, s'imputera le montant nominal global des actions émises en vertu de la précédente résolution.
- 4- Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres faisant l'objet de la présente résolution, en laissant toutefois à la Gérance la faculté de conférer aux actionnaires, un droit de priorité conformément à la loi.
- 5- Décide que la somme revenant, ou devant revenir, à la société pour chacune des actions ordinaires émises dans le cadre de la présente délégation de compétence, après prise en compte, en cas d'émission de bons autonomes de souscription d'actions, du prix d'émission desdits bons, sera au moins égal au minimum requis par les dispositions légales et réglementaires applicables au moment où la Gérance mettra en œuvre la délégation.

- 6- Décide, en cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission.

- 7- Décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.

- 8- Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

- **Pour chacune des émissions décidées en application des deux résolutions qui précèdent, le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par l'article L225-135-1 du Code de commerce et dans la limite des plafonds fixés par l'assemblée, lorsque la Gérance constate une demande excédentaire.**

- Délégation donnée à la Gérance en vue de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents PEE.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance et du rapport spécial du commissaire aux comptes, statuant en application des articles L225-129-6 et L225-138-1 du Code de commerce et L443-5 du Code du travail :

- 1- Autorise la Gérance, si elle le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés de la société adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.
- 2- Supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente autorisation.
- 3- Fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de cette autorisation.
- 4- Limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 3% du montant du capital social atteint lors de la décision de la Gérance de réalisation de cette augmentation.

5- Décide que le prix des actions à émettre, en application du 1. de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20%, ou de 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application de l'article L443-6 est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision de la Gérance relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.

6- Confère tous pouvoirs à la Gérance pour mettre en œuvre la présente autorisation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

L'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007 a consenti à la Gérance les délégations suivantes :

● Délégation donnée à la Gérance pour augmenter le capital social dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature. L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance et conformément à l'article L225-147 du Code de commerce :

1- Autorise la Gérance à procéder, sur rapport du commissaire aux apports, à l'augmentation du capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital lorsque les dispositions de l'article L225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables.

2- Fixe à vingt-quatre mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente assemblée.

3- Décide que le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 10% du capital social. Ce plafond est indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres résolutions de la présente assemblée générale.

4- Délègue tous pouvoirs à la Gérance aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, de décider l'augmentation de capital en résultant, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et de procéder à la modification corrélative des statuts, et faire le nécessaire en pareille matière.

Option d'achats d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007 a consenti à la Gérance la délégation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance, du rapport spécial des Commissaires aux Comptes :

● autorise la Gérance dans le cadre des dispositions des articles L225-177 à L225-185 du Code de commerce, à consentir en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi ;

● fixe à trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée Générale la durée de validité de la présente délégation ;

● fixe à cinq années, à compter de leur attribution, la durée des options et à quarante-huit mois, à compter de la même date, le délai pendant lequel les options d'achat ne pourront être levées ;

● décide que les bénéficiaires de ces options ne pourront être que :
– d'une part, les salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories du personnel, de la Société Bonduelle, et le cas échéant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L225-180 du Code de commerce ;
– d'autre part, les mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L225-185 du Code de commerce ;

● décide que le nombre total des options pouvant être octroyées par la Gérance au titre de la présente délégation ne pourra donner droit à acheter un nombre d'actions supérieur à 3% du capital social existant au jour de la première attribution, dans le respect des limites légales et notamment celles des articles L225-182 et R225-143 du Code de commerce ;

● décide que le prix d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé le jour où les options seront consenties par la Gérance et ne pourra être inférieur à 95% de la moyenne des premiers cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant le jour où l'option sera consentie ;

● décide qu'aucune option ne pourra être consentie :
– ni dans le délai de dix séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés sont rendus publics ;
– ni dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la société, et la date postérieure de dix séances de bourse à celle où cette information est rendue publique ;
– moins de vingt séances de bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital ;



- délègue tous pouvoirs à la Gérance pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée et notamment pour :
 - fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options, ces conditions pouvant comporter des clauses d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions, sans que le délai imposé pour la revente des titres ne puisse excéder trois ans à compter de la levée de l'option ;
 - arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires des options telles que prévues ci-dessus ainsi que les quantités d'actions sur lesquelles elles porteront ;
 - fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties ;
 - prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions ;
 - décider les conditions dans lesquelles le prix et le nombre d'actions pourront être ajustés dans les différentes hypothèses prévues aux articles R225-137 à R225-142 du Code de commerce.

Attribution gratuite d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 6 Décembre 2007 a consenti à la Gérance la délégation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, autorise la Gérance, à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L225-197-1 et L225-197-2 du Code de commerce, à l'attribution d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre au profit :

- des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L225-197-2 du Code de commerce ;
- et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 3% du capital social existant au jour de la première attribution décidée par la Gérance.

L'attribution des actions aux bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition :

- d'une durée minimale de deux ans. En outre, ces derniers devront conserver les actions attribuées pendant une durée minimale de deux années. La Gérance a la faculté d'augmenter la durée de ces deux périodes ;
- d'une durée minimale de quatre ans pour les bénéficiaires non résidents fiscaux français à la date d'attribution pour lesquels le fait générateur de l'imposition coïncide avec la fin de la période

d'acquisition, la Gérance ayant la faculté d'augmenter la durée de cette période. Ces bénéficiaires ne sont en revanche pas soumis à l'obligation de conservation visée ci-dessus, sauf disposition fiscale contraire.

Par exception, l'attribution définitive interviendra avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L341-4 du Code de la Sécurité sociale.

Tous pouvoirs sont conférés à la Gérance à l'effet de :

- fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions ;
- déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux ;
- déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'affecter la valeur des actions attribuées et réalisées pendant les périodes d'acquisition et de conservation et, en conséquence, modifier ou ajuster, si nécessaire, le nombre des actions attribuées pour préserver les droits des bénéficiaires ;
- le cas échéant :
 - constater l'existence de réserves suffisantes et procéder lors de chaque attribution au virement à un compte de réserve indisponible des sommes nécessaires à la libération des actions nouvelles à attribuer ;
 - décider, le moment venu, la ou les augmentations de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices corrélative(s) à l'émission des actions nouvelles attribuées gratuitement ;
 - procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans le cadre du programme de rachat d'actions et les affecter au plan d'attribution ;
 - prendre toutes mesures utiles pour assurer le respect de l'obligation de conservation exigée des bénéficiaires ;
 - et, généralement, faire dans le cadre de la législation en vigueur, tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

La présente autorisation emporte de plein droit renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles émises par incorporation de réserves, primes et bénéfices.

Elle est donnée pour une durée de trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée.

Annulation d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007 a consenti à la Gérance la délégation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport des Commissaires aux Comptes :

- 1 - donne à la Gérance l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du capital, soit 800 000 actions, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L225-209 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
- 2 - fixe à vingt-quatre mois à compter de la présente Assemblée soit jusqu'au 6 décembre 2009, la durée de validité de la présente autorisation ;
- 3 - donne tous pouvoirs à la Gérance pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, de modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007 a consenti à la Gérance la délégation suivante :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance autorise cette dernière, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 800 000 actions.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée à la Gérance par l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 décembre 2006.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;

- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises sous réserve de l'adoption par la présente assemblée de la treizième résolution, résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 120 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 96 000 000 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à la Gérance à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Division du nominal des actions

L'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2007 a consenti à la Gérance la délégation suivante :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance décide de fixer à 1,75 euro la valeur nominale de chaque action de la société et par voie de conséquence, de diviser chaque action de 7 euros de valeur nominale chacune, en procédant à l'échange de ces actions à raison de la remise de 1 action de 7 euros pour quatre actions de 1,75 euro.

Cette division prendra effet à une date qui sera fixée par le Conseil d'Administration.

Le droit de vote double, tel que prévu par les dispositions de l'article 12.2 des statuts, est attribué, dès leur émission, aux actions nominatives de 1,75 euro provenant de la division des actions nominatives de 7 euros bénéficiant de ce droit, le délai de trois ans stipulé à l'article précité n'étant pas interrompu par l'échange.

L'Assemblée Générale constate que, du seul fait de l'échange des actions, les actions de 1,75 euro seront purement et simplement substituées aux actions de 7 euros qui seront annulées, sans qu'il résulte de cet échange aucune novation dans les relations existant entre la société d'une part, ses actionnaires et, le cas échéant, tout titulaire de droits donnant accès au capital de la société d'autre part.



L'Assemblée Générale donne pouvoir à la Gérance pour procéder à cet échange à une date postérieure à la date de paiement du dividende, constater le nombre d'actions de 1,75 euro alors existantes et modifier corrélativement les statuts, et d'une manière générale, faire le nécessaire pour appliquer les présentes décisions au plus tard le 31 décembre 2010.

Capital potentiel

Début juillet 2007, la société a procédé à une émission d'OBSAAR (obligations à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables) d'un montant de 150 millions d'euros représenté par 150 000 obligations de 1000 euros de valeur nominale. Ces obligations sont cotées sur Euronext Paris. Chaque obligation était assortie de 5 BSAAR détachables, soit un total de 750 000 BSAAR. Les BSAAR sont incessibles jusqu'au 25 juillet 2009 inclus (sauf exceptions). À partir du 27 juillet 2009, les BSAAR seront cotés sur Euronext Paris.

Chaque BSAAR donne le droit de souscrire ou d'acquérir une action de la société portant jouissance courante, au prix de 113,75 euros. Les BSAAR sont exerçables du 23 juillet 2010 au 24 juillet 2014 inclus. Ensuite, ils deviendront caducs de plein droit. La société pourra à son gré remettre des actions nouvelles ou existantes. En cas d'exercice de la totalité des BSAAR par souscription d'actions nouvelles, il serait créé 750 000 actions Bonduelle de 7 euros de nominal, soit un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 5 250 000 euros représentant 9,37% du capital actuel de la société.

V - Pacte d'actionnaires

Séquestre

La société Bonduelle a le statut de commandite par actions.

L'associé commandité est la société «Pierre et Benoît Bonduelle SAS» dont les actions sont détenues directement par 15 membres de la famille Bonduelle.

La SAS commanditée représentée par son Président Christophe Bonduelle, est Gérant de Bonduelle SCA.

Conformément à l'article 14.3 des statuts de Bonduelle SCA, il a été déposé en séquestre pour le compte de la société «Pierre et Benoît Bonduelle SAS» au moins, 1 520 000 droits démembrés, soit 760 000 actions Bonduelle (usufruit ou nue-propriété ou les deux). Les titres ainsi séquestrés représentent 9,5% du capital social.

Convention de blocage

Au-delà de ces engagements de séquestre, la première convention dite de blocage a été signée le 26 mai 1998 par 101 actionnaires familiaux «souhaitant créer un noyau stable et durable». Les signataires s'engagent à bloquer pour une période de 10 ans une partie de leurs actions. Le total des actions concernées représente au 30 juin 2008 : 25,51 % du capital.

Une nouvelle convention est en cours de mise en place.

Le second accord qui a recueilli la signature de 137 actionnaires familiaux a pour objet de réguler le volume des actions présentées sur le marché, d'assurer une continuité dans la gestion de la société et de maintenir *l'affectio societatis* au sein de l'actionariat familial.

Il a été signé le 27 mars 1998 pour une durée de 5 ans et s'est poursuivi depuis d'année en année, toute partie pouvant dénoncer son adhésion un an avant chaque renouvellement.

Dans sa séance du 1^{er} juillet 1998, le Conseil des Marchés Financiers a considéré que les clauses des accords pris ensemble ou séparément caractérisent une action de concert entre les signataires de la société Bonduelle qui représentent, au 30 juin 2008, 44,83% du capital et 60,90% des 12 020 646 droits de vote existants.

Pacte Dutreil

Bonduelle informe ses actionnaires que, dans le cadre de la loi Dutreil votée en 2003, Bonduelle SCA a pris un engagement de blocage sur la totalité des actions de sa filiale Bonduelle SA pour une durée de 6 ans. Cet engagement a été renouvelé en décembre 2004 ainsi qu'en décembre 2006. Conformément à la loi, les actionnaires de Bonduelle SCA peuvent adhérer à cette convention et bénéficier de ses dispositions.

VI - Évolution de l'actionariat

(en %)

	30/06/2006	30/06/2007	30/06/2008
Associé commandité	24,3	26,4	27,5
Autres familles Bonduelle	27,5	26,8	27,9
Salariés	2,5	2,7	3,6
Autodétention	2,0	1,6	4,4
Public	43,7	42,5	36,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0

VII - Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2007

	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
Baie d'Audierne SA ⁽¹⁾	1 788 976	22,4	3 577 952	29,9
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	323 468	4,0	462 114	3,8
Associé commandité	2 112 444	26,4	4 040 066	33,7
Autres familles Bonduelle	2 142 838	26,8	4 016 797	33,5
Salariés	218 127	2,7	237 957	2,0
Autodétention	127 367	1,6	-	-
Public	3 399 224	42,5	3 687 270	30,8
TOTAL	8 000 000	100,0	11 982 090	100,0

(1) La SA Baie d'Audierne est détenue à 53,3 % par l'associé commandité, la SAS Pierre et Benoît Bonduelle, et son unique objet est la détention d'actions de la société Bonduelle SCA.

VIII - Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2008

	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
Baie d'Audierne SA ⁽¹⁾	1 788 976	22,4	3 577 952	29,8
Pierre et Benoît Bonduelle SAS	408 599	5,1	547 245	4,5
Associé commandité	2 197 575	27,5	4 125 197	34,3
Autres familles Bonduelle	2 230 739	27,9	4 027 515	33,5
Salariés	286 684	3,6	345 641	2,9
Autodétention	354 928	4,4	-	-
Public	2 930 074	36,6	3 522 293	29,3
TOTAL	8 000 000	100,0	12 020 646	100,0

(1) La SA Baie d'Audierne est détenue à 53,3 % par l'associé commandité, la SAS Pierre et Benoît Bonduelle, et son unique objet est la détention d'actions de la société Bonduelle SCA.

IX - Dividendes

Nous vous informons que les dividendes mis en distribution au cours des 3 derniers exercices sont les suivants :

<i>[en euros]</i>	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Dividende distribué	1,12	1,25	1,35
Revenu global	1,12	1,25	1,35
Revenu éligible à la réfaction	1,12	1,25	1,35
Dividende versé <i>[en milliers d'euros]</i>	8 960	10 000	10 800



X - Liste des mandats exercés par Les mandataires sociaux

Christophe Bonduelle	Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS Administrateur de la Société de la Baie d'Audierne SA Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA et DG Président de Bonduelle Canada Gérant de BFP GmbH Gérant de Bonduelle Deutschland Administrateur Délégué de Bonduelle Food Service Italia Administrateur de Bonduelle Frais France Président Administrateur Général de Bonduelle Iberica Président de Bonduelle Italia Directeur Général de Bonduelle Limited Directeur Général de Bonduelle Nederland BV Président de Bonduelle Nordic Administrateur Délégué de Bonduelle Northern Europe Président de Bonduelle Ontario Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska Administrateur de Bonduelle Portugal Conseiller de Fresco Italia Président de Terricole Administrateur de la société Lesaffre & Cie Gérant de la Société Civile Immobilière Chanvoleau Gérant de la Société Civile L'Amirauté
Damien Bonduelle	Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA Président de SAS Les Rives de l'Omignon Président de Picardie Récoltes Gérant de SCEA Vendéa Gérant de SCEA La Barberoire Gérant de SCEA La Salle Gérant de SARL Vendéa Gérant de SARL La Rive
Daniel Bracquart	Vice Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA Administrateur de la société Continentale Nutrition Gérant de la SCI Jutiver Gérant de la SARL Habedia
Olivier Cavrois	Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA Gérant de la Société Civile La Houssaie
André Crespel	Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA
Stanislas Dalle	Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA Président de la SAS Interpack Gérant de la Société Civile Axène Gérant de la Société Civile La Bousbecquoise Gérant de la SCI Stadim
Isabelle Danjou	Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA
Jean Guéguen	Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA
Yves Tack	Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA Représentant de la Société Colam Co-Gérant de la Société Dumaco Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc Administrateur de Heatwave Technology SA Administrateur de Osyris SA Administrateur de la Société Devianne SA Administrateur de la Société Disport SA Administrateur de la Société Mag Vet SA Administrateur de la Société Carrare SA Gérant de la Société Civile Girls Co-Gérant de la Société Civile Team TT Gérant de la Société Totem SARL

XI - Renseignements complémentaires concernant Les organes de Direction et de Surveillance

Mandats et fonctions dans d'autres sociétés exercés au cours des cinq dernières années par les mandataires sociaux

Christophe Bonduelle

2004 et 2005

- Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS
- Administrateur de la Société de la Baie d'Audierne
- Président du Directoire de Bonduelle SA
- Administrateur Délégué de Bonduelle Belgium
- Président de Bonduelle Espana
- Administrateur de Bonduelle Frais France
- Administrateur de Bonduelle Iberica
- Président-Directeur Général de Bonduelle Italia
- Directeur Général de Bonduelle Limited
- Directeur Général de Bonduelle Nederland BV
- Président de Bonduelle Nordic
- Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
- Administrateur de Bonduelle Portugal
- Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Traiteur Caugant
- Administrateur de Bonmaïs
- Président du Conseil de Surveillance de Fitrapal
- Administrateur de Frudesa
- Administrateur de Nieuwe Marie Thumas SA
- Administrateur de Sud Ouest Légumes
- Président du Conseil de Surveillance de Vita Holding
- Administrateur de Zao Bonduelle
- Gérant de la Société Civile Chanvoleau
- Gérant de la Société Civile immobilière L'Amirauté

2006

- Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS
- Administrateur de la Société de la Baie d'Audierne SA
- Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA et DG
- Gérant de BFP GmbH
- Administrateur Délégué de Bonduelle Belgium
- Président de Bonduelle Espana
- Administrateur Délégué de Bonduelle Food Service Italia
- Président de Bonduelle Fresco Italia
- Administrateur de Bonduelle Frais France
- Gérant de Bonduelle Frische
- Administrateur de Bonduelle Iberica
- Président de Bonduelle Italia
- Directeur Général de Bonduelle Limited
- Directeur Général de Bonduelle Nederland BV
- Président de Bonduelle Nordic

- Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
- Administrateur de Bonduelle Portugal
- Administrateur de Frudesa
- Membre du Conseil d'Administration d'Aliments Carrière Inc
- Administrateur et Président de SFB Inc
- Administrateur et Président de Québec Inc
- Gérant de la Société Civile Chanvoleau
- Gérant de la Société Civile immobilière L'Amirauté

2007 et 2008

- Président du Conseil de Gérance de P & B Bonduelle SAS
- Administrateur de la Société de la Baie d'Audierne SA
- Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA et DG
- Président de Aliments Carrière (devenue Bonduelle Canada)
- Président de Aliments Carrière Ontario (devenue Bonduelle Ontario)
- Gérant de BFP GmbH
- Administrateur Délégué de Bonduelle Belgium (devenue Bonduelle Northern Europe)
- Gérant de Bonduelle Deutschland
- Administrateur Délégué de Bonduelle Food Service Italia
- Administrateur de Bonduelle Frais France
- Président Administrateur Général de Bonduelle Iberica
- Président de Bonduelle Italia
- Directeur Général de Bonduelle Limited
- Directeur Général de Bonduelle Nederland BV
- Président de Bonduelle Nordic
- Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
- Administrateur de Bonduelle Portugal
- Conseiller de Fresco Italia
- Président de Terricole
- Gérant de la Société Civile Immobilière Chanvoleau
- Gérant de la Société Civile L'Amirauté

2008

- Administrateur de la société Lesaffre & Cie



Damien Bonduelle

2004 à 2006

- Gérant de Vendea SCEA
- Gérant de Vendea SARL
- Président de Picardie Récoltes
- Président de la Société Les Rives de l'Omignon SAS

2007 et 2008

- Gérant de Vendea SCEA
- Gérant de Vendea SARL
- Président de Picardie Récoltes
- Président de la Société Les Rives de l'Omignon SAS
- Gérant de Scea La Barberoire
- Gérant de Scea La Salle
- Gérant de Sarl La Rive

Daniel Bracquart

2004

- Administrateur de la Société Roquette
- Administrateur de la Société Participex
- Gérant de la SARL Habedia
- Administrateur de Bonduelle Iberica
- Administrateur de Zao Bonduelle

2005

- Administrateur de la Société Roquette Frères
- Administrateur de la Société Bongrain SA
- Gérant de la SARL Habedia
- Administrateur de Bonduelle Iberica
- Administrateur de Zao Bonduelle

2006

- Administrateur de la Société Roquette Frères
- Administrateur de la Société Bongrain SA
- Gérant de la SARL Habedia
- Administrateur de Bonduelle Iberica

2007

- Administrateur de la Société Roquette Frères
- Administrateur de la Société Bongrain SA
- Gérant de la SARL Habedia

2008

- Administrateur de la Société Continentale Nutrition
- Gérant de la SCI Jutiver
- Gérant de la SARL Habedia

Olivier Cavois

2004 à 2008

- Gérant de la Société Civile La Houssaie

André Crespel

2004 à 2008

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés.

Stanislas Dalle

2004

- Gérant de la Société Civile Axène
- Président de la SAS Interpack

2005 et 2006

- Président de la SAS Interpack
- Gérant de la Société Civile Axène
- Président de la SAS Sopar
- Gérant de la SCI Stadim

2007

- Président de la SAS Interpack
- Gérant de la Société Civile Axène
- Gérant de la Société Civile La Bousbecquoise
- Président de la SAS Sopar
- Gérant de la SCI Stadim

2008

- Président de la SAS Interpack
- Gérant de la Société Civile Axène
- Gérant de la Société Civile La Bousbecquoise
- Gérant de la SCI Stadim

Isabelle Danjou

2004 à 2008

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés.

Jean Guéguen

2004 à 2008

Sans aucun mandat dans d'autres sociétés.

Yves Tack

2004 et 2005

- Représentant de la Société Colam
- Co-Gérant de la Société Dumaco
- Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc

2006

- Représentant de la Société Colam
- Co-Gérant de la Société Dumaco
- Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc
- Administrateur de la Société Financière Fevianne SAS
- Administrateur de la Société Devianne SA
- Administrateur de la Société Disport SA
- Administrateur de la Société Mag Vet SA
- Administrateur de la Société Interhabillement SA
- Administrateur de la Société Mod'Est SA
- Administrateur de la Société Épivosges SA

2007

- Représentant de la Société Colam
- Co-Gérant de la Société Dumaco
- Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc
- Administrateur de Heatwave Technology SA
- Administrateur de Osyris SA
- Administrateur de la Société Financière Devianne SAS
- Administrateur de la Société Devianne SA
- Administrateur de la Société Disport SA
- Administrateur de la Société Mag Vet SA
- Administrateur de la Société Interhabillement SA
- Administrateur de la Société Mod'Est SA
- Administrateur de la Société Épivosges SA

2008

- Représentant de la Société Colam
- Co-Gérant de la société Dumaco
- Gérant de la SCI Le Moulin Le Blanc
- Administrateur de Heatwave Technology SA
- Administrateur de Osyris SA
- Administrateur de la Société Devianne SA
- Administrateur de la Société Disport SA
- Administrateur de la Société Mag Vet SA
- Administrateur Carrare SA
- Gérant de la Société Civile Girls
- Co-Gérant de la Société Civile Team TT
- Gérant de la Société Totem SARL

Informations particulières relatives aux mandataires sociaux

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, aucun des mandataires sociaux, au cours des 5 dernières années :

- n'a été condamné pour fraude ;
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Conflits d'intérêts au niveau de la Gérance et du Conseil de Surveillance

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document :

- aucun conflit d'intérêts n'est identifié entre les devoirs de la Gérance et des membres du Conseil de Surveillance à l'égard de la société en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs ;
- il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients ou des fournisseurs aux termes desquels l'un des membres du Conseil de Surveillance a été sélectionné en cette qualité ;
- il n'existe aucune restriction acceptée par la Gérance ou les membres de surveillance concernant la cession de leur participation dans le capital de la société.

Les informations manquantes qui n'ont pas été reproduites dans ce document figureront dans la version intégrale du rapport de la Gérance qui sera déposé auprès du greffe du tribunal de commerce.



Rapport sur Le projet de résolutions

Les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires relèvent du ressort de l'Assemblée Générale Mixte.

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2008, affectation du résultat et fixation du dividende

Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2008 qui se traduisent par un bénéfice de 81 833 423,78 euros ainsi que sur la proposition d'affectation de ce résultat de la manière suivante :

(en euros)

Bénéfice de l'exercice	81 833 423,78
Report à nouveau	115 191 848,24
Bénéfice distribuable	197 025 272,02
Affectation à l'Associé Commandité	818 334,00
Dividendes aux actionnaires	12 000 000,00
REPORT À NOUVEAU	184 206 938,02

Et d'approuver la distribution d'un dividende, au titre de l'exercice 2007/2008, de 1,50 euro par action qui sera mis en paiement le 7 janvier 2009.

Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au cours des trois derniers exercices les distributions ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction			Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividende attribué aux commanditaires	Dividende attribué aux commandités	Autres revenus distribués	
2004-2005 soit 1,12 € par action	8 960 000 €	353 233 €	-	-
2005-2006 soit 1,25 € par action	10 000 000 €	571 887 €	-	-
2006-2007 soit 1,35 € par action	10 800 000 €	305 552 €	-	-

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2008

Vous aurez également à approuver les comptes consolidés du groupe qui se traduisent par un résultat consolidé du groupe de 51 160 169 euros.

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation de ces conventions

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L226-10 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil de Surveillance.

Vos Commissaires aux Comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

Autorisation à donner à la Gérance à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L225-209 du Code de commerce

Comme chaque année, nous vous proposons d'autoriser, pour une durée de 18 mois, un programme de rachat d'actions portant au maximum sur 10% du nombre d'actions composant le capital, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentations ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le prix maximum d'achat par action serait de 120 euros et le montant maximal du programme de 96 000 000 euros.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF ;
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société ;
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par la treizième résolution à caractère extraordinaire de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2007.

Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil

Il vous est également proposé de fixer à 30 000 euros, le montant annuel des jetons de présence du Conseil de Surveillance.

Renouvellement de Messieurs Stanislas Dalle et Jean Guéguen en qualité de membres du Conseil de Surveillance

Les mandats de membre du Conseil de Surveillance de Messieurs Stanislas Dalle et Jean Guéguen arrivent à échéance. Nous vous proposons de renouveler leurs mandats pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2011.

Remplacement de Monsieur Damien Bonduelle en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Monsieur Damien Bonduelle ayant présenté la démission de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, nous vous proposons de nommer en remplacement Monsieur Louis Bonduelle, né le 19 janvier 1966 à Gravelines, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2010.

Délégation de compétence à donner à la Gérance à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes

La délégation en la matière consentie par l'Assemblée générale du 7 décembre 2006 arrive à expiration le 6 février 2009. Nous vous proposons donc de bien vouloir consentir une nouvelle délégation de compétence d'une durée de 26 mois à la Gérance pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes, par l'émission et l'attribution gratuite d'actions et/ou par l'élévation de nominal des actions ordinaires existantes.

Nous vous proposons de fixer le montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter des émissions réalisées au titre de cette délégation à 17 500 000 euros, compte non tenu des actions supplémentaires à émettre pour préserver les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital. Ce plafond serait indépendant des plafonds des autres délégations à l'ordre du jour.

Délégation de compétence à donner à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux actionnaires

La délégation en la matière consentie par l'Assemblée générale du 7 décembre 2006 arrive à expiration le 6 février 2009. Nous vous proposons donc de bien vouloir consentir une nouvelle délégation de compétence d'une durée de 26 mois à la Gérance à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Nous vous proposons de fixer le montant nominal global maximum des actions susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation à 17 500 000 euros, compte non tenu des actions supplémentaires à émettre pour préserver les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital. Sur ce plafond s'imputerait le montant nominal global des actions émises en vertu de la délégation qui suit.

Il est prévu, dans le cadre de cette délégation, de conférer à la Gérance la faculté d'augmenter, dans les conditions et limites fixées par les dispositions légales et réglementaires et dans la limite du plafond fixé ci-dessus, le nombre de titres prévu dans l'émission initiale.

Si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, la Gérance pourra utiliser les facultés prévues par la Loi et notamment, offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.

Délégation de compétence à donner à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription

La délégation en la matière consentie par l'Assemblée générale du 7 décembre 2006 arrive à expiration le 6 février 2009. Nous vous proposons donc de bien vouloir consentir une nouvelle délégation de compétence d'une durée de 26 mois à la Gérance à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission, avec suppression de droit préférentiel de souscription d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

La Gérance pourrait conférer aux actionnaires la faculté de souscrire en priorité.

Nous vous proposons de fixer le montant nominal global maximum des actions susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation à 17 500 000 euros. Sur ce plafond s'imputerait le montant nominal global des actions émises en vertu de la délégation qui précède.

La somme revenant ou devant revenir à la société pour chacune des actions ordinaires émises, après prise en compte en cas d'émission de bons de souscription d'actions du prix de souscription desdits bons, sera déterminée conformément aux dispositions légales et réglementaires et sera donc au moins égale au minimum requis par les dispositions de l'article R 225-119 du Code de commerce modifié au moment où la Gérance mettra en œuvre la délégation.

Il est prévu, dans le cadre de cette délégation, de conférer à la Gérance la faculté d'augmenter, dans les conditions et limites fixées par les dispositions légales et réglementaires et dans la limite du plafond fixé ci-dessus, le nombre de titres prévu dans l'émission initiale.

En cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, la Gérance



disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission.

Délégation de compétence à donner à la Gérance à l'effet d'augmenter de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

L'inscription à l'ordre du jour des résolutions précédentes impose de soumettre à l'assemblée une résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise. Nous vous proposons donc de statuer sur un projet de délégation d'une durée de 26 mois à donner à la Gérance permettant de réaliser une augmentation de capital, réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise et effectuée dans les conditions de l'article L443-5 du Code du travail par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L3332-19 du Code du travail, le prix des actions à émettre ne pourra être ni inférieur de plus de 20% (ou de 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue dans le plan en application de l'article L3332-25 et L3332-26 du Code de commerce est supérieure ou égale à dix ans) à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision de la Gérance relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondantes, ni supérieur à cette moyenne.

Le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la délégation est de 3% du montant du capital atteint lors de la décision de la Gérance de réalisation de cette augmentation. Ce plafond est indépendant des plafonds des autres délégations.

Rapport du Conseil de Surveillance

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission de contrôle que vous avez bien voulu nous confier.

Votre Conseil a régulièrement été informé par la Gérance de l'évolution de l'activité du Groupe Bonduelle, lors de nos réunions.

La Gérance a tenu à notre disposition tous les documents nécessaires à la vérification du respect de ses obligations et aux contrôles des comptes sociaux et consolidés. Elle nous a fourni toutes informations sur les comptes, les engagements financiers et les risques afférents aux activités du groupe.

Le rapport de la Gérance montre l'évolution des activités et des résultats du groupe au cours de l'exercice 2007/2008. Les comptes consolidés font apparaître un bénéfice net de 51,8 millions d'euros et de 51,2 millions d'euros pour la part du groupe, au lieu de respectivement 51,7 et 51,8 millions d'euros en 2006/2007.

Ces résultats, retraits de l'impact positif et non récurrent du changement d'estimation de la valorisation des stocks survenu lors de l'exercice 2006/2007, en nette progression, démontrent la pertinence des choix stratégiques.

Le Conseil de Surveillance s'associe à la proposition faite par la Gérance de fixer le montant du dividende à 1,50 euro par action.

Il vous est proposé de renouveler les autorisations arrivées à échéance accordées à la Gérance lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire depuis 2005.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur le projet de la Gérance de renouveler l'autorisation d'attribution d'options d'achats d'actions à des membres de la direction et du personnel.

Vous avez à vous prononcer sur le renouvellement de deux membres du Conseil de Surveillance: Jean Guéguen et Stanislas Dalle. Il vous est proposé de nommer, en tant que nouveau membre, Monsieur Louis Bonduelle, en remplacement de Damien Bonduelle qui, pour des raisons personnelles, a démissionné de son mandat.

Comme l'année précédente, un rapport spécifique du Président du Conseil de Surveillance est annexé au rapport de la Gérance à l'Assemblée; ce rapport rend compte, d'une part, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des comités durant l'exercice et, d'autre part, des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

En conclusion, les comptes présentés et les résolutions qui vous ont été proposées ont reçu notre approbation et nous vous recommandons de les adopter.



Rapport du Président du Conseil de Surveillance

Sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L621-18-3 du Code monétaire et financier, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

La société Bonduelle SCA est une société en commandite par actions. Au sein de ce type de société, il existe 2 sortes d'actionnaires appelés associés :

- les associés commanditaires qui sont apporteurs en capitaux et ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports et qui sont représentés par un Conseil de Surveillance ;
- les associés commandités qui sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers.

La société en commandite par actions est dirigée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques ou morales choisies parmi les commandités ou les tiers non associés.

I - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

1 - Composition du Conseil de Surveillance

En vertu des dispositions légales et statutaires, le Conseil de Surveillance est composé de 3 à 18 membres choisis parmi les associés n'ayant ni la qualité d'associé commandité, ni celle de représentant légal de l'associé commandité, ni celle de dirigeant de Pierre et Benoît Bonduelle SAS. Ses membres sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de 3 ans.

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé de 8 membres dont le Président, Monsieur André Crespel, qui n'exerce par ailleurs aucun autre mandat et 5 membres considérés comme indépendants au regard des critères fixés par le règlement intérieur du Conseil, ces critères étant fondés sur le principe selon lequel un membre du Conseil de Surveillance est indépendant et libre d'intérêts dès lors qu'il n'entretient aucune relation avec la société ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

2 - Missions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance assume une mission de contrôle permanent de la gestion de la société. Cette mission s'étend aux domaines suivants :

- l'examen des comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels arrêtés par la Gérance,
- l'appréciation de la conduite des affaires sociales,
- l'appréciation des systèmes de contrôle interne et des maîtrises des risques,
- l'appréciation du respect des droits des actionnaires.

3 - Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Afin de préciser les conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, le Conseil de Surveillance a élaboré un règlement intérieur qui précise également les droits et les obligations de ses membres.

Le Conseil a décidé de la création d'un Comité des Comptes composé de quatre membres choisis parmi les membres du Conseil de Surveillance.

Ce Comité est chargé de préparer les réunions du Conseil de Surveillance notamment sur les points suivants :

- l'examen des comptes annuels et semestriels,
- l'analyse et l'évaluation du contrôle interne et des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés,
- l'analyse des risques financiers et de trésorerie ainsi que des autres engagements pris par les sociétés du groupe et l'appréciation de leur couverture,
- l'examen des programmes annuels de révision des Commissaires aux Comptes et de l'audit interne.

De plus, il existe un Comité des rémunérations composé d'un membre du Conseil de Surveillance et majoritairement de membres extérieurs à l'entreprise. Ce Comité décide des niveaux de rémunérations de la Direction Générale de Bonduelle SA ainsi que des salariés membres de la famille Bonduelle. Il donne par ailleurs un avis sur la politique de rémunération des principaux managers.

Les statuts prévoient que le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et le règlement intérieur fixe à 4 le nombre minimum de réunions.

Au cours de ces réunions, le Conseil peut, s'il l'estime utile entendre le Gérant, les Directeurs Généraux du groupe et des filiales, les Commissaires aux Comptes, le Directeur Financier du groupe et le responsable de l'audit pour approfondir sa réflexion et assurer sa mission.

Il peut également faire appel à des experts ou conseils externes de son choix et ce aux frais de la société.

4 - Activité du conseil au cours de l'exercice

Travaux du Conseil de Surveillance

Durant l'exercice, 3 réunions, d'une durée moyenne de 4 heures, se sont tenues ainsi qu'une 4^e consacrée pour partie à la visite de sites industriels dans le Sud-Ouest de la France, pendant la campagne de fabrication du maïs à Bordères, Labenne et Saint-Sever. Cette visite a permis de mieux appréhender les enjeux et les contraintes spécifiques de ce produit et d'échanger avec les équipes locales.

Lors des réunions des 28 septembre 2007 et 26 février 2008, le Conseil de Surveillance a procédé à l'examen des comptes semestriels et annuels arrêtés par la Gérance et pris connaissance des éléments de la communication financière sur lesquels il a exprimé son avis.

Le Conseil a également bénéficié de présentations spécifiques effectuées par la Gérance sur la marche des affaires et le suivi des activités du groupe ainsi que sur les orientations stratégiques.

Le taux de participation à ces réunions a été de 100 %.

Le Conseil a bénéficié d'informations et de présentations d'une grande qualité. Il a apprécié l'exhaustivité des informations et des rapports qui ont été présentés, ainsi que la qualité des échanges entre le Conseil et la Gérance.

Le Conseil de Surveillance considère qu'il a été en mesure d'exercer de manière constructive sa mission de contrôle.

Travaux du Comité des Comptes

Le Comité des Comptes est composé de 4 membres. Il est présidé par Monsieur André Crespel, les autres membres étant Messieurs Daniel Bracquart, Jean Guéguen, Yves Tack.

Il s'est réuni à 4 reprises durant l'exercice. Le taux de participation a été de 100%.

Son activité a porté sur les points suivants :

- l'examen approfondi des comptes semestriels et annuels,
- l'examen des rapports de l'audit interne,
- le suivi de la démarche « cartographie des risques »,
- la politique de couverture des risques en matière d'assurance,
- l'évolution des organisations finance et informatique.

Par ailleurs, le Comité a défini, en accord avec la Direction du groupe, le programme des travaux et missions confiés au service d'audit interne.

Le Comité des Comptes a, au cours de ses réunions, entendu le Directeur Financier du groupe, les responsables des services comptables et de l'audit interne ainsi que les Commissaires aux Comptes.

Le Président a présenté au Conseil de Surveillance le compte rendu des travaux du Comité, lors de sa réunion du 6 décembre 2007.

II - Procédures de contrôle interne

Le Groupe Bonduelle a retenu comme outil le Cadre de Référence relatif au contrôle interne de l'AMF publié en janvier 2007.

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité.

Il comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société qui :

- contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources, et
- doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

Le dispositif vise plus particulièrement à assurer :

- a. la conformité aux lois et règlements,
- b. l'application des instructions et des orientations fixées par la Gérance,
- c. le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- d. la fiabilité des informations financières,



et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Cependant, le dispositif de contrôle interne ne peut fournir la garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints. Il existe, en effet, des limites inhérentes à tout système de contrôle interne comme, par exemple, les incertitudes de l'environnement extérieur, l'exercice de la faculté de jugement ou le rapport coût/bénéfice de la mise en place de nouveaux contrôles.

1 - L'organisation du Groupe Bonduelle

La société Bonduelle SCA est une société holding et exerce la gestion opérationnelle de ses activités à travers sa filiale Bonduelle SA à laquelle sont rattachées les 7 branches d'activités du groupe.

Bonduelle SA gère des fonctions réservées comme :

- la gestion des participations, fusions, acquisition ou revente d'actifs,
- la croissance externe,
- la gestion de la politique financière d'ensemble du groupe, y compris les moyens de financement,
- la politique fiscale et sa mise en œuvre,
- la définition des politiques de rémunération, de gestion de l'encadrement et de développement des compétences,
- la validation des nouvelles campagnes publicitaires avant leur diffusion,
- la communication « corporate » et les relations avec les investisseurs, analystes et actionnaires,
- le partage des ressources telles que l'informatique, les achats...
- les programmes de recherche et développement.

Les branches d'activités sont découpées par zone géographique ou métier. Chaque branche est dotée de moyens financiers propres, est responsable du développement de ses produits et en assure majoritairement la fabrication et totalement la commercialisation.

Pour chacune de ces entités, le groupe a défini les missions, leur organisation, leur contribution aux décisions critiques, la mesure de leur performance et leurs échanges avec les autres entités.

Les objectifs du groupe sont définis par la Gérance. Ils concernent, non seulement, la performance économique, mais aussi les domaines dans lesquels le groupe vise à atteindre un degré d'excellence, tels que le management des personnes, la qualité, l'innovation, les conditions de travail et l'environnement.

Les objectifs tiennent compte des performances passées, d'un diagnostic approfondi ainsi que de l'évolution de l'environnement.

L'analyse des risques liés aux activités fait partie intégrante du processus d'élaboration des plans qui prévoit une identification

des facteurs clés de succès et une analyse des principales hypothèses pour atteindre ces objectifs.

2 - Les acteurs du contrôle interne

Les principaux organes de contrôle interne se présentent de la manière suivante :

Au niveau du groupe

La Direction de Bonduelle SA est composée de 2 membres (un Président Directeur Général et un Directeur Général délégué) dont les pouvoirs sont attribués par la loi et les statuts. Elle assure collégialement la direction opérationnelle du groupe.

Les services centraux sont chargés de veiller à l'application des décisions prises par la Direction Générale et doivent s'assurer que les informations qui lui sont communiquées sont fiables et pertinentes.

Le Comité Exécutif est un organe qui regroupe la Direction Générale de Bonduelle SA, les Directeurs Généraux des différentes branches d'activités, le Directeur Financier et le Directeur des Ressources Humaines de Bonduelle SA. Il passe en revue les performances commerciales et financières du groupe et débat de toutes les questions générales relatives à la vie du groupe et de ses filiales. Il s'est réuni à 14 reprises durant l'exercice.

L'audit interne du groupe est rattaché à la Direction Financière de Bonduelle SA et rapporte à la Direction Générale et au Comité des Comptes. Les missions d'audit et les programmes de travail sont validés par la Direction Générale et le Comité des Comptes. Au titre de l'exercice 2007/2008, 20 missions d'audit ont été menées dans les différentes unités managériales du groupe. À la suite de chaque mission, un plan d'action est élaboré par les directions opérationnelles concernées pour corriger les faiblesses mises en évidence par le rapport d'audit et un suivi de ces plans d'action est assuré par la direction de l'audit interne et les responsables opérationnels.

Le choix des auditeurs externes est du ressort du Conseil de Surveillance sur proposition du Comité des Comptes. Le groupe a choisi un collège de Commissaires aux Comptes permettant une couverture géographique et globale des risques du groupe.

Au niveau des branches d'activités

Le Comité de Direction comprend le Directeur Général et les Directeurs des principales fonctions. Le Directeur Financier est plus particulièrement chargé de la mise en place des systèmes de contrôle interne de manière à prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes.

Une fois par trimestre, la Direction générale, le Directeur financier et le Directeur des ressources humaines de Bonduelle SA se réunissent en Conseil d'Administration interne avec les Comités

de direction de chaque branche d'activité pour fixer les objectifs, passer en revue les performances et décider de la politique à suivre au niveau de la branche d'activité. Sont notamment abordés les sujets suivants :

- en mars : Résultats semestriels,
- en juin : Budget N + 1,
- en septembre : Résultats annuels et investissements N+1,
- en novembre : Plan à 3 ans.

Les bases des procédures du contrôle interne

Le recueil des règles générales de fonctionnement définit les domaines d'intervention et les pouvoirs respectifs des services centraux et des branches d'activités.

Une procédure formelle de délégation de pouvoir précise les pouvoirs des membres de la Direction générale, des Directeurs de services centraux et des Comités de direction des branches d'activités.

Le contrôle budgétaire s'articule autour de 3 axes :

- le budget, préparé en fonction des orientations et de directives fixées par la Direction Générale,
- le suivi des performances, dans le cadre d'un reporting mensuel ou des réunions de Conseil d'Administration interne,
- le plan stratégique sur 3 ans, établi annuellement selon les mêmes procédures de mise en œuvre que le budget.

Des procédures et instructions fixent les responsabilités de chacun et précisent les modes opératoires et les contrôles associés.

Le contrôle budgétaire repose sur les équipes de Contrôle de gestion de Bonduelle SA et des différentes branches d'activités.

III - Procédures de gestion des risques

Le Groupe Bonduelle est exposé, dans l'exercice de ses activités, comme toute entreprise, à un ensemble de risques. Les principales mesures de maîtrise et de contrôle de ces risques sont décrites au paragraphe II «Gestion des risques» du rapport de la Gérance.

Pour conforter l'appréhension de ces risques, le groupe a initié une démarche de cartographie des risques généraux qui vise à hiérarchiser les principaux risques auxquels il pourrait se juger exposé, en termes de gravité, d'éventualité, d'occurrence et de degré de maîtrise.

Les résultats de cette démarche sont en cours d'analyse au niveau du Comité Exécutif du groupe pour s'assurer que les risques majeurs ont été recensés et évalués et développer les plans d'action et les mesures de prévention appropriés.

Le Conseil de Surveillance, par l'intermédiaire de 4 de ses membres, est associé au déroulement de cette démarche.

IV - Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable

Le groupe élabore des comptes consolidés semestriels et annuels. Ces processus sont gérés par le service consolidation rattaché à la Direction Financière du groupe.

L'élaboration de cette information s'articule autour d'un calendrier annuel transmis aux filiales dont les principales étapes sont les suivantes :

- le contrôle mensuel des opérations intragroupe,
- le reporting mensuel du chiffre d'affaires,
- la liasse de reporting trimestrielle,
- les clôtures semestrielle et annuelle des comptes.

La réalisation des comptes consolidés est effectuée à partir des informations communiquées sous forme de liasses saisies par chaque filiale et transmises en centrale sur un logiciel unique de consolidation.

Tous les documents échangés dans le cadre de ce processus de consolidation des comptes ont fait l'objet d'une normalisation pour l'ensemble du groupe et le formalisme afférent a été élaboré et diffusé à l'ensemble du groupe.

Les équipes comptables opèrent lors des clôtures une révision des comptes et se rapprochent du Contrôle de gestion pour analyser et expliquer les évolutions du réalisé, d'une période sur l'autre ou les écarts vis-à-vis du budget.

Ce dispositif est complété par les interventions et travaux de certification des Commissaires aux Comptes pour les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.

V - Autres informations

Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont exposés dans les paragraphes IV «Renseignements concernant le capital» et V «Pacte d'actionnaires» du rapport de la Gérance.

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales sont détaillées à l'article 23 des statuts de la commandite par actions Bonduelle qui sont disponibles, sur demande, au siège administratif de Villeneuve d'Ascq.

Le présent rapport a été présenté, discuté et approuvé par le Conseil de Surveillance lors de la réunion du 3 octobre 2008.



Rapport des Commissaires aux Comptes

sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société **Bonduelle SCA** pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 30 juin 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Société Bonduelle SCA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société, conformément aux dispositions de L. 226-10-1 du Code de commerce, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2008.

Il appartient au Président du Conseil de Surveillance de rendre compte et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance, un rapport portant notamment sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de, notre part les informations contenues dans le rapport du Président du cConseil de Surveillance concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ainsi que d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises à l'article L226-10-1 du Code de commerce.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président de Conseil de Surveillance concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L 226-10-1 du Code de commerce

Par ailleurs, nous attestons que ce rapport comporte les autres informations requises à l'article L 226-10-1 du Code de commerce.

Fait à Lille, le 24 octobre 2008

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Jean-Yves Morisset

Mazars & Guérard

Cécile Fontaine

Comptes consolidés

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)

Notes

30/06/2007

30/06/2008

CHIFFRE D'AFFAIRES	5	1 252 989	1 490 147
Achats et charges externes	6	(864 971)	(1 036 329)
Charges de personnel	7	(249 805)	(294 856)
Amortissements		(51 601)	(66 433)
Autres produits opérationnels	8	27 667	51 104
Autres charges opérationnelles	8	(42 344)	(43 252)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		71 936	100 381
Éléments non récurrents	9	12 083	(1 771)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		84 018	98 610
Produits financiers		29 924	48 230
Charges financières		(42 188)	(73 220)
RÉSULTAT FINANCIER	10	(12 264)	(24 990)
Résultats des sociétés mises en équivalence		3 856	110
Résultat avant impôts		75 610	73 730
Impôts sur le résultat	11	(23 894)	(21 889)
RÉSULTAT NET		51 716	51 841
Part du groupe		51 803	51 160
Part des minoritaires		(87)	680
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	12	6,58	6,69
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	12	6,56	6,68

Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2007	30/06/2008
ACTIFS NON COURANTS		454 949	553 838
Autres immobilisations incorporelles	13	42 890	44 996
Goodwill	14	75 312	101 317
Immobilisations corporelles	15	297 838	381 228
Titres mis en équivalence	4.1	27 621	161
Autres actifs financiers non courants	17	2 495	10 657
Impôts différés	11	8 312	13 304
Autres actifs non courants	16	480	2 176
ACTIFS COURANTS		785 891	906 815
Stocks et en-cours	18	319 205	394 847
Clients et autres débiteurs	19	374 313	379 710
Créances d'impôt		6 241	17 356
Autres actifs courants	16	4 200	3 939
Autres actifs financiers courants	16	18 820	17 288
Trésorerie et équivalents de trésorerie		63 112	93 673
TOTAL ACTIF		1 240 840	1 460 653

Passif

(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2007	30/06/2008
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE		360 692	372 127
Capital social		56 000	56 000
Primes liées au capital		22 545	22 545
Réserves consolidées		282 147	293 582
INTÉRÊTS MINORITAIRES		21 133	19 041
CAPITAUX PROPRES		381 825	391 168
PASSIFS NON COURANTS		264 717	406 140
Dettes financières	21	228 805	347 329
Engagements envers le personnel	22	5 696	4 316
Autres provisions non courantes	24	9 221	11 382
Impôts différés	11	10 699	31 615
Autres passifs non courants	16	10 296	11 498
PASSIFS COURANTS		594 298	663 345
Dettes financières courantes	23	131 553	180 816
Provisions courantes	24	2 544	4 752
Fournisseurs et autres créditeurs	25	450 974	473 529
Dettes d'impôt		7 685	3 211
Autres passifs courants	16	1 542	1 037
TOTAL PASSIF		1 240 840	1 460 653

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

Notes

30/06/2007

30/06/2008

		30/06/2007	30/06/2008
RÉSULTAT NET		51 716	51 841
Résultat des sociétés mises en équivalence		(3 856)	(110)
Amortissements et perte de valeur		51 760	64 925
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie		(1 147)	1 080
Impôts payés		(14 827)	(15 298)
Charges (produits) d'impôt		23 894	21 909
Intérêts courus		482	685
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		108 023	125 030
Variation du besoin en fonds de roulement		(29 372)	(19 008)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		78 651	106 022
Acq. de stés consolidées, trésorerie acquise déduite		[0]	(87 876)
Investissements industriels		(63 379)	(71 820)
Investissements financiers		(9 437)	(1 570)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers		7 023	1 408
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées		(201)	362
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(65 993)	(159 496)
Augmentation de capital		132	0
Cession (acquisition) nette d'actions propres		705	(18 081)
Émission d'emprunts		10 744	149 126
Remboursements d'emprunts		(3 325)	(38 255)
Variation nette des concours bancaires et autres actifs financiers		7 779	3 794
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires		(10 316)	(11 101)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		5 720	85 483
Incidence des variations des taux de change		88	(3 241)
VARIATION DE TRÉSORERIE		18 466	28 768
Trésorerie à l'ouverture	21	44 308	62 774
Trésorerie à la clôture	21	62 774	91 542
VARIATION DE TRÉSORERIE		18 466	28 768

Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)

	En nombre d'actions	Capital	Primes	Écarts actuariels	Actions propres	Réserves de conversion	Résultats de accumulés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JUILLET 2006	8 000 000	56 000	22 545	(120)	(1 664)	(5 131)	240 694	312 324	20 750	333 074
Couverture de flux de trésorerie, nette d'impôts							1 136	1 136		1 136
Options d'achat d'actions							376	376		376
Variation de la réserve de conversion						5 754		5 754	(130)	5 624
Variation de périmètre							212	212		212
Actions propres					1 036			1 036		1 036
Écarts actuariels				(719)				(719)		(719)
Autres							(915)	(915)	600	(314)
Sous total des éléments directement comptabilisés en capitaux propres				(719)	1 036	5 754	810	6 880	470	7 351
Résultat 30 juin 2007							51 803	51 803	(87)	51 716
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période				(719)	1 036	5 754	52 613	58 683	383	59 066
Dividendes versés	1,25						(10 316)	(10 316)		(10 316)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2007	8 000 000	56 000	22 545	(839)	(628)	623	282 991	360 692	21 133	381 825
Couverture de flux de trésorerie, nette d'impôts							2 992	2 992		2 992
Options d'achat d'actions							188	188		188
Options de conversion OBSAAR 2014							3 563	3 563		3 563
Variation de la réserve de conversion						(13 648)		(13 648)	(487)	(14 134)
Variation de périmètre							(126)	(126)	(280)	(406)
Actions propres					(18 197)			(18 197)		(18 197)
Écarts actuariels				49				49		49
Autres							(3 682)	(3 682)	(1 769)	(5 451)
Sous total des éléments directement comptabilisés en capitaux propres				49	(18 197)	(13 648)	2 935	(28 861)	(2 535)	(31 396)
Résultat 30 juin 2008							51 160	51 160	680	51 841
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période				49	(18 197)	(13 648)	54 095	22 299	(1 854)	20 444
Dividendes versés	1,35						(10 863)	(10 863)	(238)	(11 101)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2008	8 000 000	56 000	22 545	(790)	(18 825)	(13 025)	326 222	372 127	19 041	391 168

Annexe aux comptes consolidés annuels

Note 1 - Modalités d'élaboration

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle et de ses filiales («le groupe») au titre de l'exercice 2007/2008 sont établis en conformité avec les normes «IFRS» (*International Financial Reporting Standards*) publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au journal officiel de l'union Européenne.

Les normes, mises à jour et interprétations nouvellement applicables au titre de l'exercice 2007/2008.

- la norme IFRS 7 «instruments financiers – informations à fournir» ainsi que l'amendement de l'IAS 1 (Présentation des états financiers – Information à fournir sur le capital) appliqués au 30 juin 2008 n'ont pas d'incidence sur leur classification et leur évaluation ;
- la norme IFRS 7 organise et complète l'information sur les instruments financiers. Ces informations sont fournies dans les notes 16, 20 et 21.

Les normes, mises à jour et interprétations appliquées de manière anticipée par le groupe.

- l'IFRS 8 (Secteurs opérationnels) qui remplace IAS 14, la nouvelle norme requiert que l'information par secteurs d'activité soit présentée sur la même base que celle utilisée par la direction.

Les normes, mises à jour et interprétations qui ne sont pas encore applicables et qui n'ont pas été appliquées de manière anticipée par le groupe.

- L'IAS 1 révisé portant sur la présentation des états financiers, applicable à partir du 1^{er} janvier 2009.
- L'IAS 23 «comptabilisation des coûts d'emprunts», qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2009.
- Les amendements IFRS 2 relatifs aux conditions d'acquisition et aux annulations applicables à partir du 1^{er} janvier 2009.
- Les amendements IAS 32 et IAS 1 relatifs aux instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation.
- L'IFRS 3 révisée suite au projet «Business Combinaisons phase II» applicable à compter du 1^{er} juillet 2009.
- L'IAS 27 révisée suite au projet «Business Combinaisons phase II» applicable à compter du 1^{er} juillet 2009.
- L'interprétation IFRIC 13 «programmes de fidélité clients» applicable à compter du 1^{er} août 2008.

A. Informations relatives au groupe

Cotée sur Euronext (Compartiment B), Bonduelle SCA est une société en commandite par action de droit français. Bonduelle détient des positions de leader sur le marché des légumes transformés en Union Européenne et hors Union Européenne. Elle intervient sur deux secteurs d'activité, à savoir, le secteur conserve-surgelé et le frais.

La Gérance a arrêté le 15 septembre 2008, les comptes annuels consolidés en normes IFRS et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 30 juin 2008 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 4 décembre 2008.

Faits marquants de l'année

Acquisition de Bonduelle Canada

Bonduelle a finalisé l'acquisition à 100% de Bonduelle Canada.

À compter de juillet 2007, la société Bonduelle Canada Inc (ex-Aliments Carrière Inc) et ses filiales sont consolidées par intégration globale à 100%.

Émission de l'OBSAAR

Le 25 juillet 2007, Bonduelle a émis 150 000 OBSAAR (Obligations à bons de souscription et/ou d'acquisitions d'actions remboursables) au nominal de 1000 Euros sur Euronext avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS).

Incendie du site de San Paolo d'Argon en Italie

Le 28 février 2008 vers 1h45 du matin un incendie s'est déclaré dans un atelier de notre usine de San Paolo d'Argon en Italie. Le personnel très réactif a pu avertir rapidement les pompiers et évacuer les lieux dans le calme. Aucun dommage corporel n'a été constaté.

Malheureusement, l'usine qui produit des jeunes pousses dans la région de Bergame, est en grande partie détruite et ne peut plus fonctionner.

En accord avec nos clients, la direction du site a décidé de transférer les fabrications de l'usine vers les sites italiens de Costa di Mezzate et Battipaglia et vers les usines de nos sous-traitants de la région. Un nouveau site de production est par ailleurs opérationnel depuis juillet 2008.

Les impacts de l'incendie dans nos comptes IFRS pour l'exercice 2007/2008 se neutralisent, l'ensemble des charges supportées au titre du sinistre ayant été couvertes par les indemnités d'assurance.

Les expertises étant en cours de réalisation, l'assureur a versé au groupe Bonduelle, à titre de provision, des acomptes. Le solde définitif sera versé pour l'exercice 2008/2009.

B. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle. Le groupe considère qu'il détient un contrôle exclusif sur une société lorsqu'il a la capacité d'orienter les politiques opérationnelles et financières de cette société, indépendamment de son pourcentage de participation. Ainsi, certaines sociétés sont-elles consolidées par intégration globale bien que le groupe détienne un pourcentage de détention inférieur ou égal à 50%. L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du groupe («Part du groupe») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires («Intérêts minoritaires»). Les sociétés dans lesquelles Bonduelle n'a pas le contrôle exclusif ou conjoint et exerce une influence notable, sont mises en équivalence.

Toutes les sociétés intégrées du groupe clôturent leurs comptes au 30 Juin 2008 à l'exception des sociétés suivantes : Bonduelle Kuban et Bonduelle Do Brasil, ainsi que Bonduelle Canada, Bonduelle Ontario et Terricole. Ces dernières ayant été consolidées sur la base d'une situation comptable établie au 30 juin 2008.

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle ou d'influence notable.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

Les produits et charges de filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

C. Information sectorielle

Le Groupe Bonduelle a décidé d'appliquer par anticipation la norme IFRS 8, qui se substitue à la norme IAS 14, avec informations comparatives.

Désormais, l'information sectorielle est donnée sur la base des secteurs opérationnels du reporting interne. C'est ce qu'on appelle la «*management approach*».

Les critères déterminants dans le choix de regroupement des secteurs s'analysent comme suit :

- la nature des produits et des services identiques sur une zone déterminée ;
- les process de productions et de logistique ;
- le degré d'intégration de la force commerciale ;
- les types et les catégories de clients ;
- l'environnement réglementaire, politique et économique ;
- le degré de maturité des marchés et des pratiques commerciales différentes ;
- le niveau d'activité et de développement de la zone.

Les deux secteurs opérationnels issus de ce regroupement sont les zones Union Européenne et hors Union Européenne.

Ces secteurs reposent sur la nouvelle organisation managériale du Groupe Bonduelle suite à l'intégration de Bonduelle Amérique du Nord et sont pilotés par les deux instances suivantes chargées d'évaluer et d'allouer les ressources aux secteurs opérationnels :

- le Comité Exécutif groupe (W.C.X) : il a la responsabilité opérationnelle et géographique des zones et/ ou pays composant la zone hors Union Européenne et regroupe les directeurs généraux des filiales de Bonduelle, la direction générale du groupe ainsi que les responsables de la finance, des ressources humaines et des relations extérieures. Ce comité discute de la vie du groupe et prend les décisions liées aux filiales. Il arrête les stratégies agro-industrielles et commerciales des structures opérationnelles ;
- le Comité Opérationnel Européen (C.O.E) pour la zone Union Européenne : il valide les stratégies agro-industrielles et commerciales des différentes zones et/ou pays regroupés au sein de l'Union Européenne. Il analyse la performance et la rentabilité du secteur et anime les Business Review Pays. Le COE regroupe les directeurs des filiales de Bonduelle implantées dans l'Union Européenne. Ce comité discute de la vie du groupe et prend les décisions liées à l'ensemble des filiales concernées.

Les principaux indicateurs publiés sont ceux utilisés par la Direction Générale. Aux titres des informations complémentaires, le chiffre d'affaires, amortissements et pertes de valeurs des immobilisations, résultat opérationnel courant et résultat opérationnel sont déclinés par zones géographiques et secteurs d'activités.

Les informations bilancielle (actifs non courants, actifs courants, capitaux propres, passifs non courants, passifs courants) sont ventilées par zones géographiques. Seuls les goodwill et les marques sont déclinés par zones géographiques et secteurs d'activités.

D. Conversion des opérations en devises et conversion des états financiers des sociétés étrangères

Conversion des opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont évaluées en fonction des cours de change en vigueur à la date de réalisation des transactions. Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion de transactions en devises figurent dans les rubriques produits financiers et charges financières du compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à des emprunts en devises ou autres instruments affectés à la couverture d'investissements à long terme dans la même devise, qui sont inclus dans le poste «Différences de conversion» des capitaux propres consolidés.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros aux cours officiels de fin d'exercice et leurs comptes de résultat sont convertis en euros en utilisant pour chaque devise le cours moyen de la période hors hyperinflation. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents cours de change sont incluses dans le poste «Différences de conversion» dans les capitaux propres consolidés jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels elles se rapportent soient vendus ou liquidés.

Note 2 - Principes comptables

Les états financiers consolidés au 30 juin 2008 sont présentés en milliers d'euros et reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales (ci-après «le groupe»).

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et dettes définis ci-après inscrits à la juste valeur.

A. Immobilisations incorporelles

Goodwill

Lors de l'acquisition de titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mises en équivalence, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis évalués à leur juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis et les passifs éventuels représente le goodwill. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique «Goodwill» pour les sociétés intégrées globalement et dans la rubrique «Titres mis en équivalence» pour les sociétés mises en équivalence.

Les écarts d'acquisitions relatifs aux sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la société acquise.

Les écarts d'acquisitions négatifs sont directement comptabilisés en compte de résultat.

Autres immobilisations incorporelles

Les marques acquises, individualisables, dont la durée d'utilité est considérée comme indéterminée, sont inscrites au bilan consolidé dans la rubrique «Autres immobilisations incorporelles».

Les licences, brevets ainsi que les autres actifs incorporels acquis sont enregistrés à leur coût d'achat dans la rubrique «Autres immobilisations incorporelles» du bilan consolidé. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées d'utilité estimées.

Frais de développement

Les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut démontrer qu'ils génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés.

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels qui varie de un à cinq ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Suivi de la valeur des marques

Les facteurs importants ayant conduit à apprécier le caractère indéterminé de la durée d'utilité des marques ont été principalement leur positionnement sur le marché en termes de volumes d'activités, de notoriété ainsi que leur rentabilité à long terme attendue.

Elles ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel en application de l'IAS 36, qui comporte notamment le suivi des indicateurs mentionnés ci-avant.

Suivi de la valeur des goodwill

La valeur comptable des goodwill fait l'objet d'une revue au minimum une fois par an et lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue pour les autres immobilisations incorporelles. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles devient inférieure à leur valeur nette comptable. Les pertes de valeurs éventuelles sont imputées en priorité sur les écarts d'acquisition affectés à l'UGT, puis à la réduction de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts liés à la vente et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est



déterminée, sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés de l'Unité Génératrice de Trésorerie («UGT») à laquelle se rattachent les immobilisations testées.

Les UGT correspondent à des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité et générant des flux de trésorerie nettement indépendants de ceux générés par d'autres UGT. Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité sont issus des plans stratégiques des UGT couvrant les cinq prochains exercices.

Le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les plans stratégiques de 5 ans est de 1%.

Les flux de trésorerie font l'objet d'une actualisation, avec un taux avant impôt, sur la base d'un coût moyen pondéré du capital (WACC de 6,8%) déterminé en fonction des données du marché de Bonduelle et de son secteur d'activité. La variation du taux d'actualisation de deux points ne remet pas en cause les conclusions des tests d'impairment.

Modification de nos UGT au titre de l'exercice 2007/2008

Le changement de nos UGT se justifie pour les raisons suivantes :

- l'impact du passage de l'IAS 14 à l'IFRS 8 ;
- la mise en place d'une nouvelle organisation au sein des organes dirigeants ;
- l'arrivée de Bonduelle Amérique du Nord qui a modifié la géographie du groupe ;
- une présence géographique et une maturité des marchés dissociée, matures en union Européenne et en forte croissance hors union Européenne ;
- une approche agro-industrielle, supply et commerciale différenciée selon les technologies conserve / surgelé d'un côté et frais de l'autre.

Les UGT suivies par le groupe deviennent ainsi les secteurs d'activités suivants pour chaque secteur opérationnel : Union européenne et Hors union européenne.

Pour l'union Européenne :

- les activités de la Conserve et du Surgelé ;
- les activités du Frais.

Pour l'union hors Européenne :

- l'activité de la conserve et du surgelé en Amérique du Nord ;
- l'activité de la conserve et du surgelé en Europe Centrale et de l'Est.

La juste valeur diminuée des coûts liés à la vente correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs) dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

La valeur comptable du goodwill affecté à chaque secteur opérationnel figure dans la note 5.

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Le coût d'acquisition ou de production inclut, lorsque applicable, les coûts de démantèlement et de remise en état des sites d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations détenues au travers de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan à hauteur de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure lorsque le contrat transfère au groupe, en substance, la majeure partie des risques liés à la propriété de l'actif. L'évaluation du niveau de risque transféré s'effectue au travers de l'analyse des termes du contrat. La dette financière résultant de l'acquisition de l'actif est inscrite au passif du bilan consolidé.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles. Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions de changements de lieux de production.

- Constructions : 10 à 40 ans ;
- Matériels, mobiliers, installations : 5 à 15 ans ;
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans.

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, le groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient). La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient) dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par le groupe. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient durablement inférieure à sa valeur nette comptable.

C. Actifs financiers

Actifs financiers

En application d'IAS 39, les actifs financiers sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (y compris les dérivés actifs) ;
- les prêts et créances ;
- les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- les actifs disponibles à la vente.

La classification détermine le traitement comptable de ces actifs.

Elle est déterminée par le groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif.

1 - Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent notamment les parts d'OPCVM de trésorerie et les dérivés actifs.

2 - Les prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales sont incluses dans cette catégorie.

Ils figurent en actifs financiers et en créances commerciales.

Le groupe, dans sa politique de financement peut avoir recours à des programmes de cessions de créances commerciales. Ces cessions sont sans recours. Le risque est intégralement transféré à l'établissement ayant racheté la créance. De ce fait, ces dernières ne sont plus comptabilisées à l'actif du bilan.

3 - Les actifs détenus jusqu'à échéance

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers, autres que les prêts et créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont présentés en actifs financiers.

4 - Les actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à la juste valeur. Les plus ou moins-values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Les dépréciations durables constatées sur les titres à revenus variables ne peuvent pas être reprises lors d'un arrêté ultérieur.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché. Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est évalué au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable. Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Ils sont présentés en actifs financiers.

D. Passifs financiers

La dette financière comprend :

- les emprunts obligataires,
- les intérêts courus non échus,
- les encours de locations financements,
- les emprunts et concours bancaires,
- les instruments dérivés passifs.

Les dettes financières sont évaluées et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont enregistrées à leur date de règlement.

En application de la norme IAS 39 sur les principes de la comptabilité de couverture en juste valeur, la dette obligataire, swappée à l'émission, a été réévaluée à sa valeur de marché. Les variations de juste valeur de la dette et des dérivés associés passent en résultat de la période.

€. Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur.



- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur d'actifs ou passifs inscrits au bilan consolidé, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période.
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée immédiatement en résultat.
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture d'investissement net dans des activités à l'étranger, la partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres. Les montants ainsi enregistrés ne seront repris en résultat qu'au moment où l'investissement sera cédé. La part inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.
- Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période. Ils sont repris dans la catégorie « Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS »

Les dérivés sont enregistrés à leur date de transaction.

Les valeurs de marchés des actifs et passifs financiers sont déterminées sur la base de modèles d'évaluation généralement reconnus sur le marché ou pour certains instruments complexes sur la base des cotations établies directement par les contreparties bancaires. Les données de marchés utilisées dans les outils de valorisation sont les fixings Banques Centrales ainsi que les données contribuées de Reuters-Telerate.

F. Stocks

Les stocks de matières sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré. Les stocks sont valorisés au coût de production qui inclut le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production (y compris les frais fixes industriels).

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations jugées nécessaires sont constatées :

- pour les matières premières lorsque le cours du jour est inférieur à la valeur d'inventaire,
- pour les produits finis et marchandises revendues en l'état, chaque fois que la valeur nette probable de réalisation est inférieure au coût de production ou d'acquisition.

Le montant de toute dépréciation des stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation, et toutes les pertes de stocks, sont

comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle la dépréciation ou la perte se produit. Le montant de toute reprise d'une dépréciation des stocks résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation est comptabilisé comme une réduction du montant des stocks comptabilisé en charges dans la période au cours de laquelle la reprise intervient.

Les marges réalisées entre sociétés du groupe sont éliminées.

G. Actions propres

Les actions Bonduelle détenues par la société sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés, dans la ligne « Actions Propres », pour une valeur correspondant à leur prix de revient. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

H. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché.

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les liquidités en compte courant bancaire et les parts d'OPCVM de trésorerie mobilisable à court terme.

I. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement figurent au bilan dans la rubrique « Autres passifs non courants ». Elles sont inscrites dans la rubrique « Autres produits opérationnels » au compte de résultat et reprises au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir.

J. Impôts

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées.

En France, Bonduelle SCA est tête du groupe fiscal constitué par les sociétés Bonduelle SA, Bonduelle Conserve International SAS, Bonduelle Surgelé International SAS, Bonduelle Développement SAS, Bonduelle Food Service SAS, Bonduelle Frais Traiteur SAS, Bonduelle Frais France SA et Bonduelle Traiteur International SAS.

L'impôt exigible au titre de la période est classé au passif du bilan dans les dettes courantes dans la mesure où il n'a pas

encore été décaissé. Les sommes versées en excès par rapport aux sommes dues au titre des impôts sur les sociétés sont classées à l'actif du bilan en créances courantes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, à l'exception toutefois des écarts d'acquisition. Selon la méthode du report variable, ils sont calculés sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sont classés en actifs et passifs non courants. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée. Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actif résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges et produits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres. C'est en particulier le cas des impôts différés relatifs aux marques lorsque le taux d'impôt attendu vient à être modifié.

K. Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance

Le groupe offre des avantages à travers soit, des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Les principaux engagements du groupe au titre des régimes à prestations définies consistent en des indemnités de fin de carrière et en des médailles du travail en France, des régimes de retraites en Allemagne, des régimes de cessation d'activité en Italie et un fonds de pension aux Pays-Bas

Les caractéristiques de ces différents régimes sont :

Pour la France, les indemnités de fin de carrière et Médailles du travail.

Hypothèses actuarielles :

Taux d'actualisation :	5,00 %
Taux de rendement des actifs :	4,50 %
Progression future des salaires :	3,00 %
Âge de départ à la retraite :	62 ans

Pour l'Allemagne, les régimes de retraites.

Hypothèses actuarielles :

Taux d'actualisation :	5,00 %
Taux de rendement des actifs :	NA
Progression future des salaires :	1,75 %
Âge de départ à la retraite :	65 ans

Pour l'Italie, les régimes de cessation d'activité.

Hypothèses actuarielles :

Taux d'actualisation :	5,00 %
Taux de rendement des actifs :	NA
Progression future des salaires :	3,00 %
Âge de départ à la retraite :	65 ans

Pour les Pays-Bas, le fonds de pension.

Hypothèses actuarielles :

Taux d'actualisation :	5,00 %
Taux de rendement des actifs :	5,00 %
Progression future des salaires :	2,50 %
Âge de départ à la retraite :	65 ans

Le groupe ne possède pas d'engagements au titre des coûts médicaux.

Le taux d'actualisation est uniforme pour le calcul des engagements des différents régimes (5,00%). Le taux de progression des salaires présenté est un taux moyen par plan (fourchette de 1,5% à 4,5%) .

Les taux de rendement attendus sur les actifs de couverture sont déterminés sur la base des performances historiques, des perspectives actuelles et à long terme et de la composition des actifs des fonds de gestion.

Conformément à la norme IAS 19 «Avantages au personnel», dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées, en tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ, de mortalité.

Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des compagnies d'assurances, soit sous forme de provisions.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont les suivantes :

- prise en compte des facteurs de rotation de personnel et de mortalité ;
- âge de départ à la retraite : 62 ans sauf pour Allemagne, Italie et Pays-Bas : 65 ans.

Le Groupe Bonduelle a décidé de reconnaître les gains/pertes actuarielles selon la nouvelle option définie par IAS 19 depuis le 1^{er} janvier 2006 : cette option dite du «SORIE» (*Statement of Recognized Income and Expense*) consiste à reconnaître les écarts actuariels générés dans l'année en contrepartie des capitaux propres.



Les écarts actuariels correspondent à des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'un exercice sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds, ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes versées. Ces dernières sont constatées en résultat de l'exercice.

L. Autres provisions non courantes et provisions courantes

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant est incertain, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

M. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est constaté net des remises et ristournes accordées aux clients ainsi que des coûts liés aux accords de participations publicitaires, de référencement ou concernant des actions promotionnelles ponctuelles facturés par les distributeurs.

N. Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges ne concourant pas directement à l'activité.

O. éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe. Ils incluent principalement les badwills, les pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels (y compris les goodwill) relatifs à des participations consolidées, les coûts de restructuration et de réorganisation, ainsi que les effets liés aux changements d'estimations.

P. Paiements fondés sur des actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Elle est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés, soit 4 ans, avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant d'être exerçables sont reprises dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la caducité est constatée.

Q. Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

R. Actifs et passifs détenus en vue de leur vente et activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Les actifs et passifs destinés à être cédés, c'est-à-dire immédiatement disponibles pour être vendus et dont la vente est hautement probable, sont présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé de la période au cours de laquelle la décision de cession a été prise, les bilans consolidés des périodes antérieures n'étant pas retraités. La vente est hautement probable quand un plan de vente de l'actif ou du groupe d'actifs destinés à être cédés a été engagé par la direction et un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé.

Les actifs destinés à la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée du coût de leur vente, l'amortissement sur de tels actifs cesse. Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession sont présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie, et ce pour toutes les périodes présentées.

S. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, des impôts différés sur les déficits reportables et de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour engagements sociaux et commerciaux. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent *a posteriori* se révéler différentes de la réalité.

T. Reclassements

La présentation de certains éléments des états financiers des périodes antérieures a pu être modifiée afin de la rendre homogène avec les règles adoptées pour la dernière période présentée. Aucun reclassement significatif n'a été effectué sur l'exercice.

Note 3 - Gestion des risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction Financière a chargé le Département Trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par l'Audit Interne. La Direction Générale du groupe, lors des Business Reviews Financières, valide les orientations prises dans le cadre des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe,
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur le compte de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

A. Risque de liquidité

La Direction Financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en Gérant de manière efficace la Trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques. Elle met également en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 21).

B. Risques de marché

1 - Risque de change

● Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2007/08 73% du chiffre d'affaires et 46% du résultat opérationnel en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois, dollars américain et canadien est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises a été et restera limitée.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le bénéfice net consolidé.

● Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur l'actif net de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction Générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.



Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des swaps de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille au 30 juin 2008 est repris en note 20.

2 - Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion des taux est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux. Le détail du portefeuille au 30 juin 2008 est repris en note 20.

3 - Risque de crédit

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il n'est pas exposé à un risque de contrepartie significatif. La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

4 - Risque de contrepartie

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

5 - Risque de matières premières

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux Producteurs, les prix d'achat du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le Producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achat de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

C. Gestion des capitaux propres

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière

nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur et de croissance du dividende pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent. Les capitaux propres au 30 juin 2008 s'élèvent à 391,1 millions d'euros sur la base desquels le Conseil d'Administration propose un dividende par action de 1,50 euro par action.

Les émissions obligataires sont soumises à des covenants financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière (cross default) et en cas de non-respect d'un ratio de dettes long terme sur capitaux permanents de 0,60 maximum.

Au 30 juin 2008, le groupe respecte ces covenants.

Note 4 - Changement de périmètre de consolidation

A. Acquisition à 100% d'Aliments Carrière

Les entités juridiques acquises sont Bonduelle Canada Inc (ex-Aliments Carrière Inc), Bonduelle Ontario Inc (ex-Aliments Carrière Ontario Inc) et Terricole, ensemble dénommé ci-après Bonduelle Canada.

Bonduelle a finalisé l'acquisition à 100% de Bonduelle Canada début juillet 2007. Le groupe Bonduelle a d'abord acquis une participation de 13% en juin 2006 puis 10% en juillet 2006. Bonduelle Canada est entré dans le périmètre de consolidation par mise en équivalence en juillet 2006, date de prise d'influence notable.

À compter de juillet 2007, la société Bonduelle Canada Inc (ex-Aliments Carrière Inc) et ses filiales sont consolidées par intégration globale à 100%.

Pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, cette acquisition a contribué au chiffre d'affaires pour 220 millions d'euros, au résultat opérationnel courant pour 27 millions d'euros et au résultat net du groupe à hauteur de 11,4 millions d'euros.

Le goodwill résultant de l'acquisition à 100% de Bonduelle Canada s'élève à 25,6 millions d'euros dont 3,6 millions d'euros au titre de la juste valeur des actifs nets acquis.

Ce goodwill est le résultat des affectations préliminaires du prix d'acquisition basées sur la juste valeur des actifs et passifs acquis. Les évaluations des actifs et passifs sont susceptibles de varier pendant la période d'allocation (12 mois à compter de la date de transaction). Au 30 juin 2008, les principaux retraitements opérés sur la valeur comptable de Bonduelle Canada portent sur la marque Arctic Gardens, comptabilisée en immobilisation incorporelle distincte du goodwill, la revalorisation des stocks et la réévaluation de terrains.

La juste valeur et les flux de trésorerie en provenance de l'acquisition de Bonduelle Canada sont les suivants :

(en milliers d'euros)

	Juillet 2007 Valeur comptable avant acquisition	Juillet 2007 Juste valeur des actifs nets acquis
Goodwill	3 562	3 562
Autres immobilisations incorporelles	943	2 960
Immobilisations corporelles	75 413	76 720
Dettes financières nettes	38 622	38 622
Impôts différés passifs	5 454	6 924
Autres actifs nets	52 155	53 923
Situation nette acquise	87 997	91 619
Élimination des titres mis en équivalence avant goodwill		(21 593)
Goodwill constaté		22 079
Réévaluation des participations détenues lors de la prise de contrôle	(2 862)	
Coût d'acquisition des 77 %	89 244	89 244
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	2 843	
Trésorerie décaissée au titre de l'acquisition des 77 %	86 400	

B. Réorganisation italienne

Dans le cadre de la mise en place des centres de services partagés, les 3 sociétés italiennes Bonduelle Fresco Italia, Bonduelle Food Service Italia et Bonduelle Italia ont été regroupées depuis le 1^{er} juillet 2007 dans la nouvelle société italienne Bonduelle Italia.

Cette opération n'a pas d'impact dans les comptes consolidés.

Le 22 janvier 2008, Bonduelle Italia a augmenté sa participation dans Fresco Italia de 30% à 55%. Cette opération n'a pas d'impact significatif dans les comptes consolidés.

C. Fusion réunion de S.F.B Incorporated Canada et Bonduelle Canada Inc. au 1^{er} janvier 2008 donnant naissance à Bonduelle Canada Inc.

Cette opération n'a pas d'impact dans les comptes consolidés.



Note 5 - Informations sectorielles

(en milliers d'euros)

	Union européenne	Hors Union européenne	Éliminations	Total au 30/06/2007
COMPTE DE RÉSULTAT				
Chiffre d'affaires	1 193 380	117 051	(57 442)	1 252 989
Ventes intersecteurs	(57 442)	0	57 442	0
TOTAL	1 135 938	117 051	0	1 252 989
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(49 292)	(2 309)		(51 601)
Résultat opérationnel courant	51 152	20 783		71 935
Résultat opérationnel	62 870	21 148		84 018
BILAN				
Actifs non courants	403 422	51 527		454 949
<i>dont immobilisations corporelles</i>	<i>274 893</i>	<i>22 945</i>		<i>297 838</i>
<i>dont investissements nets corporels et incorporels</i>	<i>58 069</i>	<i>4 682</i>		<i>62 752</i>
<i>dont Goodwill</i>	<i>75 312</i>	<i>0</i>		<i>75 312</i>
<i>dont Marques</i>	<i>28 215</i>	<i>0</i>		<i>28 215</i>
Actifs courants	717 277	68 614		785 891
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS	1 120 699	120 141		1 240 840
Capitaux propres				381 825
Passifs non courants	263 023	1 694		264 717
<i>dont dettes financières</i>				<i>228 805</i>
Passifs courants	530 570	63 728		594 298
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	1 120 699	120 141		1 240 840

(en milliers d'euros)

	Union européenne	Hors Union européenne	Éliminations	Total au 30/06/2008
COMPTE DE RÉSULTAT				
Chiffre d'affaires	1 208 252	333 334	(51 438)	1 490 147
Ventes intersecteurs	(51 385)	(53)	51 438	0
TOTAL	1 156 867	333 280	0	1 490 147
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(57 196)	(9 237)		(66 433)
Résultat opérationnel courant	52 796	47 585		100 381
Résultat opérationnel	52 937	45 673		98 610
BILAN				
Actifs non courants	429 302	124 536		553 838
<i>dont immobilisations corporelles</i>	<i>286 620</i>	<i>94 609</i>		<i>381 228</i>
<i>dont investissements nets corporels et incorporels</i>	<i>65 219</i>	<i>6 601</i>		<i>71 820</i>
<i>dont Goodwill</i>	<i>75 741</i>	<i>25 576</i>		<i>101 317</i>
<i>dont Marques</i>	<i>28 215</i>	<i>2 016</i>		<i>30 231</i>
Actifs courants	749 979	156 836		906 815
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS	1 179 281	281 372		1 460 653
Capitaux propres				391 168
Passifs non courants	285 688	120 451		406 140
<i>dont dettes financières</i>				<i>347 329</i>
Passifs courants	607 081	56 264		663 345
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	1 179 281	281 372		1 460 653

Informations par activités

(en milliers d'euros)

	Surgelés/ Conserves	Frais	Autres	Total au 30/06/2007
COMPTE DE RÉSULTAT				
Chiffre d'affaires hors groupe	892 911	360 079		1 252 990
TOTAL	892 911	360 079		1 252 990
BILAN				
Goodwill	1 938	72 511	863	75 312
Marques	28 215			28 215

(en milliers d'euros)

	Surgelés/ Conserves	Frais	Autres	Total au 30/06/2008
COMPTE DE RÉSULTAT				
Chiffre d'affaires hors groupe	1 129 853	360 294		1 490 147
TOTAL	1 129 853	360 294		1 490 147
BILAN				
Goodwill	27 514	72 940	863	101 317
Marques	30 231			30 231

Informations par zones géographiques

(en milliers d'euros)

	Au 30/06/2007	En %	Au 30/06/2008	En %
France	520 857	42 %	540 361	36 %
Allemagne	154 180	12 %	157 488	11 %
Italie	189 025	15 %	184 872	12 %
Ibérique	118 804	9 %	106 493	7 %
Benelux	81 079	6 %	83 295	6 %
Europe centrale	59 687	5 %	70 010	5 %
Europe de l'Est	108 590	9 %	102 892	7 %
Amérique du Nord	5 134	0 %	224 600	15 %
Autres	15 634	1 %	20 135	1 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 252 990	100 %	1 490 146	100 %

Note 6 - Achats et charges externes

(en milliers d'euros)

	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(578 092)	(685 184)
Production stockée	9 037	9 703
Variation de stocks de marchandises et autres approvisionnements	12 454	15 350
Autres charges externes	(308 371)	(376 198)
TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(864 971)	(1 036 329)



Note 7 - Rémunérations et effectifs

(en milliers d'euros et en nombre de salariés)

	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
Frais de personnel des sociétés intégrées	249 805	294 856
Effectif moyen annuel	7 188	8 008
Effectif permanent	5 563	6 592

Note 8 - Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)

	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
Prestations opérationnelles	6 209	8 861
Reprises de provisions et pertes de valeur	8 534	11 803
Autres produits opérationnels	12 924	30 441
TOTAL AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS	27 667	51 105

(en milliers d'euros)

	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
Impôts et taxes	(24 465)	(26 656)
Dotations aux provisions et pertes de valeur	(15 394)	(14 100)
Autres charges opérationnelles	(2 485)	(2 496)
TOTAL AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(42 344)	(43 252)

Note 9 - éléments non récurrents

(en milliers d'euros)

	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
Badwills		1 499
Impact de la valorisation des stocks de Bonduelle Canada à la juste valeur à la date d'acquisition		(1 912)
Litiges et risques fiscaux	(306)	
Frais de réorganisation et de restructuration	(1 576)	(1 358)
Changement dans la valorisation des stocks	13 964	
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	12 083	(1 771)

Note 10 - Résultat financier

(en milliers d'euros)

Au 30/06/2007

Au 30/06/2008

	(19 808)	(26 635)
Coût de l'endettement financier net		
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	931	782
Intérêts au taux d'intérêt effectif	(20 840)	(28 115)
Gains et pertes sur dettes couvertes en juste valeur	10 701	13 772
Gains et pertes sur dérivés de couverture	(10 600)	(13 074)
Autres produits et charges financiers	7 544	1 645
Gains et pertes de change	(3 777)	2 847
Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie	(25)	(1 804)
Gains et pertes sur dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture (change et taux)	12 224	985
Autres charges financières	(878)	(384)
RÉSULTAT FINANCIER	(12 264)	(24 990)

Le résultat financier de l'année s'élève à -25 millions d'euros contre -12,3 millions d'euros au 30 juin 2007. Cette évolution du résultat est principalement expliquée par :

- une hausse significative des encours de financement traduisant le développement du groupe et en particulier l'acquisition de Bonduelle Canada ; ce qui a pour conséquence une hausse de 8 millions d'euros de la charge financière ;
- une baisse du taux moyen de la dette grâce à l'amélioration de la marge moyenne de financement liée à la mise en place d'une OBSAAR de 150 millions d'euros et un effet favorable des couvertures de taux mises en place par le groupe. Ces dernières permettent d'absorber la hausse des taux constatée sur les marchés. Au total, ces deux éléments permettent de diminuer la charge financière de 1,7 million d'euros ;
- un résultat de change marginal cette année : +0,1 million d'euros, y compris les effets des normes IAS 39 sur les dérivés de change, contre un résultat de +4,7 millions d'euros en 2007 (ce résultat comprenait un produit de change important sur des instruments dérivés en CAD). L'impact net d'une année à l'autre est donc de -4,6 millions d'euros.

Hors impact de l'IAS39, le coût moyen de la dette est de 4,75% contre 5,13% au 30 juin 2007. La diminution du taux moyen provient à la fois de l'amortissement des dettes les plus chères et de la mise en place d'une OBSAAR dont les conditions de marge sont significativement plus favorables que celles du reste de la dette existante.

Le groupe a une politique d'endettement à taux variables ce qui a pour conséquence, hors impact IFRS :

- Une exposition à la hausse des taux, toutefois contenue par les couvertures mises en place. Ainsi une hausse de 100 bp des taux entraînerait une hausse du coût moyen de la dette de 21 bp, soit une augmentation de la charge financière de 1,1 million d'euros (0,8 million d'euros au 30 juin 2007).
- À l'inverse, une baisse de 100 bp des taux d'intérêt entraînerait une diminution du coût moyen de la dette de 50 bp, soit une diminution de la charge financière de 2,8 millions d'euros (3 millions d'euros au 30 juin 2007).

En intégrant les impacts de la norme IAS 39, le coût moyen de la dette au 30 juin 2008 s'établit à 4,59%.

Des calculs de sensibilités permettant de mesurer l'exposition du groupe à des variations significative des taux d'intérêt et des taux de change ont été effectués conformément à ce que prévoit la norme IFRS7.

S'agissant de l'exposition aux taux d'intérêt, le périmètre reprend l'ensemble des instruments financiers (dette et instruments dérivés). Les calculs sont établis en opérant une translation de +/- 100 bp sur l'ensemble des maturités de la courbe de taux. Les valeurs de marché des instruments sont issues des plateformes de valorisation utilisées par la Direction Financière, et les données de marchés sont alimentées par des systèmes d'informations en temps réel (Reuters,...).



Variation des taux d'intérêt

(en milliers d'euros)

	De + 100 bp		De - 100 bp	
	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat
Intérêts sur les dettes		(5 313)		5 411
Valorisation Mark to market des dettes		13 227		(14 957)
DETTES	0	7 914	0	(9 546)
Produits financiers des produits dérivés de taux		4 171		(2 652)
Valorisation Mark to market des produits dérivés de taux	5 697	(2 756)	(4 392)	4 760
PRODUITS DÉRIVÉS DE TAUX	5 697	1 415	(4 392)	2 108
TOTAL	5 697	9 329	(4 392)	(7 438)

- Une hausse des taux de 100 bp entraînerait un allègement de la charge financière de 9,3 millions d'euros (5,9 millions d'euros au 30 juin 2007). L'évolution de ce chiffre est directement liée à la hausse des encours de dette.
- À l'inverse, une baisse de 100 bp des taux d'intérêt entraînerait une hausse de la charge financière de 7,4 millions d'euros contre 2,7 millions d'euros l'année précédente.

S'agissant de l'exposition aux variations de change sur les devises utilisées par le groupe dans le cadre de son activité commerciale et de son endettement, (USD, HUF, CAD,...) les modalités de valorisation des instruments sont identiques à celles pratiquées pour les calculs de sensibilité sur le taux (systèmes d'informations et

plateforme de valorisation,...). Le périmètre retenu reprend les dettes et créances inscrites au bilan ainsi que l'ensemble des instruments dérivés utilisés pour couvrir l'exposition de change.

Dans la mesure où il s'agit essentiellement de couverture de flux commerciaux en devises, l'échéance des flux couverts ainsi que celle des instruments de couverture associés est généralement inférieure à un an.

Une variation de +/- 5% de l'euro contre les principales devises a été retenue.

Les calculs mettent en avant une très faible sensibilité aux variations de change.

Variation des cours de change

(en milliers d'euros)

	+5% de variation de l'euro contre devise		-5% de variation de l'euro contre devise	
	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat
Position nette Dollar US contre Euro après couverture		(560)		619
Position nette Forint hongrois contre Euro après couverture		593		(688)
TOTAL		33	0	(68)

(en milliers d'euros)

	-5% de variation du USD/ CAD		-5% de variation du USD/ CAD	
	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat
Position nette Dollar US contre Dollar CAD après couverture		(311)		311
TOTAL		(311)	0	311

Note 11 - Impôt sur le résultat

1 - Analyse de la charge nette d'impôts

La charge totale d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

(en %)	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
Taux d'impôt moyen	33,30	29,73

2 - Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2007	%	Au 30/06/2008	%
Résultat net part du groupe	51 803		51 160	
Intérêts minoritaires	(87)		680	
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(3 856)		(110)	
Charge d'impôt	23 894		21 889	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	71 754		73 620	
Charge d'impôt théorique	24 705	34,4	25 347	34,4
Rapprochement				
Différences permanentes	2 092	2,9	849	1,2
Différentiel de taux (pays étrangers)	(3 147)	(4,4)	(5 497)	(7,5)
Incidence des déficits reportables et autres	245	0,3	1 190	1,6
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	23 894	33,3	21 889	29,7

3 - Impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
Provisions et immobilisations	12 142	2 826
Marges sur stocks	1 097	1 108
Déficits reportables*	9 613	9 350
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	(18 649)	(17 866)
Autres	(6 590)	(13 728)
ACTIF NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	(2 387)	(18 311)

* En raison des perspectives bénéficiaires des sociétés concernées.

Les reports déficitaires pour lesquels aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé s'élèvent au 30 juin 2008 à 30,3 millions d'euros, contre 30,6 millions d'euros au 30 juin 2007.

Variation des actifs nets d'impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
À L'OUVERTURE	8 564	(2 387)
Différences de conversion	55	832
Acquisition de filiales		(7 745)
Impôt imputés au compte de résultat	(10 051)	(6 365)
Impôts imputés directement en capitaux propres	(955)	(2 646)
À LA CLÔTURE	(2 387)	(18 311)



Note 12 - Résultat par action

(en milliers d'euros)

Au 30/06/2007

Au 30/06/2008

Résultat net part du groupe	51 803	51 160
Nombre d'actions retenues pour le calcul		
Du résultat net	7 872 633	7 645 072
Du résultat net dilué	7 891 335	7 655 267
RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)		
De base	6,58	6,69
Dilué	6,56	6,68

Le dividende proposé par l'Assemblée Générale est de 1,50 euro par action.

Au 30/06/2008, le capital de BSCA se compose de 8 millions d'actions d'une valeur nominale de 7 euros.

Note 13 - Autres immobilisations incorporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

Au 30/06/2006

Acquisition
ou dotation

Cession, sortie
ou reprise

Autres⁽¹⁾

Au 30/06/2007

	Au 30/06/2006	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2007
VALEURS BRUTES					
Marques, brevets et licences	39 744	7 077	(2)	(16 760)	30 060
Logiciels	8 444	4 614	(33)	19 178	32 205
Autres	1 524	3		(1 169)	358
Immobilisations en cours	1 204	1 395		(1 204)	1 395
	50 916	13 090	(34)	46	64 018
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR					
Marques, brevets et licences	8 528	98	(2)	(6 920)	1 704
Logiciels	7 491	4 338	(33)	7 357	19 153
Autres	655	19		(403)	271
	16 673	4 455	(35)	34	21 128
VALEURS NETTES					
Marques, brevets et licences	31 217				28 357
Logiciels	954				13 052
Autres	869				87
Immobilisations en cours	1 204				1 395
	34 243				42 890

(1) Variation de périmètre, écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(en milliers d'euros)

	Au 30/06/2007	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽²⁾	Au 30/06/2008
VALEURS BRUTES					
Marques, brevets et licences ⁽³⁾	30 060	51	(15)	2 054	32 150
Logiciels	32 205	1 139	(10)	3 727	37 061
Autres	358	67		910	1 335
Immobilisations en cours	1 395	3 171		(3 558)	1 008
	64 018	4 429	(25)	3 133	71 555
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR					
Marques, brevets et licences	1 704	60	(15)	17	1 766
Logiciels	19 153	5 283	(10)	1	24 427
Autres	271	66		28	365
	21 128	5 410	(25)	46	26 558
VALEURS NETTES					
Marques, brevets et licences	28 357				30 385
Logiciels	13 052				12 634
Autres	87				970
Immobilisations en cours	1 395				1 008
	42 890				44 996

(2) Variation de périmètre, écarts de conversion et transfert de poste à poste dont Bonduelle Canada pour 3 384 milliers d'euros en valeurs brutes.

(3) Les valeurs comptables, en milliers d'euros, des marques sont les suivantes : Cassegrain (20 215), Salto (7 000), Arctic Gardens (2 016) et Frudesa (1 000).

Note 14 - Goodwill

Le goodwill varie de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2007
VALEUR BRUTE	75 312	0	0	0	75 312
Perte de valeur	0	0	0	0	0
VALEUR NETTE	75 312	0	0	0	75 312

(1) Variation de périmètre.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2007	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2008
VALEUR BRUTE	75 312	28 349	0	(2 344)	101 317
Perte de valeur	0	0	0	0	0
VALEUR NETTE	75 312	28 349	0	(2 344)	101 317

(1) Écarts de conversion de Bonduelle Canada - 2 344 milliers d'euros.

Note 15 - Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2007
VALEURS BRUTES					
Terrains	26 673	948	(355)	365	27 631
Constructions	242 469	2 745	(3 275)	1 698	243 637
Installations techniques, outillages et matériels industriels	464 070	17 078	(8 679)	18 710	491 179
Autres	30 771	3 740	(3 255)	1 708	32 964
Immobilisations en cours	19 898	27 269	(355)	(17 276)	29 535
	783 881	51 780	(15 919)	5 205	824 946
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR					
Terrains	7 692	475		(1 998)	6 169
Constructions	148 263	12 421	(2 863)	(4 896)	152 925
Installations techniques, outillages et matériels industriels	314 011	31 190	(7 994)	7 607	344 814
Autres	22 100	3 147	(3 217)	1 083	23 113
Immobilisations en cours	265	(176)	0	0	89
	492 330	47 058	(14 075)	1 796	527 109
VALEURS NETTES					
Terrains	18 980				21 462
Constructions	94 207				90 712
Installations techniques, outillages et matériels industriels	150 059				146 366
Autres	8 671				9 852
Immobilisations en cours	19 633				29 447
	291 551				297 838

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2007	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽²⁾	Au 30/06/2008
VALEURS BRUTES					
Terrains	27 631	411	(1 110)	7 118	34 050
Constructions	243 637	5 218	(7 039)	50 320	292 136
Installations techniques, outillages et matériels industriels	491 179	24 711	(14 195)	90 870	592 565
Autres	32 964	3 986	(2 336)	7 109	41 723
Immobilisations en cours	29 535	36 270	(3)	(30 423)	35 379
	824 946	70 597	(24 685)	124 994	995 853
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR					
Terrains	6 169	451	(789)	294	6 124
Constructions	152 925	15 536	(6 076)	11 601	173 986
Installations techniques, outillages et matériels industriels	344 814	39 960	(13 674)	33 022	404 122
Autres	23 113	4 648	(1 256)	3 800	30 304
Immobilisations en cours	89	438	0	(438)	89
	527 109	61 034	(21 796)	48 278	614 625
VALEURS NETTES					
Terrains	21 462				27 926
Constructions	90 712				118 150
Installations techniques, outillages et matériels industriels	146 366				188 444
Autres	9 852				11 419
Immobilisations en cours	29 447				35 290
	297 838				381 228

(2) Dont Bonduelle Canada pour 156 843 milliers d'euros en valeurs brutes et 71 025 milliers d'euros en amortissements. Le reste correspond aux écarts de conversion, aux transferts de poste à poste et aux impacts liés à l'incendie de San Paolo.

Les immobilisations acquises ou refinancées par crédit bail s'élevaient en valeurs brutes et nettes respectivement à 55 et 12,5 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 55,6 et 15,3 millions d'euros au 30 juin 2007.

Note 16 - Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie

Au 30 juin 2007

(en milliers d'euros)

	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les inst. financiers
			Prêts & créances	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
ACTIF NON COURANT						
Autres actifs financiers non courants	2 495	2 495	1 978		517	
Titres de participation	170	170	170			
Instruments financiers dérivés actifs	517	517			517	
Autres immobilisations financières	1 808	1 808	1 808			
Autres actifs non courants	480	327	153			327
Autres créances non courantes	153		153			
Charges constatées d'avance	327	327				327
ACTIF COURANT						
Créances clients & autres débiteurs	374 313	374 313	374 313			
Autres actifs courants	4 200	4 200	464			3 736
Prêts et créances rattachés non consolidés	454	454	454			
Charges constatées d'avance	3 736	3 736				3 736
Autres actifs	10	10	10			
Instruments financiers dérivés actifs	18 820	18 820		726	18 094	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63 112	63 112	63 112			

Au 30 juin 2007

(en milliers d'euros)

	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les inst. financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
PASSIF NON COURANT						
Dette financière hors dérivés	188 742	192 858	229 145		(40 403)	
Instruments financiers dérivés passifs	40 063	40 063		3 504	36 559	
Autres passifs non courants	10 296	10 296	624			9 672
Subventions d'investissements	9 672	9 672				9 672
Dettes diverses	624	624	624			
PASSIF COURANT						
Fournisseurs et autres créateurs divers	450 974	450 974	450 974			
Dette financière hors dérivés	119 251	124 436	117 311	876	1 064	
Instruments financiers dérivés passifs courants	12 302	12 302			12 302	
Autres passifs courants	1 542	1 542				1 542
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	1 542	1 542				1 542



Au 30 juin 2008

(en milliers d'euros)

	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les inst. financiers
			Prêts & créances	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
ACTIF NON COURANT						
Autres actifs financiers non courants	10 657	10 657	2 522	5 104	3 032	
Titres de participation	234	234	234			
Instruments financiers dérivés actifs	8 136	8 136		5 104	3 032	
Autres immobilisations financières	2 288	2 288	2 288			
Autres actifs non courants	2 176	2 176	224			1 951
Autres créances non courantes	224	224	224			
Charges constatées d'avance	1 951	1 951				1 951
ACTIF COURANT						
Créances clients & autres débiteurs	379 710	379 710	379 710			
Autres actifs courants	3 939	3 939	231			3 708
Prêts et créances rattachés non consolidés	222	222	222			
Charges constatées d'avance	3 708	3 708				3 708
Autres actifs	9	9	9			
Instruments financiers dérivés actifs	17 288	17 288		247	17 041	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	93 674	93 674	93 674			

Au 30 juin 2008

(en milliers d'euros)

	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les inst. financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
PASSIF NON COURANT						
Dette financière hors dérivés	307 033	314 045	341 388		(34 355)	
Instruments financiers dérivés passifs	40 295	40 295		2 628	37 667	
Autres passifs non courants	11 498	11 498	3 612			7 886
Subventions d'investissements	7 886	7 886				7 886
Dettes diverses	3 612	3 612	3 612			
PASSIF COURANT						
Fournisseurs et autres créateurs divers	473 529	473 529	473 529			
Dette financière hors dérivés	167 006	167 605	176 254		(9 248)	
Instruments financiers dérivés passifs courants	13 810	13 810		876	12 934	
Autres passifs courants	1 037					1 037
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	1 037					1 037

Note 17 - Autres actifs financiers non courants

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2006	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2007
VALEURS BRUTES⁽³⁾					
Titres de participation	14 236		(23)	(14 038)	175
Instruments financiers dérivés actifs	1 131		(617)		514
Autres immobilisations financières	2 031	281	(353)	3	1 964
	17 399	281	(993)	(14 034)	2 653
PERTES DE VALEUR					
Titres de participation	5				5
Autres immobilisations financières	158		(2)		155
	163	0	(2)	0	160
VALEURS NETTES					
Titres de participation	14 231	0	(23)	(14 038)	170
Instruments financiers dérivés actifs	1 131		(615)		517
Autres immobilisations financières	1 874	281	(351)	3	1 808
	17 236	281	(988)	(14 034)	2 495

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2007	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2008
VALEURS BRUTES					
Titres de participation ⁽²⁾	175	64			239
Instruments financiers dérivés actifs	514	7 621			8 135
Autres immobilisations financières	1 964	534	(38)	(16)	2 443
	2 653	8 218	(38)	(16)	10 817
PERTES DE VALEUR					
Titres de participation ⁽²⁾	5				5
Autres immobilisations financières	155				155
	160	0	0	0	160
VALEURS NETTES					
Titres de participation ⁽²⁾	170	64	0	0	234
Instruments financiers dérivés actifs	514	7 621	0	0	8 135
Autres immobilisations financières	1 808	534	(38)	(16)	2 288
	2 493	8 218	(38)	(16)	10 657

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.
La diminution des titres de 14 038 milliers d'euros au 30 juin 2007 correspond au reclassement des titres Carrière de titres de participation non consolidés en titres mis en équivalence.

(2) Cette rubrique représente la valeur comptable des principaux titres des sociétés non consolidées détenus par le groupe.

(3) Les principes de valorisation sont précisés dans la note 2.



Note 18 - Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	Valeurs nettes au 30/06/2007	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2008
Matières et emballages	87 581	109 972	(1 125)	108 847
Produits finis	231 623	296 308	(10 307)	286 000
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	319 204	406 280	(11 432)	394 847

Note 19 - Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2007	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2008
Clients	294 916	(9 267)	285 649	262 675	(4 599)	258 075
Créances fiscales et sociales	46 300	0	46 300	61 335	0	61 335
Autres créances	48 565	(6 200)	42 365	62 386	(2 086)	60 300
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	389 781	(15 467)	374 313	386 396	(6 685)	379 710

Variation des pertes de valeurs sur clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	(10 617)	(15 467)
Dotations	(7 023)	(2 335)
Reprises	2 698	7 186
Écarts de conversion et autres	(525)	3 931
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(15 467)	(6 685)

Échéanciers des clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
NON ÉCHUES	202 123	169 764
Échues		
Moins de 30 jours	43 198	50 456
Entre 30 et 90 jours	23 200	25 662
Plus de 90 jours	17 128	12 193
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	285 649	258 075

Note 20 - Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Dérivés de Taux

Couvertures de juste valeur

Le groupe a émis trois emprunts obligataires à taux fixe, swappés à taux variable dès l'émission. Ces swaps répondent aux critères de la comptabilité de couverture de juste valeur au sens de la norme IAS39. La dette sous jacente et les swaps sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché.

Couvertures de flux de trésorerie

Par ailleurs, en juillet 2007, le groupe a émis une OBSAAR de 150 millions d'euros à taux variable. Cette dette a ensuite été partiellement couverte par des options. Dans la mesure où les tests prospectifs ont validé l'efficacité de la relation de couverture, les variations de valeur de ces instruments sont enregistrées directement en Capitaux Propres.

Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

La dette du groupe est également composée d'emprunts obligataires swappés à taux variable. Le groupe est donc exposé aux hausses de taux d'intérêt en euros. Pour couvrir ce risque, le groupe a mis en place des instruments optionnels de type Tunnels, permettant de se prémunir de toute hausse des taux au dessus de 3,87% en moyenne sur une maturité 2 ans et demi (en moyenne également). Toutefois, s'agissant de couverture de dette swappée à l'origine, aucun de ces dérivés n'est éligible à la comptabilité de couverture de flux futurs au sens de la norme IAS39. Ils ont donc été classés en instruments détenus à des fins de transaction et leurs variations de juste valeur passent en résultat de l'année.

Dérivés de Change

Couvertures de juste valeur

Le groupe a émis en 2000 un emprunt obligataire d'un nominal de 150 millions de dollars. De ce fait, le groupe est exposé au risque de variation de valeur de cette dette en fonction de l'évolution de la parité euro/dollar américain. Des instruments dérivés, change à terme et cross currency swap, répondant aux critères de la comptabilité de couverture au sens IAS39, ont été mis en place pour couvrir ce risque à hauteur de 100% du nominal résiduel.

Couvertures de flux de trésorerie

Les ventes du groupe sont essentiellement libellées en euros. Toutefois, dans certains pays, le groupe peut facturer en devises, pour l'essentiel en dollar américain et canadien, en forint hongrois, en rouble russe et en zloty polonais. Le groupe publie ses comptes en euros, et les variations de valeur de ces devises par rapport à l'euro peuvent avoir un impact sur son résultat consolidé. Pour limiter la sensibilité de son résultat, le groupe met en place des couvertures de flux de trésorerie en négociant des dérivés fermes et optionnels.

Par ailleurs, le cross currency swap mis en place en couverture de la dette obligataire de 150 millions de dollars américains a été négocié par anticipation par rapport à la date d'émission de la dette. Il avait au jour de l'émission une juste valeur de -4,4 millions d'euros. S'agissant d'une couverture de flux futurs, cette somme a été initialement enregistrée en capitaux propres. Elle passe ensuite progressivement en résultat à chaque amortissement de l'emprunt. Ainsi, au 30 juin 2008, 876 milliers d'euros ont été passés en charge.

Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

Certains des dérivés mis en place par le groupe en couverture des flux de trésorerie futurs ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS39. Il s'agit essentiellement de stratégies optionnelles en dehors de la monnaie ou de dérivés dont le nominal n'est pas connu de façon certaine au jour de la négociation.



Instruments dérivés au 30 juin 2007

(en milliers d'euros)

	Notionnel	Valeur de marché		Valeur comptable	
		Actif	Passif	Actif	Passif
DÉRIVÉS DE TAUX					
Couvertures de flux de trésorerie					
Couvertures de juste valeur (<i>swaps</i>)	211 029	521	2 405	521	2 405
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	325 000	10 965	2 645	10 965	2 645
<i>Dont instruments fermes : Basis swaps</i>	375 000	1 677	2 637	1 677	2 637
<i>Dont instruments conditionnels : Caps</i>	325 000	8 528		8 528	
<i>Dont instruments conditionnels : Floors</i>	(375 000)	759	9	759	9
	Dont courant			10 971	5 050
	Dont non courant			515	
DÉRIVÉS DE CHANGE					
Couvertures de flux de trésorerie (instruments fermes)	178 650	613	4 380	613	4 380
Couvertures de juste valeur (instruments fermes)	108 808	15	41 591	15	41 591
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	327 478	7 221	1 344	7 221	1 344
<i>Dont instruments à terme</i>	103 201	3 907	133	3 907	133
<i>Dont instruments optionnels</i>	178 127	3 163	320	3 163	320
<i>Dont swaps change</i>	46 150	151	891	151	891
	Dont courant			7 849	7 252
	Dont non courant				40 063

Instruments dérivés au 30 juin 2008

(en milliers d'euros)

	Notionnel	Valeur de marché		Valeur comptable	
		Actif	Passif	Actif	Passif
DÉRIVÉS DE TAUX					
Couvertures de flux de trésorerie	100 000	5 104		5 104	
Couvertures de juste valeur (<i>swaps</i>)	176 142	597	1 545	597	1 545
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	325 000	11 744	890	11 744	890
<i>Dont instruments fermes : Basis swaps</i>	350 000	949		949	
<i>Dont instruments conditionnels : Caps</i>	325 000	10 794	541	10 794	541
<i>Dont instruments conditionnels : Floors</i>	(350 000)		349		349
	Dont courant			11 893	1 277
	Dont non courant			5 551	1 159
DÉRIVÉS DE CHANGE					
Couvertures de flux de trésorerie	179 303	2 832	5 941	2 832	5 941
<i>Dont instruments à terme</i>	116 568	247	3 505	247	3 505
<i>Dont instruments optionnels</i>	62 735	2 584	2 437	2 584	2 437
Couvertures de juste valeur (instruments fermes)	76 142		45 432	0	45 432
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	41 927	5 148	296	5 148	296
<i>Dont instruments à terme</i>	37 202	5 019	296	5 019	296
<i>Dont instruments optionnels</i>	4 726	130		130	
	Dont courant			5 396	12 533
	Dont non courant			2 584	39 136

Position nette de change du groupe (hors exposition patrimoniale)

Position de change dollar US contre Euro au 30 juin 2007

(en milliers de dollars US)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Position nette avant couverture	(57 200)	120 000	0	62 800
POSITION NETTE APRÈS COUVERTURE	66 800	0	0	66 800*

* Un montant positif signifie que l'entreprise est exposée à la hausse du dollar US.

Position de change dollar US contre Euro au 30 juin 2008

(en milliers de dollars US)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Position nette avant couverture	(20 739)	90 000	0	69 261
POSITION NETTE APRÈS COUVERTURE	(18 328)	0	0	(18 328)*

* Un montant négatif signifie que l'entreprise est exposée à la baisse du dollar US.

Position de change forint hongrois contre Euro au 30 juin 2007

(en milliers de forints hongrois)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Position nette avant couverture	24 000 000	-	-	24 000 000
POSITION NETTE APRÈS COUVERTURE	13 250 000	0	0	13 250 000*

* Un montant positif signifie que l'entreprise est exposée à une hausse du forint hongrois.

Position de change forint hongrois contre Euro au 30 juin 2008

(en milliers de forints hongrois)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Position nette avant couverture	10 292 607	-	-	10 292 607
POSITION NETTE APRÈS COUVERTURE	2 801 169	0	0	2 801 169*

* Un montant positif signifie que l'entreprise est exposée à une hausse du forint hongrois.

Position de change dollar US contre dollar CAD au 30 juin 2008

(en milliers de dollars US)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Position nette avant couverture	-	-	-	-
POSITION NETTE APRÈS COUVERTURE	10 000	0	0	10 000*

* Un montant positif signifie que l'entreprise est exposée à une hausse du dollar US contre dollar CAD.



Note 21 - Endettement net

1 - Ventilation par nature de l'endettement net

Au 30 juin 2007

(en milliers d'euros)

	Nominal	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette obligataire	256 813	31 363	84 932	91 299	207 594
Locations financements	10 877	845	6 486	3 545	10 877
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	26 474	24 589	1 503	382	26 474
Emprunts et dettes financières diverses	1 002	143	859	-	1 002
Intérêts courus	2 564	2 564	-	-	2 564
Concours bancaires courants	59 481	59 481	-	-	59 481
Total endettement brut avant dérivés	357 212	118 986	93 780	95 227	307 993
Dérivés - Passifs		12 302	33 893	6 170	52 365
Total endettement brut après juste valeur des instruments dérivés		131 288	127 674	101 397	360 358
Dérivés - Actifs		18 820	515	-	19 335
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
Disponibilités	63 111	63 111	-	-	63 111
TOTAL DES PLACEMENTS		81 931	515	-	82 446
TOTAL ENDETTEMENT NET		49 357	127 159	101 397	277 912

Au 30 juin 2008

(en milliers d'euros)

	Nominal	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette obligataire	224 182	20 487	80 063	72 674	173 224
OBSAAR (voir 2)	150 000	-	-	143 426	143 426
Locations financements	9 046	1 923	4 813	2 311	9 046
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	5 034	3 360	1 492	182	5 034
Emprunts et dettes financières diverses	2 189	117	2 072	-	2 189
Intérêts courus	3 200	3 200	-	-	3 200
Concours bancaires courants	137 921	137 921	-	-	137 921
Total endettement brut avant dérivés	531 572	167 006	88 440	218 594	474 040
Dérivés - Passifs		13 810	35 860	4 435	54 105
Total endettement brut après juste valeur des instruments dérivés		180 816	124 300	223 029	528 145
Dérivés - Actifs		17 288	3 032	5 104	25 424
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
Disponibilités	93 673	93 673	-	-	93 673
TOTAL DES PLACEMENTS	93 673	110 961	3 032	5 104	119 097
TOTAL ENDETTEMENT NET		69 855	121 268	217 925	409 048

2 - Ventilation de l'OBSAAR par composante

(en milliers d'euros)

Au 30/06/2007

Au 30/06/2008

Composante option en capitaux propres	-	5 475
Emprunt et dettes financières	-	143 426

3 - Ventilation par taux des dettes financières nettes

(en milliers d'euros)

Au 30/06/2007

Au 30/06/2008

DETTE FINANCIÈRE NETTE	277 912	409 048
Avant couverture de taux		
Taux fixe	271 009	243 651
Taux variable	6 903	165 398
Après couverture de taux		
Taux fixe	14 196	19 469
Taux variable	263 716	389 580
<i>Dont taux variable cappé</i>	<i>325 000</i>	<i>425 000</i>

4 - Ventilation par devise des dettes financières nettes

(en milliers d'euros après couverture)

Au 30/06/2007

Au 30/06/2008

(-): disponibilités.

EUR	208 172	400 144
USD	9 128	6 039
CAD	23 930	(26 321)
HUF	27 509	25 362
Autres	9 173	3 825
TOTAL	277 912	409 048

Endettement brut (*)

(en milliers d'euros)

Au 30/06/2007

Au 30/06/2008

À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	336 090	360 358
Augmentation	30 389	160 089
Remboursements diminutions	(3 325)	(38 540)
Variations de périmètre		53 313
Variations de juste valeur	(3 397)	(5 837)
Écarts de conversion	602	(1 238)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	360 358	528 145

(*) Y compris dérivés.



5 - Valeur de marché des actifs et passifs financiers hors dérivés

Au 30 juin 2007

(en milliers d'euros)

	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
PASSIFS			
Dettes			
Dette obligataire	256 813	217 525	207 594
Emprunts auprès des établissements de crédit	37 351	37 351	37 351
Emprunts et dettes financières diverses	1 002	1 002	1 002
Intérêts courus	2 564	2 564	2 564
Concours bancaires courants	59 481	59 481	59 481
TOTAL	357 212	317 924	307 993
<i>Dont dette couverte en juste valeur</i>		213 144	213 144
<i>Dont dette couverte en flux de trésorerie</i>		4 381	4 381
ACTIFS			
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilités	63 111	63 111	63 111
TOTAL	63 111	63 111	63 111

Pour tous les autres actifs et passifs financiers hors dérivés, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

Au 30 juin 2008

(en milliers d'euros)

	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
PASSIFS			
Dettes			
Dette obligataire	224 182	180 834	173 224
OBSAAR	150 000	143 426	143 426
Emprunts auprès des établissements de crédit	14 080	14 080	14 080
Emprunts et dettes financières diverses	2 189	2 189	2 189
Intérêts courus	3 200	3 200	3 200
Concours bancaires courants	137 921	137 921	137 921
TOTAL	531 572	481 650	474 040
<i>Dont dette couverte en juste valeur</i>		180 834	173 224
<i>Dont dette couverte en flux de trésorerie</i>		95 618	95 618
Actifs			
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilités	93 673	93 673	93 673
TOTAL	93 673	93 673	93 673

Pour tous les autres actifs et passifs financiers hors dérivés, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

Détail des emprunts obligataires

	Échéance Notionnel		Devises	< 1 an		1 à 5 ans		> 5 ans		Total	
				Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*
Émissions publiques	-										
Émissions privées	2012	120 000	USD	30 000	10 236	90 000	15 354	-	-	120 000	25 590
	2016	25 000	EUR	-	1 258	5 000	4 904	20 000	2 012	25 000	8 174
	2017	75 000	EUR	-	3 113	15 000	12 450	60 000	6 225	75 000	21 788
OBSAAR	2013	150 000	EUR	-	7 014	-	28 056	150 000	442	150 000	35 512

* Montants exprimés dans la devise de l'emprunt et avant couverture de taux. Les intérêts à taux variable sont calculés sur la base du taux Euribor du 30 juin 2008.

Les émissions sont soumises à des covenants financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière (*cross default*) et en cas de non-respect d'un ratio de dettes long terme sur capitaux permanents de 0,60 maximum. Au 30 juin 2008, le groupe respecte ces covenants.

6 - Liquidités

Au 30 juin 2008, le groupe bénéficie de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmés à échéance supérieure à 4 ans. Le montant de ces lignes bancaires confirmées s'élève à 180 millions d'euros (contre 195 millions d'euros au 30 juin 2007) et sont non utilisées au 30 juin 2008 (171 millions d'euros étaient non utilisés au 30 juin 2007).

OBSAAR

Le 25 juillet 2007, Bonduelle a émis 150 000 OBSAAR (Obligations à Bons de Souscription et/ou d'Acquisitions d'Actions Remboursables) au nominal de 1 000 euros sur Euronext avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS).

Principales caractéristiques des OBSAAR

- Montant total de l'émission : 150 000 000,00 euros.
- Prix d'émission des OBSAAR : au pair, soit 1 000 euros.
- Maturité de l'emprunt : 6 ans, soit le 24 juillet 2013.
- Forme des obligations : au porteur.
- Statut des obligations : non subordonnée, non assortie de suretés.
- Notation de l'émetteur : néant.
- Negative Pledge : oui.
- Pari Passu : oui.
- Amortissement normal : en une seule fois, le 24 juillet 2013.
- Amortissement anticipé à l'initiative de la Société : la Société pourra, à son seul gré procéder à l'amortissement anticipé de tout ou partie des Obligations restant en circulation au pair soit 1 000 euros, majoré du montant d'intérêts correspondant à la période d'intérêts se terminant à la date d'amortissement.

- Amortissement anticipé au gré des porteurs d'Obligations en cas de changement de contrôle de la Société : en cas de changement d'associé commandité, tout porteur d'Obligations pourra, à son seul gré, demander l'amortissement anticipé des obligations dont il sera propriétaire.
- Exigibilité anticipée des Obligations en cas de défaut : sur décision de l'Assemblée générale des porteurs d'Obligations, celles-ci deviendront exigibles en cas de survenance de certains événements tels que défauts de paiement, non respect d'obligations prévues au contrat, exigibilité anticipée d'autres emprunts en cas de manquement, nomination d'un conciliateur, accord amiable avec les principaux créanciers, liquidation judiciaire, cession totale de l'entreprise.
- Cotation des Obligations : les Obligations sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris S.A. sous le numéro de code ISIN FR0010490904. Elles sont cotées séparément des BSAAR.

Principales caractéristiques des BSAAR

Chaque OBSAAR est constituée d'une obligation à laquelle est attachée 5 BSAAR. Les BSAAR ont été valorisés par 2 méthodes : la méthode binomiale et la méthode Black & Scholes ; le prix retenu est de 7,50 euros.

- Nombre total de BSAAR : 750 000.
- Prix d'exercice : 113,75 euros⁽¹⁾.
- Parité d'exercice : 1 action nouvelle ou existante pour 1 BSAAR.
- Durée : 7 ans.

(1) Soit 25% de prime, sur la base d'un cours de 91,00 euros correspondant au cours moyen pondéré des volumes de transaction de l'action Bonduelle sur 30 jours ouvrés entre le 14 mai 2007 et le 22 juin 2007.



- **Forme des BSAAR :** au nominatif.
- **Période d'inaccessibilité :** du 26 juillet 2007 au 25 juillet 2009.
- **Période d'exercice :** du 23 juillet 2010 au 24 juillet 2014.
- **Cotation des BSAAR :** Sur Euronext, Code ISIN FR 0010490912, à compter du 27 juillet 2009.
- **Remboursement des BSAAR à l'initiative de la Société :** la Société pourra, à son seul gré, procéder à tout moment, à compter du 25 juillet 2012 jusqu'à la fin de la période d'exercice du BSAAR considéré, au remboursement anticipé de tout ou partie des BSAAR restant en circulation au prix unitaire de 0,01 euro; toutefois, de tels remboursements anticipés ne seront possibles que si la moyenne des produits du cours de clôture de l'action et de la parité d'exercice en vigueur sur les 10 séances de bourse précédant la date de publication de l'avis de remboursement anticipé (moyenne pondérée par les volumes de transaction de l'action Bonduelle sur le marché Eurolist d'Euronext Paris) excède 170,63 euros (soit 150% du prix de souscription des actions remises par l'exercice des BSAAR).
- **Rachat des BSAAR au gré de la Société :** la Société se réserve le droit de procéder à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, à des rachats de gré à gré, en bourse ou hors bourse de BSAAR, ou à des offres publiques d'achat ou d'échange de BSAAR.
- **Exercice des BSAAR :** ces 750 000 BSAAR donneraient droit à la souscription ou à l'acquisition d'un nombre maximal de 750 000 actions ordinaires nouvelles. En conséquence, le montant nominal de l'augmentation de capital social susceptible de résulter de l'exercice des obligations ne pourra pas excéder la somme totale de 5 250 000 euros.
- Les BSAAR sont acquis pour leur juste valeur à la date d'émission. L'avantage octroyé dans le cadre d'IFRS 2 est donc nul.

Méthodes et hypothèses de détermination de la juste valeur du passif financier

La juste valeur du passif financier a été déterminée selon la méthode du TIE (Taux d'Intérêt Effectif) en prenant les principales hypothèses suivantes :

- Émission le 25 juillet 2007.
- Montant nominal : 150 000 000,00 euros.
- Frais d'émission HT : 1 140 380,00 euros.
- 1^{er} fixing d'Euribor 3 Mois : 4,2290 %.
- Taux nominal du 1^{er} coupon (Euribor 3 Mois - 0,335 %) : 3,89 %.
- Taux de marché (Euribor 3 Mois + 0,375 %) : 4,60 %.
- Durée de vie : 6 ans.
- Remboursement *in fine*.

Sur cette base, la juste valeur de la composante dette à l'émission s'établit à 144 525 251 euros, soit un taux d'intérêt effectif de 4,75%.

Note 22 - Engagements envers le personnel

1 - Régimes à cotisations définies

Le groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du groupe exercent leur activité. Les engagements correspondent aux cotisations dues.

2 - Régimes à prestations définies

Le groupe a, par ailleurs principalement des engagements contractuels d'indemnités de départ et de fin de carrière dont il a la responsabilité. Les engagements sont évalués selon la méthode des Unités de Crédit Projetés.

Le Groupe Bonduelle a décidé de reconnaître les gains/pertes actuarielles en contrepartie des capitaux propres selon l'option IAS19 du SORIE (*Statement of Recognized Income and Expense*).

La description des plans se trouve note K.

L'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

(en milliers d'euros)

Au 30/06/2007

Au 30/06/2008

COMPTE DE RÉSULTAT : CHARGE DE RETRAITE		
Coût des services rendus dans l'année	1 528	873
Effet de l'actualisation	1 051	795
Rendement attendu des actifs du régime	(502)	(575)
Rendement attendu des droits à remboursement	0	0
Amortissement du coût des services passés	0	0
(Gains) / Pertes liés à la réduction du régime	(242)	0
(Gains) / Pertes liés à la liquidation du régime	0	205
CHARGE (PRODUIT) DE RETRAITE COMPTABILISÉE	1 835	1 298
VARIATION DE LA VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION		
Valeur actualisée de l'obligation DBO au 1^{er} juillet	13 589	18 067
Coût des services rendus dans l'année	1 528	873
Effet de l'actualisation	1 051	795
Cotisations employés	27	31
Modifications du régime	0	0
Réduction du régime	(242)	0
Liquidation du régime	0	(859)
Regroupement d'activités	0	0
Cession d'activités	0	0
Prestations versées	(1 538)	(1 580)
(Gains) / Pertes actuariels liés à des écarts d'expérience	3 164	(398)
(Gains) / Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses	487	266
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION DBO AU 30 JUIN	18 067	17 195
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} juillet	9 000	12 398
Rendement attendu des actifs du régimes	502	575
Cotisations employeur	729	1 595
Cotisations employés	27	31
Liquidation du régime	0	(1 065)
Regroupement d'activités	0	0
Cession d'activités	0	0
Prestations versées	(792)	(838)
Gains / (Pertes) actuariels liés à des écarts d'expérience	2 931	(368)
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 30 JUIN	12 398	12 328
RÉCONCILIATION DU MONTANT RECONNU AU BILAN		
Situation financière nette : surplus / [déficit]	(5 669)	(4 866)
Coût des services passés non comptabilisés	0	0
Effet de la limitation des surplus (asset ceiling IAS 19 #58)	(28)	(28)
(Provision) au 30 juin	(5 697)	(4 894)
ACTIF NET AU 30 JUIN	0	0
ÉCARTS ACTUARIELS		
(Gains) / Pertes actuariels générés au 1 ^{er} juillet	1 126	1 125
(Gains) / Pertes actuariels générés entre le 1 ^{er} juillet et le 30 juin	720	236



(en milliers d'euros)

Au 30/06/2007

Au 30/06/2008

ÉVOLUTION DES MONTANTS INSCRITS AU BILAN AU COURS DE L'EXERCICE		
(Passif) Actif net d'ouverture	(4 617)	(5 697)
(Charge) Produit de retraite	(1 835)	(1 298)
Prestations payées par l'employeur	746	742
Cotisations payées par l'employeur	729	1 595
Regroupement / Cession d'activités	0	0
Reconnaissance des écarts actuariels par capitaux propres	(720)	(236)
(Passif) Actif net de clôture	(5 697)	(4 894)
HYPOTHÈSES ACTUARIELLES EN FIN D'EXERCICE		
Taux d'actualisation	4,75 %	5,00 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	4,30 %	4,50 %
Taux d'évolution des salaires	3,00 %	3,00 %

Les actifs de couverture sont les actifs gérés par Prédica en couverture des engagements IDR, adossés sur l'actif général de Prédica.

Note 23 - Plans d'options sur actions

La Gérance de BSCA peut octroyer à certains dirigeants et cadres du groupe des options d'achat d'actions de la société Bonduelle.

Caractéristiques des plans

	Plan N° 7	Plan N° 8	Plan N° 9	Plan N° 10	Plan N° 11	Plan N° 12
Date d'Assemblée	12/12/2001	12/12/2001	09/06/2005	09/05/2006	09/06/2005	06/12/2007
Date du Conseil de Gérance	28/03/2003	05/05/2004	09/06/2005	09/05/2006	04/05/2007	16/04/2008
Nombre initial d'actions attribuées	29 445	30 850	23 250	45 000	9 226	43 500
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(9 815)	(8 730)	(6 780)			
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	19 630	22 120	16 470	45 000	9 226	43 500
Point de départ d'exercice des options	29/03/2007	06/05/2008	09/06/2009	09/05/2010	05/05/2011	17/04/2012
Date d'expiration	29/03/2008	06/05/2009	09/06/2010	09/05/2011	04/05/2012	16/04/2013
Prix de souscription	52,30	71,40	61,50	62,52	83,30	72,00
NOMBRE D' ACTIONS SOUSCRITES AU 30 JUIN 2008	19 630	0	0	0	0	0

(1) Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice.

Valorisation des plans d'options

Comme indiqué en partie P de la note 2, les options d'achat d'actions accordées aux salariés sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Les options attribuées en 2007 et 2008 ont été valorisées sur la base des hypothèses suivantes :

	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
Taux d'intérêt sans risque	4,16 %	3,99 %
Durée de vie estimée	4 ans	4 ans
Volatilité estimée	23,69 %	19,74 %
Taux de dividendes attendus	1,65 %	1,64 %

La volatilité anticipée est estimée selon l'approche historique. Celle-ci consiste à déterminer l'écart type des rentabilités journalières de l'action sur la période précédant la date d'attribution des stocks options égale à la durée de vie de ces dernières, soit une période de 5 ans. La charge IFRS2 de la période s'élève à 192 milliers d'euros nette d'impôt.

Note 24 - Autres provisions

(en milliers d'euros)

	Au 30/06/2007	Dotation	Utilisations	Reprises non utilisées	Autre ⁽¹⁾	Au 30/06/2008
Risques commerciaux	2 149	1 251	(1 333)	(231)	2	1 839
Risques fiscaux ⁽²⁾	3 052	1 190	(761)	(426)	64	3 118
Risques sociaux	3 059	4 428	(1 396)	(520)	(151)	5 421
Restructurations	1 187	1 604	(581)	0	119	2 328
Autres risques	2 319	1 848	(567)	(324)	154	3 429
	11 765	10 321	(4 638)	(1 501)	187	16 135

(en milliers d'euros)

	Courant	Non courant	Au 30/06/2008
Risques commerciaux	139	1 701	1 839
Risques fiscaux ⁽²⁾	588	2 530	3 118
Risques sociaux	1 197	4 224	5 421
Restructurations	2 295	34	2 328
Autres risques	533	2 896	3 429
	4 752	11 384	16 135

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Les provisions pour risques fiscaux correspondent à des contrôles fiscaux en cours provisionnés compte tenu de l'analyse des dossiers par le groupe.

Note 25 - Fournisseurs et autres créditeurs

(en milliers d'euros)

	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
Dettes fournisseurs	329 386	351 177
Dettes sur acquisitions d'actifs	20 761	23 917
Dettes fiscales et sociales	78 441	81 596
Autres dettes	22 386	16 838
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	450 974	473 529



Note 26 - Engagements conditionnels et éventualités

(en milliers d'euros)

30/06/2007 30/06/2008

Engagements donnés

Avals et cautions donnés (nets des utilisations)	1 984	1 989
--	-------	-------

Engagements reçus

Avals et cautions reçus (nets des utilisations)	1 878	1 878
---	-------	-------

Environnement

Les activités du groupe ne génèrent pas de passifs majeurs en terme d'environnement.

Le groupe fait face ponctuellement aux charges engendrées par la remise en états des sites industriels fermés.

Gaz à effet de serre : En l'absence de traitement comptable IFRS défini, les quotas de gaz à effet de serre ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés.

Bonduelle respecte le quota d'émission de 268 524 TeqCO₂ qui lui a été attribué à compter du 1^{er} janvier 2005.

Pour l'année 2007/2008, le volume des émissions s'est élevé à 47 443 TeqCO₂. Bonduelle respecte le quota d'émission de 355 115 TeqCO₂ qui lui a été attribué à compter du 1^{er} janvier 2008.

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF représentent 232 670 heures pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe et le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 208 114 heures.

Note 28 - Événements postérieurs à la clôture

Alliance avec Coopagri

Le Groupe Bonduelle a annoncé son association avec Gelagri, filiale de la coopérative bretonne Coopagri, pour développer l'activité de légumes surgelés aux marques de distributeurs dans l'Union Européenne.

Le nouvel ensemble représentera un volume de 150 000 tonnes de légumes surgelés dans l'Union Européenne pour un chiffre d'affaires de 160 millions d'euro réalisés principalement en Espagne et en France. Cette association devrait démarrer le 1^{er} janvier 2009.

Acquisition de La Corbeille

Le Groupe Bonduelle a annoncé l'acquisition à 100% de La Corbeille, un producteur belge de conserves de légumes. La Corbeille dont le siège est basé à Westmeerbeek près d'Anvers réalise un chiffre d'affaires de 67 millions d'euros.

L'acquisition devrait être complétée au courant de l'automne 2008.

A date, toutes les informations requises au regard d'IFRS 3 paragraphes 67 à 70 n'étant pas connues, celles-ci seront communiquées par ailleurs.

Ces deux opérations sont sans impact sur les comptes au 30 juin 2008.

Note 27 - Transactions avec Les parties liées

Filiales et sociétés associées

La liste des filiales et sociétés associées du groupe figure à la note 29.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions avec les sociétés associées (MEE): Frikoni et Huerta Gama sont non significatives pour le groupe.

Organes de Direction et de Contrôle

Au titre de l'exercice 2007/2008, il a été versé à la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, en tant que Gérant de Bonduelle SCA la somme de 1 295 milliers d'euros à titre de rémunération et 21 milliers d'euros, en jetons de présence, aux membres du Conseil de Surveillance.

Le compte courant créditeur avec Pierre et Benoît Bonduelle SAS s'élève à 1 068 milliers d'euros.

Il n'y a pas d'autre engagement vis-à-vis de ce dernier.

Note 29 - Liste des sociétés du groupe

Les sociétés du groupe ont été consolidées de la façon suivante :

1 - Par intégration globale

	% d'intérêts 30/06/2007	% contrôle 30/06/2008	% d'intérêts 30/06/2008
FRANCE			
Bonduelle SCA			
Bonduelle SA	100	100	100
Bonduelle Conserve International SAS	100	100	100
Bonduelle Surgelé International SAS	100	100	100
Bonduelle Development SAS	100	100	100
Bonduelle Food Service SAS	100	100	100
Duvet SARL (Transmission universelle de patrimoine dans Bonduelle Development SAS)	100		
Bonduelle Sud Europe SNC	100	100	100
Bonduelle Frais Traiteur SAS (ex-Bonduelle Frais International SAS)	98,50	100	100
Bonduelle Frais France SA	98,50	100	100
Revoisson SCI	98,50	100	100
Bonduelle Traiteur International SAS	97,61	100	100
Sud Ouest Alliance - Soleal SAS	36,95	100	36,95
ÉTRANGER			
Bonduelle Österreich, Autriche	99,25	100	100
Bonduelle Great-Britain, Angleterre	100	100	100
Bonduelle Belgium, Belgique	100	100	100
Bonduelle Nordic, Danemark	100	100	100
Bonduelle Iberica SAU, Espagne	100	100	100
Bonduelle Italia, Italie (nouvelle société qui regroupe les 3 anciennes)	100	100	
Bonduelle Italia, Italie (fusionnée dans la nouvelle société Bonduelle Italia)	100		
Bonduelle Fresco Italia, Italie (fusionnée dans la nouvelle société Bonduelle Italia)	98,50		
Bonduelle Food Service Italia, Italie (fusionnée dans la nouvelle société Bonduelle Italia)	100		
Bonduelle Nagykörös, Hongrie	100	100	100
Bonduelle Nederland, Pays-Bas	100	100	100
Bonduelle Polska, Pologne	100	100	100
Bonduelle Ceska Republika, République tchèque	100	100	100
Bonduelle Portugal, Portugal	100	100	100
Bonduelle Incorporated, USA	100	100	100
Bonduelle Argentina, Argentine	100	100	100
Primeurop Argentina, Argentine	100	100	100
Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil	100	100	100
Bonduelle Kuban, Russie	65	65	65
Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne	99,25	100	100
BDV Hungary Trading, Hongrie	100	100	100
Fresco Italia, Italia	29,55	55	55
Bonduelle Investment Company, Pays-Bas	100	100	100
S.F.B. Incorporated, Canada (fusionnée dans Bonduelle Canada Inc.)	100		
OP OASI, Italie	50,93	67	50,49
B.F.P. GmbH, Allemagne	99,25	100	100
Agricola Lombarda, Italie	98,50	100	100
BF Agricola 4G, Espagne	98,50	100	100



1 - Par intégration globale (suite)

	% d'intérêts 30/06/2007	% contrôle 30/06/2008	% d'intérêts 30/06/2008
ÉTRANGER (suite)			
Naturalmente Societa AAgricola arl, Italie	67,76	69	66,30
Bonduelle Canada Inc., Canada (ex-Aliments Carrière, Canada, entrée en intégration globale en juillet 2008)		100	100
Bonduelle Ontario Inc., Canada		100	100
Terricole Inc., Canada		100	100

2 - Par mise en équivalence

	% d'intérêts 30/06/2007	% contrôle 30/06/2008	% d'intérêts 30/06/2008
ÉTRANGER			
Frikoni, Allemagne	49,62	50	50
Aliments Carrière, Canada	23		
Huerta Gama S.Coop, Espagne		20	20

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Bonduelle SCA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 2-A, 2-J et 11-3 de l'annexe exposent l'approche retenue par le groupe en matière de suivi de la valorisation des goodwill, des autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et des impôts différés, approches qui impliquent des estimations. Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de cette approche et avons apprécié les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revu les calculs effectués par le groupe et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.
- Les notes 2-L et 24 de l'annexe exposent l'approche retenue par le groupe en matière d'évaluation des provisions courantes et non courantes, approche qui implique des estimations.



Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par le groupe, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbations de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Lille, le 24 octobre 2008

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés
Jean-Yves Morisset

Mazars & Guérard
Cécile Fontaine

Comptes sociaux

Compte de résultat

(en milliers d'euros)

	Note	30/06/2007 12 mois	30/06/2008 12 mois
Chiffre d'affaires HT			1 059
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges		22	
Autres produits d'exploitation		81	2
PRODUITS D'EXPLOITATION		103	1 061
Autres achats et charges externes		1 410	2 883
Impôts et taxes		22	21
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Autres charges		53	(3)
CHARGES D'EXPLOITATION		1 485	2 901
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(1 382)	(1 840)
Perte transférée			
Produits financiers de participations		30 100	82 316
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		700	5 895
Reprises sur provisions et transferts de charges		3	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS		30 803	88 210
Dotations aux provisions sur actifs			1 104
Intérêts et charges assimilés		241	6 466
CHARGES FINANCIÈRES		241	7 570
RÉSULTAT FINANCIER	9	30 563	80 641
RÉSULTAT COURANT		29 180	78 800
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		900	575
Reprises sur provisions et transferts de charges			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10	900	575
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		15	25
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	11	15	25
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		885	550
Impôts sur les bénéfices	13	(490)	(2 483)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		30 555	81 833

Bilan

Actif

(en milliers d'euros)

	Note	30/06/2007		30/06/2008	
		Net	Brut	Amortissements & provisions	Net
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	12	21	10	12
Terrains		12	12		12
Constructions			10	10	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3	278 035	501 650	920	500 730
Participations		276 770	333 762		333 762
Créances rattachées à des participations	4	182	151 280		151 280
Autres titres immobilisés			16 609	920	15 688
Prêts					
Autres immobilisations financières		1 084			
ACTIF IMMOBILISÉ		278 047	501 671	930	500 741
CRÉANCES		8	9 274		9 274
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	4	8	9 274		9 274
Valeurs mobilières	5	6 156	9 049	183	8 866
Disponibilités					
Charges constatées d'avance		21	25		25
ACTIF CIRCULANT		6 185	18 348	183	18 165
TOTAL DE L'ACTIF		284 232	520 020	1 113	518 906

Passif

(en milliers d'euros)

	Note	30/06/2007	30/06/2008
		Avant répartition	Avant répartition
CAPITAUX PROPRES	6	261 586	332 470
Capital social		56 000	56 000
Primes d'émission		22 545	22 545
RÉSERVES			
Écarts de réévaluation		947	947
Réserve légale		5 600	5 600
Réserves réglementées			
Autres réserves		50 353	50 353
Report à nouveau		95 586	115 192
Résultat de l'exercice		30 555	81 833
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7	6 684	12 804
DETTES		15 962	173 632
Emprunts obligataires convertibles	8		150 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8	1 588	7 517
Emprunts, dettes fin. divers	8		1 255
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8	261	194
Dettes fiscales et sociales	8	1 626	1
Autres dettes	8	12 488	14 667
TOTAL DU PASSIF		284 232	518 906

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

30/06/2007
12 mois

30/06/2008
12 mois

	30/06/2007 12 mois	30/06/2008 12 mois
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	30 555	81 833
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions immobilisations financières	(3)	1 104
Dotation aux provisions pour impôt	278	6 120
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	30 831	89 057
Plus-values sur cession d'actif		(213)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30 831	88 844
Variation sur clients et autres créances	37 167	(9 266)
Variation des provisions pour risques et charges	(3)	
Variation sur fournisseurs et autres dettes	10 957	486
Variation des intérêts courus sur emprunts	(18)	(20)
Variation du BFR	48 104	(8 799)
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	78 935	80 045
Opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations financières	(96 371)	(235 623)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	213
Cessions ou remboursements des immobilisations financières	27 829	12 980
FLUX DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS	(68 542)	(222 430)
Opérations de financement		
Dividendes	(10 393)	(10 651)
Dividendes à verser		
Augmentation de capitaux propres		
Encaissements de nouveaux emprunts (y compris concours bancaires)	(219)	155 929
Remboursements d'emprunts		
FLUX DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(10 612)	145 278
VARIATION DE TRÉSORERIE	(219)	2 893
Trésorerie à la clôture	6 156	9 049
Trésorerie à l'ouverture	6 375	6 156
VARIATION DE TRÉSORERIE	(219)	2 893

Annexe aux comptes sociaux annuels

Note 1 - Modalités d'élaboration

Activité de la société

La société Bonduelle est une société financière à caractère de holding ayant pour objet :

- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou agricoles.
- l'accès aux marchés financiers pour la levée de fonds nécessaires aux développements des activités du groupe.

Faits marquants

1. Le 25 juillet 2007, Bonduelle SCA a émis un emprunt Obligataire «Obligations à Bons de Souscription et/ou d'Acquisitions d'Actions Remboursables (OBSAAR)» dont les principales caractéristiques sont :

- Nombre d'OBSAAR : 150 000
- Prix d'émission des OBSAAR : au pair, soit 1 000 euros.
- Montant total de l'émission : 150 000 000,00 euros.
- Maturité de l'emprunt : 6 ans, soit le 24 juillet 2013.
- Amortissement normal : en une seule fois, le 24 juillet 2013.
- Nombre de BSAAR : 750 000.

Ces 750 000 BSAAR donneraient droit à la souscription ou à l'acquisition d'un nombre maximal de 750 000 actions ordinaires nouvelles.

En conséquence, le montant nominal de l'augmentation de capital social susceptible de résulter de l'exercice des obligations ne pourra pas excéder la somme totale de 5 250 000 euros.

Cet emprunt Obligataire est émis pour les besoins de financement de la filiale Bonduelle SA et lui a été reversé dans son intégralité. La créance rattachée aux participations qui en découle est inscrite dans les immobilisations financières.

L'ensemble des coûts liés à cet emprunt est refacturé à Bonduelle SA :

- Coûts de fonctionnement, de mise en place de l'OBSAAR : 1 059 milliers d'euros.
- Intérêts payés et courus : 5 895 milliers d'euros.

2. Le 28 décembre 2007, Bonduelle SA procède à une augmentation de capital de 56 991 000 euros. L'augmentation est souscrite en totalité par Bonduelle SCA.

La souscription est faite par prélèvement sur le compte courant de BSCA chez BSA (cf. Note 3).

Principes, règles et méthodes comptables

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux dispositions de la législation française.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements sont pratiqués en linéaire ; les durées d'utilisation couramment retenues sont de 10 ans pour les constructions.

Immobilisations financières

Titres de participations

Les titres de participation et autres titres immobilisés figurent pour leur valeur d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'usage des titres de participation est déterminée à partir de différents éléments, tels que la situation nette, l'existence de plus-values latentes et les perspectives de résultats prévisionnels validés par la Direction.

Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité

Les actions propres acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité sont comptabilisées à leur prix d'achat. À la clôture de l'exercice une dépréciation est comptabilisée si leur valeur d'inventaire, soit le cours moyen de bourse du dernier mois, est inférieure au prix d'achat.

Créances

Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. Une provision est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les risques de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridiques ou implicites), en respect des principes comptables français et notamment des dispositions du règlement 2000.06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs. L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues de tiers révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société.

Conversion des éléments en devises

Les créances et les dettes en devises sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts résultant de cette actualisation sont inscrits en «écarts de conversion» au bilan.

Valeurs mobilières de placement

Actions propres affectées aux plans de stock-options

Ces actions propres sont comptabilisées à leur prix d'achat. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si leur valeur d'inventaire, soit le cours moyen de bourse du dernier mois, est inférieure à leur coût d'acquisition moyen.

Une provision pour risque est par ailleurs constatée si le prix d'exercice des stocks options de chaque plan est inférieur à la valeur nette comptable de ces actions.

Autres valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur montant d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire.

Note 2 - Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2007	Acquisition ou dotation	Fusion et apport	Cession ou reprise	Au 30/06/2008
VALEURS BRUTES					
Terrains	12				12
Constructions	30			21	9
	42			21	21
AMORTISSEMENTS					
Terrains					
Constructions	30			21	9
	30			21	9
VALEURS NETTES					
Terrains	12				12
Constructions					
	12				12

Note 3 - Immobilisations financières

Les mouvements des valeurs brutes et des provisions s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes au 30/06/2007	Acquisition	Cession	Rembt, reclassement et autres ⁽¹⁾	Valeurs brutes au 30/06/2008
Titres de participation	276 770	56 992			333 762
Bonduelle SA	276 770	56 992			333 762
Autres créances immobilisées	182	151 098			151 280
Créances rattachées à des participations	182	151 098			151 280
Autres immobilisations financières					
Prêts					
Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	1 084	18 847	(3 328)	6	16 609
	278 035	226 937	(3 328)	6	501 650

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes au 30/06/2008	Provisions au 30/06/2007	Dotation	Reprise	Valeurs nettes au 30/06/2008
Titres de participation	333 762				333 762
Autres créances immobilisées ⁽²⁾	151 280				151 280
Autres immobilisations financières					
Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	16 609		920		15 688
	501 650		920		500 730
Évaluation à la clôture					
Actions propres					15 707

(1) Lorsque le délai d'option est arrivé à échéance et que les options n'ont pas été exercées, les actions propres correspondantes sont reclassées en Immobilisations financières.

(2) Emprunt Obligataire émis le 25 juillet 2007, transféré à Bonduelle SA et remboursable en une seule fois le 24 juillet 2013.

Note 4 - état des créances

(en milliers d'euros)

	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Actif circulant			
Autres créances clients			
<i>Dont produits à recevoir</i>			
Groupe et associés			
<i>Dont produits à recevoir</i>			
État - Impôts et taxes		9 274	9 274
Divers - Charges constatées d'avance		25	25
		9 299	9 299

Note 5 - Valeurs mobilières de placement

	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	6 156	9 049
Dépréciation des actions propres détenues dans le cadre de stock-options		(183)
	6 156	8 866
Évaluation à la clôture		
Des actions propres détenues dans le cadre de stock-options	9 953	9 794

(en nombre d'actions)	Au 30/06/2007	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2008
Actions propres détenues dans le cadre de stock-options	107 941	43 500	14 925	(200)	136 316
Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	19 426	401 543	159 057	(43 300)	218 612

Note 6 - Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2007	Affectation Résultat 2006/2007	Variation	Au 30/06/2008
Capital social	56 000			56 000
Prime d'émission	22 545			22 545
Écarts de réévaluation	947			947
Réserve légale	5 600			5 600
Réserves réglementées				
Autres réserves	50 353			50 353
Report à nouveau	95 586	19 606		115 192
Résultat de l'exercice				
30/06/2007	30 555	(30 555)		
30/06/2008			81 833	81 833
Dividendes		10 949		
	261 586		81 833	332 470

Les dividendes versés s'élèvent à 10 643 milliers d'euros pour les actionnaires et 306 milliers d'euros pour l'associé commandité.

Capital social

Au 30 juin 2008, le capital se composait de 8 000 000 actions de 7 euros selon la répartition suivante :

- 3 979 354 actions ordinaires,
- 4 020 646 actions à droit de vote double.

Les 8 000 000 actions composant le capital de la société représentent 12 020 646 droits de vote.

Note 7 - Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2007	Dotation	Reprise utilisée non utilisée	Au 30/06/2008
Provision pour risque sur actions propres détenues dans le cadre de stock-options	159			159
Provision pour impôt	6 525	6 120		12 645
	6 684	6 120		12 804

La provision pour impôt est liée à l'utilisation des déficits des sociétés membres du périmètre d'intégration fiscale.

Note 8 - Dettes

(en milliers d'euros)	30/06/2007	30/06/2008		
		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Emprunts ⁽¹⁾		151 255	1 255	150 000
Concours bancaires	1 588	7 517	7 517	
Fournisseurs et comptes rattachés	261	194	194	
Dettes fiscales et sociales	1 626	1	1	
Autres dettes	12 488	14 667	14 667	
	15 962	173 632	23 632	150 000

(1) Le 25 juillet 2007, Bonduelle SCA a émis un emprunt obligataire (OBSAAR) pour 150 000 milliers d'euros à taux variable sur une durée de 6 ans, remboursable en une seule fois le 24 juillet 2013.

Note 9 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Bonduelle SA	30 100	82 316
Revenus des prêts		
	30 100	82 316
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Reprises sur provisions et transfert de charges	3	
Autres intérêts et produits assimilés	700	5 895
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	30 803	88 210
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières amortissements et provisions ⁽¹⁾		1 104
Intérêts et charges assimilées	241	6 466
	241	7 570
RÉSULTAT FINANCIER	30 563	80 641

(1) Il s'agit essentiellement de la provision pour dépréciation des actions propres.

Note 10 - Produits exceptionnels

(en milliers d'euros)

Au 30/06/2007

Au 30/06/2008

	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Produits des cessions d'immobilisations corporelles		213
Produits des cessions d'immobilisations financières	900	361
Reprise sur provision pour risques et charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	900	575

Note 11 - Charges exceptionnelles

(en milliers d'euros)

Au 30/06/2007

Au 30/06/2008

	Au 30/06/2007	Au 30/06/2008
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Sorties d'actif des immobilisations corporelles		
Sorties d'actif des immobilisations financières	15	25
Sorties d'actif des titres de participation		
Provisions pour risques et charges		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	15	25
TOTAL RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	885	550

Note 12 - Informations concernant les entreprises liées et les participations

Postes
(en milliers d'euros)

Montant concernant les entreprises
Liées Avec lesquelles la société
a un lien de participation

Postes	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations		
Valeur brute	333 762	
Valeur nette	333 762	
Créances rattachées à des participations	151 255	
Autres créances		
Autres dettes	14 659	
Dettes d'exploitation	2	
Produits financiers de participation	82 316	
Produits financiers	5 895	
Charges financières	571	

Note 13 - Ventilation de l'impôt

(en milliers d'euros)

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	78 800	550	79 350
IS théorique	(183)	183	
Avoir fiscal			
Total IS théorique			
Effet intégration fiscale			(2 484)
Provision			
TOTAL DE L'IMPÔT			(2 484)

Note 14 - Intégration fiscale

La société BSCA est intégrée fiscalement, en tant que mère, au sein d'un groupe composé ainsi :

Dénomination	Adresse
Bonduelle SA	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Conserve International	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Surgelé International	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Development SAS	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Frais Traiteur	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Frais France	90 rue André Citroën - 69740 Genas
Bonduelle Traiteur International	67 route de Concarneau BP 27 - 29140 Rosporden
Bonduelle Food Service	Rue Nicolas Appert - 59650 Villeneuve d'Ascq

Selon la convention, la répartition de l'impôt sur le résultat d'ensemble des sociétés intégrées s'effectue ainsi :

Les sociétés verseront à la société BSCA une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

Le résultat fiscal d'ensemble des sociétés fiscalement intégrées est une perte de 2 065 104,60 euros.

Note 15 - Situation fiscale latente

(en milliers d'euros)

	Base	Montant en IS
Impôt dû sur (taux 33,33%) :		
Total des accroissements		
Impôt payé d'avance sur (taux 34,43%) :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)		
Charges non déductibles temporairement (à déduire ultérieurement)		
Provision sur stock-option	159	55
Total des allègements	159	55
Déficits reportables fiscalement		
Crédits d'impôts		
Situation fiscale différée nette	(159)	(55)

Note 16 - Rémunérations des dirigeants

Au titre de l'exercice 2007/2008, il a été versé à la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, en tant que Gérant de Bonduelle SCA la somme de 1 295 075 euros hors taxes à titre de rémunération. Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance s'élevaient à 21 050 euros.

Il n'y a pas d'autre engagement vis-à-vis de ces derniers.

Note 17 - Engagements hors bilan

Au 30/06/2008

Néant

Note 18 - Information sur les plans de stock-options

	Plan N° 7	Plan N° 8	Plan N° 9	Plan N° 10	Plan N° 11	Plan N° 12
Date d'Assemblée	12/12/2001	12/12/2001	09/06/2005	09/05/2006	09/06/2005	06/12/2007
Date du Conseil de Gérance	28/03/2003	05/05/2004	09/06/2005	09/05/2006	04/05/2007	16/04/2008
Nombre initial d'actions attribuées	29 445	30 850	23 250	14 150	9 226	43 500
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(10 015)	(8 730)	(6 780)	0	0	0
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	19 430	22 120	16 470	45 000	9 226	43 500
Point de départ d'exercice des options	29/03/2007	06/05/2008	09/06/2009	09/05/2010	05/05/2011	17/04/2012
Date d'expiration	29/03/2008	06/05/2009	09/06/2010	09/05/2011	04/05/2012	16/04/2013
Prix de souscription	52,30	71,40	61,50	62,52	83,30	72,00
NOMBRE D'ACTIONNAIRES SOUSCRITES AU 30 JUIN 2008	19 430	0	0	0	0	0

(1) Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice.

Renseignements concernant les filiales et participations

Sociétés	Nombre de titres détenus	Devises	Capital ⁽¹⁾	Capitaux propres autre que le capital et le résultat de l'exercice ⁽¹⁾	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres		Avances consenties par la société	Cautions données	Chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
						Brute	Nette					

(en milliers d'euros)

A/ TITRES DONT LA VALEUR BRUTE EXCÈDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

1/ Filiales détenues à plus de 50 %

Bonduelle SA	2 067 610	EURO	206 761 000	98 066	100	333 762	333 762			31 059	37 381	82 316
--------------	-----------	------	-------------	--------	-----	---------	---------	--	--	--------	--------	--------

2/ Participation détenue entre 10 et 50 %

B/ TITRES DONT LA VALEUR BRUTE N'EXCÈDE PAS 1% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

1/ Filiale française

-

-

2/ Filiales étrangères

-

-

3/ Participations dans des sociétés françaises

(1) Dans la monnaie locale de la société.

Résultats financiers des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)

30/06/2004

30/06/2005

30/06/2006

30/06/2007

30/06/2008

SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000
Nombre d'actions émises en unités	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES					
Revenus des filiales	23 718	29 481	49 365	30 100	82 316
Chiffre d'affaires hors taxes					
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	25 726	30 826	48 252	30 041	80 454
Impôts sur les bénéfices	452	(667)	(8 605)	(490)	(2 483)
Participation des salariés					
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	26 156	35 323	57 189	30 555	81 833
Montant des bénéfices distribués	10 000	8 960	10 000	10 800	12 000
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION					
<i>(en euros)</i>					
Bénéfice après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	3,16	3,94	7,11	3,82	10,37
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	3,27	4,42	7,15	3,82	10,23
Dividende versé à chaque action	1,25	1,12	1,25	1,35	1,50 ⁽¹⁾

(1) Projet soumis à l'Assemblée.

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice soit 81 833 423,78 euros de la manière suivante :

(en euros)

Bénéfice de l'exercice	81 833 423,78
Report à nouveau	115 191 848,24
BÉNÉFICE DISTRIBUABLE	197 025 272,02
Affectation à l'Associé Commandité	818 334,00
Dividende aux actionnaires	12 000 000,00
Report à nouveau	184 206 938,02

Et d'approuver la distribution d'un dividende, au titre de l'exercice 2007/2008, de 1,50 euro par action, étant précisé que l'intégralité du montant ainsi distribué est éligible à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Le dividende sera mis en paiement le 7 janvier 2009.

Assemblée Générale Mixte du 4 décembre 2008

Texte des résolutions

À caractère ordinaire

Première résolution

Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2008 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un résultat bénéficiaire de 81 833 423,78 euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance, du Président du Conseil et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2008 approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un résultat consolidé du groupe de 51 160 169 euros.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, à la Gérance et au Conseil de Surveillance quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice approuvé.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes de l'accomplissement de leur mission.

Troisième résolution – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice soit 81 833 423,78 euros de la manière suivante :

(en euros)

Bénéfice de l'exercice	81 833 423,78
Report à nouveau	115 191 848,24
Bénéfice distribuable	197 025 272,02
Affectation à l'Associé Commandité	818 334,00
Dividende aux actionnaires	12 000 000
Report à nouveau	184 206 938,02

Et d'approuver la distribution d'un dividende, au titre de l'exercice 2007/2008, de 1,50 euro par action, étant précisé que l'intégralité du montant ainsi distribué est éligible à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Le dividende sera mis en paiement le 7 janvier 2009.

Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au cours des trois derniers exercices les distributions ont été les suivantes :

(en euros)

	Au titre de l'exercice		
	2004/2005	2005/2006	2006/2007

Revenus éligibles à la réfaction

Dividende attribué aux commanditaires	8 960 000 soit 1,12 par action	10 000 000 1,25 par action	10 800 000 1,35 par action
Dividende attribué aux commandités	353 233	571 887	305 552

Autres revenus distribués

	-	-	-
--	---	---	---

Revenus non éligibles à la réfaction

	-	-	-
--	---	---	---

Quatrième résolution

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation de ces conventions

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés qui lui ont été présentés, l'Assemblée Générale approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution

Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance, autorise cette dernière, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'elle déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée à la Gérance par l'Assemblée Générale du 6 décembre 2007 dans sa cinquième résolution à caractère ordinaire.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par la treizième résolution à caractère extraordinaire de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2007.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-17 du règlement de l'AMF si d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

Toutefois, ces opérations ne pourront pas être effectuées en période d'offre publique.

Le prix maximum d'achat est fixé à 120 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 96 000 000 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à la Gérance à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Sixième résolution – Jetons de présence

L'Assemblée Générale, sur proposition de l'associé commandité, alloue au Conseil de Surveillance la somme de 30 000 euros au titre des jetons de présence, au titre de l'exercice 2008/2009.

Septième résolution Renouvellement de M. Stanislas Dalle en qualité de membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale constate que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Stanislas Dalle arrive à échéance et décide de le renouveler pour une durée de 3 (trois) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2011.

Huitième résolution Renouvellement de M. Jean Guéguen en qualité de membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale constate que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean Guéguen arrive à échéance et décide de le renouveler pour une durée de 3 (trois) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2011.

Neuvième résolution Remplacement de M. Damien Bonduelle en qualité de membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, constatant la démission de Monsieur Damien Bonduelle de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, décide de le remplacer par Monsieur Louis Bonduelle, né le 19 janvier 1966 à Gravelines, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2010.

À caractère extraordinaire

Dixième résolution Délégation de compétence à donner à la Gérance pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et conformément aux dispositions des articles L225-129-2 et L225-130 du Code de commerce :

- 1 – délègue à la Gérance sa compétence à l'effet de décider d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, aux époques et selon les modalités qu'il déterminera, par incorporation au capital de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise, par l'émission et l'attribution gratuite d'actions ou par l'élévation du nominal des actions ordinaires existantes, ou de la combinaison de ces deux modalités :



- 2 – décide qu'en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation, conformément aux dispositions de l'article L225-130 du Code de commerce, en cas d'augmentation de capital sous forme d'attribution gratuite d'actions, les droits formant rompus ne seront pas négociables, ni cessibles et que les titres de capital correspondants seront vendus; les sommes provenant de la vente seront allouées aux titulaires des droits dans le délai prévu par la réglementation;
- 3 – fixe à vingt six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée;
- 4 – décide que le montant d'augmentation de capital résultant des émissions réalisées au titre de la présente résolution ne devra pas excéder le montant nominal de 17 500 000 euros, compte non tenu du montant nécessaire pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions. Ce plafond est indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres résolutions de la présente Assemblée.
- 5 – confère à la Gérance tous pouvoirs à l'effet de mettre en œuvre la présente résolution et, généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts;
- 6 – prend acte que la présente délégation prive d'effet, à compter de ce jour, à hauteur, le cas échéant, de la partie non utilisée, toute délégation antérieure ayant le même objet.

Onzième résolution

Délégation de compétence à donner à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux actionnaires

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial du commissaire aux comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment de son article L225-129-2:

- 1 – délègue à la Gérance sa compétence pour procéder à l'augmentation du capital, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'elle appréciera par émission, soit en euros, soit en monnaies étrangères, ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société ou, conformément à l'article L228-93 du Code de commerce, de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière;
- 2 – fixe à vingt six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée;
- 3 – décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de compétence:
 - Le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 17 500 000 euros;
 - Sur ce plafond s'impute le montant nominal global des actions émises en vertu de la résolution qui suit;
 - Le plafond ainsi arrêté n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital;
- 4 – en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de compétence dans le cadre des émissions visées au 1- ci-dessus:
 - a. décide que la ou les émissions seront réservées par préférence aux actionnaires qui pourront souscrire à titre irréductible;
 - b. décide que si les souscriptions à titre irréductible, et le cas échéant à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, la Gérance pourra utiliser les facultés prévues par la loi et notamment offrir au public tout ou partie des titres non souscrits;
 - c. décide que le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions de l'article L225-135-1 du Code de commerce et dans la limite du plafond prévu par la présente résolution;
- 5 – décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière;
- 6 – prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Douzième résolution

Délégation de compétence à donner à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la Gérance et du rapport spécial du commissaire aux comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment de son article L225-129-2 :

- 1 – délègue à la Gérance sa compétence à l'effet de procéder à l'augmentation de capital, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'elle appréciera, sur le marché français et/ou international, en faisant publiquement appel à l'épargne, par émission soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; étant précisé que ces titres pourront être émis à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la Société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur titres répondant aux conditions fixées par l'article L225-148 du Code de commerce. Conformément à l'article L228-93 du Code de commerce, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital ;
- 2 – fixe à vingt six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente assemblée ;
- 3 – décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par la Gérance de la présente délégation de compétence :
 - le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 17 500 000 euros ;
 - ce montant s'impute sur le montant du plafond de l'augmentation de capital fixé à la résolution qui précède ;
- 4 – décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres faisant l'objet de la présente résolution, en laissant toutefois à la Gérance la faculté de conférer aux actionnaires, un droit de priorité conformément à la loi ;
- 5 – décide que la somme revenant, ou devant revenir, à la Société pour chacune des actions ordinaires émises dans le cadre de la présente délégation de compétence, après prise en compte, en cas d'émission de bons autonomes de souscription d'actions, du prix d'émission desdits bons, sera au moins égal au

minimum requis par les dispositions légales et réglementaires applicables au moment où la Gérance mettra en œuvre la délégation ;

- 6 – décide, en cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, que la Gérance disposera, dans les conditions fixées à l'article L225-148 du Code de commerce et dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission ;
- 7 – décide que le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions de l'article L225-135-1 du Code de commerce et dans la limite du plafond prévu par la présente résolution ;
- 8 – décide que la Gérance disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière ;
- 9 – prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Treizième résolution

Délégation de pouvoirs à donner à la Gérance à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, statuant en application des articles L225-129-6 et L225-138-1 du Code de commerce et L3332-19 du Code du travail :

- 1 – autorise la Gérance, si elle le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés (et dirigeants) de la société (et de sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L225-180 du Code de commerce) adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- 2 – supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente autorisation ;
- 3 – fixe à vingt six mois à compter de la présente assemblée la durée de validité de cette autorisation ;



- 4 – Limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 3% du montant du capital social atteint lors de la décision de la Gérance de réalisation de cette augmentation, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital ;
- 5 – Décide que le prix des actions à émettre, en application du 1/ de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20%, ou de 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L3332-25 et L3332-26 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision de la Gérance relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne ;
- 6 – La Gérance pourra ou non mettre en œuvre la présente autorisation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

Quatorzième résolution **Formalités**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la Loi.

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 30 juin 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bonduelle SCA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

- La note 1 de l'annexe expose l'approche retenue par la société en matière de suivi de la valorisation des immobilisations financières, approche qui implique des estimations.

Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de cette approche et nous avons, en tant que de besoin, apprécié les

données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revu les calculs effectués par la société et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

- La note 1 de l'annexe expose par ailleurs l'approche retenue par la société en matière d'évaluation des provisions pour risques et charges, approche qui implique des estimations.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Lille, le 24 octobre 2008

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Jean-Yves Morisset

Mazars & Guérard

Cécile Fontaine

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur Les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 30 juin 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de ces conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucun engagement ou convention soumis aux articles L. 226-10 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

- Convention de compte courant avec la société Bonduelle S.A. :

L'avance en compte courant octroyée par Bonduelle SA à Bonduelle SCA s'élève à 12 282 555 euros au 30 juin 2008.

Celle-ci est rémunérée au taux d'intérêt maximum fiscalement déductible.

Au 30 juin 2008, les charges financières nettes versées au titre de cette avance s'élèvent à 571 330 euros.

Fait à Lille, le 24 octobre 2008

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Jean-Yves Morisset

Mazars & Guérard

Cécile Fontaine

Informations complémentaires

Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination sociale

Bonduelle

Siège social

« La Woestyne » – 59173 Renescure

Siège administratif

Rue Nicolas Appert – BP 30173 – 59653 Villeneuve-d'Ascq

Forme juridique

Bonduelle est une société en commandite par actions, de nationalité française, régie par le Code de commerce.

Date de constitution et durée

La société a été constituée le 3 janvier 1972 pour une durée de 99 ans qui prendra fin le 18 janvier 2071, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Numéro d'identification

La société est inscrite au registre du commerce et des sociétés d'Hazebrouck sous le numéro B 447 250 044.

Code APE : 6430 Z.

Exercice social

Du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année.

Objet social (Article 2 des Statuts)

La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- la propriété et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux émis par toutes les sociétés françaises ou étrangères,
- tous investissements financiers et industriels,
- l'administration d'entreprises et,
- plus généralement, toutes opérations de toute nature susceptibles de contribuer à son développement.

La société peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et/ou contribuent à sa réalisation.

Documents sociaux relatifs aux trois derniers exercices

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social et au siège administratif.

Répartition statutaire des bénéfices (Article 25 des Statuts)

L'Assemblée approuve les comptes de l'exercice écoulé, le cas échéant les comptes consolidés, et constate l'existence de bénéfices distribuables.



Dans la limite de son résultat distribuable, la société verse à l'Associé Commandité une somme égale à 1% du résultat net de l'exercice.

Si le résultat distribuable d'un exercice ne permet pas le versement de tout ou partie de la quote-part du résultat revenant à l'Associé Commandité telle que définie ci-dessus, celle-ci sera cumulative et le solde impayé sera reporté sur le ou les exercices ultérieurs jusqu'à apurement complet.

Les sommes dues à l'Associé Commandité seront versées aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice.

Après versement des sommes revenant à l'Associé Commandité, le solde du bénéfice distribuable revient aux actionnaires. Son affectation est décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition de l'Associé Commandité.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions, dans les conditions fixées par la loi.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale peut décider le prélèvement sur le solde des résultats revenant aux actionnaires des sommes qu'elle juge convenable de reporter à nouveau au profit des actionnaires ou d'affecter à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux, non productifs d'intérêts, sur lesquels les Associés Commandités n'ont, en cette qualité, aucun droit.

Sur proposition de l'Associé Commandité, ce ou ces fonds de réserve peuvent, sur décision de l'Assemblée Ordinaire, être distribués aux actionnaires ou affectés à l'amortissement total ou partiel des actions. Les actions intégralement amorties sont remplacées par des actions de jouissance ayant les mêmes droits que les actions anciennes à l'exception du droit au remboursement du capital.

Ce ou ces fonds de réserve peuvent également être incorporés au capital.

Les dividendes sont mis en paiement aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice, sous réserve de la prolongation de ce délai par justice.

Assemblées Générales (Article 23 des Statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais fixés par la loi.

Leur réunion a lieu au siège social ou en tout autre endroit précisé dans l'avis de convocation.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Peuvent également assister aux Assemblées toutes personnes invitées par la Gérance ou par le président du conseil de surveillance.

L'Associé Commandité est représenté par l'un de ses représentants légaux ou par toute personne, actionnaire ou non, mandatée par l'un de ceux-ci.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et conformes à la réglementation en vigueur, lorsque la Gérance décide l'utilisation de tels moyens de participation, antérieurement à la convocation de l'Assemblée Générale.

Les Assemblées sont présidées par le président du Conseil de Surveillance ou, à son défaut, par le vice-président de ce conseil ou, encore à défaut, par la Gérance.

Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire, statuant dans les conditions prévues par la loi, exercent leurs fonctions conformément à celle-ci.

Sauf pour la nomination et la révocation des membres du Conseil de Surveillance, la nomination et la révocation des Commissaires aux Comptes et l'approbation des conventions soumises à autorisation, aucune décision des Assemblées n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée par écrit par l'Associé Commandité au plus tard à la clôture de l'Assemblée ayant voté la décision en cause.

La Gérance de la société a tous pouvoirs pour constater cette approbation; elle annexe le document la comportant au procès-verbal de l'Assemblée concernée.

Franchissement de seuils statutaires (Article 11 des Statuts)

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la loi doit respecter

les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux.

En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 2% ou 4% du capital ou des droits de vote, est tenue d'informer la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient. Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation.

Identification des titres au porteur (Article 9 des Statuts)

La société est autorisée à faire usage des dispositions prévues par les articles L228-2 et L228-3 du Code de commerce sur les sociétés commerciales en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

Gérance (Article 15 des Statuts)

La société est gérée et administrée par un ou plusieurs Gérants, Associés Commandités ou étrangers à la société. Dans le cas de plusieurs Gérants, toute disposition des présents statuts visant le «Gérant» s'applique à chacun d'eux, qui peuvent agir ensemble ou séparément.

Le Gérant peut être une personne physique ou une personne morale y compris l'Associé Commandité lui-même.

Les fonctions du ou des Gérants personnes physiques ont une durée de trois exercices qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes du 2^e exercice suivant celui au cours duquel est intervenue la désignation de Gérant. Les fonctions du ou des Gérants personnes morales ont une durée indéterminée.

Au cours de l'existence de la société, la nomination du ou des Gérants est de la compétence exclusive de l'Associé Commandité.

Les fonctions du Gérant prennent fin par le décès, l'incapacité, l'interdiction, le redressement ou la liquidation judiciaire, la révocation, la démission ou le dépassement de l'âge de 75 ans.

La société n'est pas dissoute en cas de cessation des fonctions d'un Gérant pour quelque cause que ce soit.

Le Gérant qui démissionne doit prévenir l'Associé Commandité et le Conseil de Surveillance six mois au moins à l'avance, par lettre recommandée, ceci sauf réduction de ce délai accordée par l'Associé Commandité après avoir recueilli l'avis motivé du conseil de surveillance.

La révocation de tout Gérant est prononcée par l'Associé Commandité.

Pouvoirs de La Gérance (Article 16 des Statuts)

Rapports avec les tiers

La Gérance est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Elle les exerce dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au conseil de surveillance et aux Assemblées Générales d'actionnaires.

Rapports entre les associés

Dans les rapports entre les associés, la Gérance détient les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes de gestion dans l'intérêt de la société et dans le respect des pouvoirs attribués par les présents statuts à l'Associé Commandité à l'article «Responsabilité et pouvoirs de l'Associé Commandité» et au Conseil de Surveillance à l'article «Pouvoirs du Conseil de Surveillance».

Délégations

La Gérance peut procéder, sous sa responsabilité, à toutes délégations de pouvoirs qu'elle juge nécessaire au bon fonctionnement de la société et de son groupe.

Elle peut procéder, avec l'accord de l'Associé Commandité, à une délégation générale, comportant ou non des limitations, à un ou plusieurs cadres de la société qui prennent alors le titre de Directeur général.



Rémunération de La Gérance

(Article 17 des Statuts)

La rémunération statutaire annuelle brute de la Gérance est composée de deux éléments :

- une rémunération égale à 1,5% du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent ;
- une rémunération complémentaire égale à 1% du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent, dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5% du chiffre d'affaires net consolidé.

Elle est payable par mensualités d'égal montant.

Cette rémunération est répartie entre les Gérants par parts égales, sauf accord contraire entre eux.

Toutefois, si un ou plusieurs Gérants sont des personnes morales, l'intégralité de la rémunération sera versée à ce seul ou à ces seuls Gérants personnes morales par parts égales sauf accord contraire entre eux.

Toute rémunération supplémentaire de la Gérance doit être décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire avec l'accord de l'Associé Commandité.

Conseil de Surveillance

(Article 18 des Statuts)

La société est dotée d'un Conseil de Surveillance composé de 3 à 18 membres, choisis parmi les actionnaires n'ayant ni la qualité d'Associé Commandité, ni celle de représentant légal de l'Associé Commandité, ni celle de dirigeant de Pierre et Benoît Bonduelle SAS.

Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être des personnes physiques ou morales.

Les personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était membre du Conseil de Surveillance en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la société, sans délai, par lettre recommandée, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès, démission ou empêchement prolongé du représentant permanent.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés ou leurs mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. L'Associé Commandité peut, à tout moment, proposer la nomination d'un ou plusieurs nouveaux membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est renouvelé dans sa totalité tous les trois ans au cours d'une Assemblée Générale Ordinaire annuelle. Toute nomination, qu'elle intervienne au titre du remplacement d'un membre du Conseil de Surveillance ou non, est faite jusqu'au prochain renouvellement du Conseil de Surveillance relatif au mandat en question.

Nul ne peut être nommé membre du Conseil de Surveillance si, ayant dépassé l'âge de 75 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers le nombre des membres ayant dépassé cet âge.

Les membres du Conseil de Surveillance ne sont révocables par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire que sur proposition faite pour juste motif conjointement par l'Associé Commandité et le Conseil de Surveillance.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance, ce dernier peut pourvoir au remplacement à titre provisoire, dans le délai de trois mois à compter du jour où se produit la vacance.

Toutefois, s'il ne reste pas plus de deux membres du Conseil de Surveillance en fonction, le ou les membres en fonction, ou, à défaut, le Gérant ou le ou les Commissaires aux Comptes, doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter le conseil.

Délibération du Conseil de Surveillance (Article 19 des Statuts)

Le Conseil de Surveillance nomme, parmi ses membres, un président, personne physique et un vice-président.

Il désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors de son sein.

En cas d'absence du président, le vice-président remplit ses fonctions.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur convocation de son président ou de la Gérance aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins deux fois par an, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les convocations sont faites par tous moyens établissant preuve en matière commerciale, 7 jours ouvrables au moins avant la réunion. Ce délai peut être réduit avec l'accord unanime du président du Conseil de Surveillance ou du vice-président, de l'Associé Commandité et du Gérant.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut donner, par tous moyens établissant preuve en matière commerciale, mandat à l'un de ses collègues pour le représenter à une séance du conseil. Chaque membre ne peut disposer au cours d'une même séance, que d'une seule procuration. Ces dispositions sont applicables au représentant permanent d'une personne morale membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Toutefois, le Conseil de Surveillance approuve ou refuse toute proposition de nouvelle rédaction de certaines clauses des statuts de l'Associé Commandité à la majorité des trois-quarts de ses membres présents ou représentés et ce, conformément aux stipulations de l'article « Responsabilité et pouvoirs de l'Associé Commandité ».

Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication dans les conditions fixées par la législation et la réglementation applicable aux sociétés anonymes.

Le Gérant doit être convoqué et peut assister aux séances du Conseil de Surveillance, mais sans voix délibérative.

Les délibérations du Conseil de Surveillance sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial paraphé, et signés par le président et le secrétaire.

Pouvoirs du conseil de Surveillance (Article 20 des Statuts)

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes et est saisi, en même temps que ceux-ci, des mêmes documents. De plus, la Gérance doit lui remettre, au moins une fois l'an, un rapport détaillé sur l'activité de la société.

Le Conseil de Surveillance peut émettre des avis auprès de la Gérance sur toutes questions d'intérêt général pour le Groupe Bonduelle et sur la proposition d'affectation du bénéfice à l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance approuve ou refuse toute proposition de nouvelle rédaction de certaines clauses des statuts de l'Associé Commandité et ce, conformément aux stipulations de l'article « Responsabilité et pouvoirs de l'Associé Commandité ».

Le Conseil de Surveillance fait chaque année à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires un rapport dans lequel il signale, s'il y a lieu, les irrégularités et inexactitudes relevées dans les comptes de l'exercice et commente la gestion de la société.

Ce rapport est mis, ainsi que le bilan et l'inventaire, à la disposition des actionnaires qui peuvent en prendre connaissance au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance peut convoquer l'Assemblée Générale des actionnaires toutes les fois qu'il le juge convenable.

Les fonctions du Conseil de Surveillance n'entraînent aucune immixtion dans la Gérance, ni aucune responsabilité à raison des actes de la gestion et de leurs résultats.

Rémunération du conseil de Surveillance (Article 21 des Statuts)

Il peut être alloué au Conseil de Surveillance, sur proposition de l'Associé Commandité, une rémunération annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et demeure maintenu jusqu'à décision contraire de cette Assemblée.

Le Conseil répartit ces jetons de présence entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.



Historique du groupe

1853-1926

Les origines : la naissance d'une légende

L'entreprise a deux fondateurs : Louis Bonduelle-Dalle (1802-1880) et Louis Lesaffre-Roussel (1802-1869). Tous deux sont issus d'une famille du Nord d'origine paysanne.

En 1853, les deux hommes décident de créer une distillerie de grains et de genièvre à Marquette-lez-Lille.

En 1862, ils achètent une ferme située à Renescure qui sera transformée en distillerie d'alcools de grains.

1926-1946

Les débuts de la conserverie

En 1926, une première batteuse à pois et des autoclaves sont installés dans la ferme familiale de la Woestyne.

Bonduelle met en boîte 20 hectares de petits pois, ce qui correspond à une production d'environ 120 tonnes par an.

Dès 1936, l'exploitation agricole est portée à 230 hectares et la conserverie s'agrandit sensiblement.

1947-1962

De l'artisanat à l'industrie : une marque à l'écoute des consommateurs

Au lendemain de la guerre, les affaires reprennent vite. La société Bonduelle s'affranchit du réseau commercial d'un confrère, La Rochefortaise qui assurait jusque là la commercialisation de ses produits, et lance sa propre marque.

En 1957, Bonduelle décide de mettre en boîte un mélange de petits pois et de carottes. Cette grande première dans l'univers de la conserve va asseoir la réussite commerciale de l'entreprise.

1963-1974

Une période de forte expansion

En 1968, une nouvelle prouesse technologique est réalisée : la surgélation des légumes qui va connaître par la suite un énorme succès.

Fin des années 60 et début des années 70, des filiales européennes sont créées : 1969, l'Allemagne, 1972, l'Italie et 1973, l'Angleterre, d'autres pays suivront.

Ainsi en 1973, Bonduelle réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'export.

1975-1984

L'ère du redéploiement : Au-delà de la Picardie

Bonduelle entreprend des projets de développement qui l'amènent à s'implanter dans le Sud-Ouest, l'Oise, puis la Belgique. Cette extension géographique conduit l'entreprise à investir dans deux nouveaux domaines : le maïs et les champignons.

En 1980, Bonduelle se porte acquéreur de Marie-Thumas, principal conserveur belge de légumes, et marque leader et centenaire sur ce marché.

En 1983, sa capacité de production est optimisée : 350 000 tonnes de conserves et 90 000 tonnes de surgelés. Sa position de leader européen en légumes transformés est bien solide !

1985-1993

À la conquête de l'Europe

Création d'une filiale espagnole en 1986, en 1988, c'est le tour du Portugal.

Fin 1989, Bonduelle acquiert Cassegrain.

La conquête de l'Est est engagée : l'ex-RDA, la République tchèque, puis bientôt la Pologne en 1992 rejoignent le large club des pays où sont vendus des produits Bonduelle.

En 1986, les usines de Renescure et de Bordères obtiennent la certification Iso 9002, les autres sites industriels du groupe suivront rapidement.

1994-1999

La croissance

En 1995, la marque opte pour une identité visuelle symbole de renouveau : un soleil rayonnant et une frange de verdure, évoquant la nature, le plaisir et le bien-être.

Après l'ouverture d'une filiale commerciale au Brésil en 1994, c'est l'Argentine qui découvre les produits en 1996.

Bonduelle élargit son savoir-faire à une nouvelle technologie : le légume frais élaboré. Une participation majoritaire est prise dans Salade Minute.

En 1998, lancement de la marque Bonduelle en frais en France et signature d'un accord de partenariat avec Cielo e Campo, le numéro 2 de la IV^e gamme en Italie. En juin 1999, les légumes IV^e gamme à la marque Bonduelle feront leur apparition dans les linéaires italiens.

Au printemps 1998 le groupe est introduit en au second marché de la Bourse de Paris.

En novembre 1999, Bonduelle participe à la restructuration de la profession des conserveurs de légumes en France et reprend les actifs d'Avri/Cirio France (Marques De Distributeurs en France).

Pour développer son image, en octobre 1999, Bonduelle décide de construire un multicoque et choisit le skipper breton Jean Le Cam pour se lancer dans la voile, univers aux valeurs en phase avec celles de Bonduelle: naturalité, bien-être, technologie, dynamisme.

2000 à aujourd'hui

Une ère nouvelle

2000

- Organisation du groupe en fédération de 5 filiales
- Prise de contrôle de Cielo e Campo (Frais, Italie), déjà partenaire depuis 1998
- Création de Bonduelle Frische (Frais, Allemagne)

2001

- Rachat de Frudesa et de son usine de surgelés de Benimodo (Espagne)
- Fusion Cielo e Campo/Ortobell (n° 1 italien du Frais) qui apporte ses 2 usines de San Paolo d'Argon (Bergame) et Battipaglia en construction (Salerne)

2003

- Rachat de Vita, leader du marché du légume frais 4^e gamme en Allemagne et de ses usines de Reutlingen et de Wanzleben
- 150^e anniversaire
- Acquisition de l'usine de Bekescsaba en Hongrie
- Acquisition de Michel Caugant – Création d'une 6^e filiale
- Sponsoring sportif: lancement du programme de construction d'un monocoque dans l'optique de participer, en 2004, au Vendée Globe Challenge

2004

- Démarrage de l'usine de Krasnodar en Russie

2005

- Réorganisation du groupe au 1^{er} juillet 2005
 - Nouvelle filiale pour l'activité Conserve = «Bonduelle Conserve International BCI»
 - Nouvelle filiale pour l'activité Surgelé = «Bonduelle Surgelé International BSI»
 - Les autres filiales:
 - Bonduelle Traiteur = Activité Traiteur
 - Bonduelle Frais = Activité Frais IV^e gamme
 - Bonduelle Food Service = Activité de Commercialisation et Marketing en RHF
 - Bonduelle Development = Toute Technologie/PECO, MERCOSUR, Export
 - Bonduelle SA = Services Centraux et Supports

2006

Bonduelle Surgelé International (BSI), la filiale du Groupe Bonduelle spécialisée dans le légume surgelé en Europe, a fait l'acquisition des activités de surgelé (hors crèmes glacées) d'Unilever en Espagne.

Cette transaction prend effet au 1^{er} juillet 2006; elle concerne principalement la marque Salto dont les ventes représenteront pour Bonduelle un chiffre d'affaires annuel additionnel de 10 millions d'euros.

2006/2007

À la conquête de l'Amérique du Nord

Le Groupe Bonduelle a acquis, en juin 2006, une participation minoritaire chez son confrère Aliments Carrière, leader canadien des légumes en conserves et des légumes surgelés avec plus de 70% de parts de marché.

La société privée Aliments Carrière, forte de 985 collaborateurs, et dont le siège social est installé à Saint Denis de Richelieu, au Québec, exploite 7 usines de transformation de légumes dont 4 sont situées au Québec et 3 en Ontario.

Ses ventes sur l'exercice 2005/2006 (clôture à fin avril) se sont élevées à près de 300 millions CAD (210 millions d'euros), réparties en 40% de conserves (Canada) et 60% de surgelés (Canada & USA).

La majorité des ventes (60%) est réalisée dans les circuits retail (ventes au grand public).

Dès juillet 2006, profitant d'un euro fort, Bonduelle a augmenté sa participation minoritaire chez Aliments Carrière à 23% du capital de cette société.

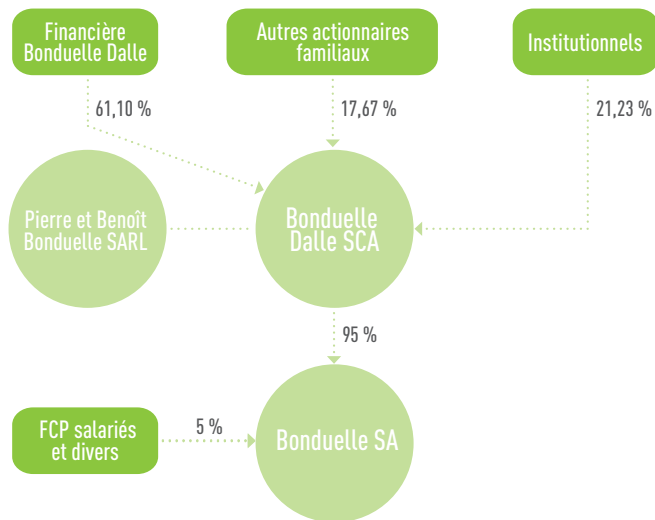
2007/2008

Le 12 juillet 2007, le Groupe Bonduelle a pris le contrôle à 100% du leader canadien des légumes en conserves et surgelés. Cette acquisition permet au Groupe Bonduelle de s'implanter durablement sur le continent nord-américain.

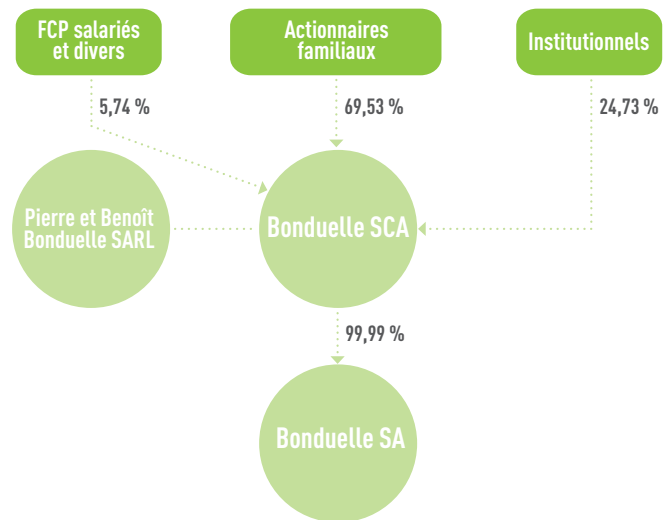


Historique de la société

Situation AVANT le 24 octobre 1997



Situation APRÈS le 24 octobre 1997



Situation ACTUELLE

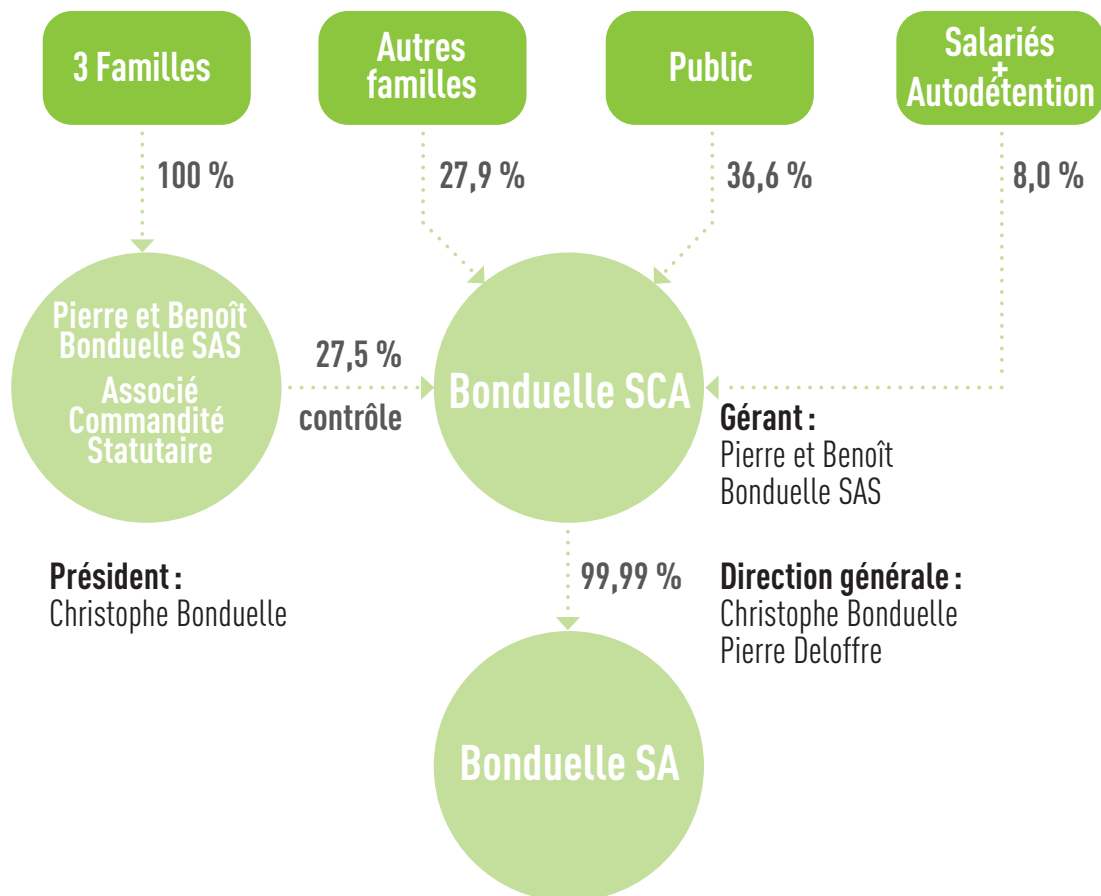


Tableau d'évolution du capital

Année	Opération	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
AU 1^{ER} JANVIER 1993				307 392 400	439 132
<i>(en francs)</i>					
1995	Rachat de 68 068 actions	(47 467 600)	(95 295 200)	259 744 800	371 064
1997	Incorporation de réserves et élévation du nominal de 700 F à 760 F	22 263 840		282 008 640	371 064
	Division du nominal de 760 F à 40 F			282 008 640	7 050 216
	Absorption de Financière Bonduelle Dalle et création de 146 325 actions	5 853 000	6 303 103	287 861 640	7 196 541
	Apport d'actions Bonduelle SA par le FCP Bonduelle Valeurs	10 372 880	14 938 800	298 234 520	7 455 863
	Apport d'actions Bonduelle SA par des salariés et divers	7 142 720	10 675 640	305 647 240	7 641 181
1998	Émission de 358 819 actions	14 352 760	30 499 615	320 000 000	8 000 000
<i>(en euros)</i>					
2001	Incorporation au capital d'une somme de 47 335 920 F prélevée sur le compte prime d'émission en vue de la conversion en euros			56 000 000	8 000 000
2005	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société Montecourt	2 068 948	17 269 806,14	58 068 948	8 295 564
	Annulation des actions de la société reçues par elle au titre de sa fusion avec la société Montecourt	(2 068 948)	(17 269 806,14)	56 000 000	8 000 000



Honoraires des Commissaires aux Comptes

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux Commissaires aux Comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les Commissaires aux Comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

Bonduelle SCA a pour Commissaires aux Comptes :

- Mazars & Guérard
Représenté par Mme Cécile Fontaine, 61 rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie
Suppléant : M. Denis Grison, 61 rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie
- Deloitte & Associés
Représenté par M. Jean-Yves Morisset, 67 rue du Luxembourg – 59777 Euralille
Suppléant : BEAS, 7/9 Villa Houssay – 92200 Neuilly-sur-Seine

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Nommés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 décembre 2006, leur mandat se poursuivra jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012.

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des Commissaires aux Comptes du groupe correspondant aux prestations effectuées au titre des exercices 2006/2007 et 2007/2008.

Tableau des honoraires des Commissaires aux Comptes du groupe

	Mazars & Guérard		Deloitte & Associés		Total					
	2007/2008 Montant	2006/2007 %	2007/2008 Montant	2006/2007 %	2007/2008 Montant	2006/2007 Montant				
AUDIT										
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés										
Émetteur	20	2	13	2	5	1	5	2	25	18
Filiales intégrées globalement	1 014	96	748	92	545	99	316	98	1 559	1 064
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes										
Émetteur										
Filiales intégrées globalement	2	0	14	2					2	14
Sous-total	1 036	99	775	96	550	100	321	100	1 586	1 096
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement										
Juridique, fiscal, social	15	1	35	4	2	0,4			17	35
Autres										
Sous-total	15	1	35	4	2	0,4			17	35
TOTAL DES HONORAIRES	1 051	100	810	100	552	100	321	100	1 603	1 131

Descriptif du programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF ainsi que du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale du 4 décembre 2008.

1 - Bilan du précédent programme

Déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 1^{er} octobre 2007 au 31 août 2008 :

Pourcentage de capital autodétenu de manière directe et indirecte	4,67%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	373 892
Valeur comptable du portefeuille	26 979 599,21 euros
Valeur de marché du portefeuille	24 246 896,20 euros

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour du descriptif du programme			
	Achats	Ventes/ Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	401 563	Ventes: 139 863 Transferts: 13 325	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Échéance maximale moyenne						
Cours moyen de transaction (en euros)	77,27	73			État néant	
Prix d'exercice moyen						
Montants (en milliers d'euros)	31 028	11 183				

2 - Répartition par objectifs des titres détenus au jour de la publication du présent descriptif

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 373 892 représentant 4,67% du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

● Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AFEI :	1 579
● Opérations de croissance externe :	235 997
● Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés :	136 316
● Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions :	0
● Annulation :	0



3 - Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme :**
Assemblée Générale du 4 décembre 2008
- **Titres concernés :** actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé :** 10% soit 800 000 actions (ce montant pourra, le cas échéant, être ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme). Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 373 892 (soit 4,67% du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 426 108 actions (soit 5,33% du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.
- **Prix maximum d'achat :** 120 euros
- **Montant maximal du programme :** 96 000 000 euros
- **Modalités des rachats :** les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres.
Toutefois, ces opérations ne pourront pas être effectuées en période d'offre publique.
- **Objectifs :**
 - assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF;
 - assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions;
 - assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur;
 - conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société;
 - procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises.
- **Durée de programme :** 18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 4 décembre 2008 soit jusqu'au 4 juin 2009.

La présente publication est disponible au siège administratif de la société, Service Juridique – rue Nicolas Appert BP 30173 – 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex, ainsi qu'auprès de CACEIS, Service Assemblées – 14 rue Rouget de Lisle – 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9, assurant le service titres de notre société, pour toute personne en faisant la demande.

Elle est également intégrée au document de référence.

Pour toute information :
Tél. : 33 (0)3 20 43 60 60
finance@bonduelle.com

Rapport spécial sur les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat d'actions

(article L225-209 alinéa 2 du Code de commerce)

Chers Actionnaires,

En application du second alinéa de l'article L.225-209 du Code de commerce, nous vous indiquons les opérations réalisées dans le cadre de l'autorisation que vous avez consentie à la Gérance dans le cadre de la cinquième résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 6 décembre 2007, conformément aux conditions décrites dans le descriptif du programme diffusé en décembre 2007.

Pourcentage de capital autodétenu de manière directe et indirecte	4,67 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	373 892
Valeur comptable du portefeuille	26 979 599,21 euros
Valeur de marché du portefeuille	24 246 896,20 euros

Opérations réalisées au titre de la dernière autorisation (période du 1^{er} octobre 2007 au 31 août 2008)

	Animation du titre	Actionnariat salarié	Opérations de croissance externe	Couverture de valeurs mobilières	Annulation	Total
ACHATS						
Nombre d'actions	141 292	24 274	235 997	0	0	401 563
Prix	77,32 €	77,24 €	77,24 €			77,27 €
Montant	10 924 697,44 €	1 874 923,76 €	18 228 408,28 €			31 028 029,48 €
Volume des actions utilisées						
VENTES / TRANSFERTS						
Nombre d'actions	139 863	13 325 *	0	0		153 188
Prix	77,22 €	28,73 €				73 €
Montant	10 800 220,86 €	382 827,25 €				11 183 048,11 €

* Transfert d'actions aux fins de couvrir des levées de stock options

La société n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de ce programme de rachat d'actions.

Les actions détenues par la société n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres finalités depuis la dernière autorisation consentie par l'assemblée générale.

La Gérance



Informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois

Date	Objet	Support
15/09/2008	Alliance dans le surgelé, acquisition dans la conserve	Réseau réglementaire • Communiqué de presse • www.bonduelle.com
04/09/2008	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire
07/08/2008	Chiffre d'affaires annuel	Réseau réglementaire • Communiqué de presse • www.bonduelle.com
01/08/2008	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire
18/07/2008	Déclaration de rachat d'actions	Réseau réglementaire
11/07/2008	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire
10/07/2008	Déclaration de rachat d'actions	Réseau réglementaire
08/07/2008	Bilan semestriel, contrat de liquidité	Réseau réglementaire
03/07/2008	Achat d'actions	Réseau réglementaire
13/06/2008	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire
19/05/2008	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire
14/05/2008	Achat d'actions	Réseau réglementaire
07/05/2008	Chiffre d'affaires 3 ^e trimestre	Réseau réglementaire • Communiqué de presse • www.bonduelle.com
21/04/2008	Déclaration achat d'actions	Réseau réglementaire
14/04/2008	Déclaration achat d'actions	Réseau réglementaire
07/04/2008	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire
04/03/2008	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire
28/02/2008	Mise à disposition du rapport financier semestriel au 31/12/2007	Réseau réglementaire • www.bonduelle.com
28/02/2008	Résultats 1 ^{er} semestre exercice 2007/2008	Réseau réglementaire • Communiqué de presse • www.bonduelle.com
11/02/2008	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire
07/02/2008	CA 1 ^{er} semestre	Réseau réglementaire • Communiqué de presse • www.bonduelle.com
05/02/2008	Déclaration d'achat d'actions	Réseau réglementaire
29/01/2008	Document de référence 2006/2007	Réseau réglementaire • www.bonduelle.com
29/01/2008	Déclaration de rachat d'actions propres	Réseau réglementaire
18/01/2008	Déclaration d'achat d'actions propres	Réseau réglementaire
09/01/2008	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire
09/01/2008	Récapitulatif déclarations mensuelles	Réseau réglementaire
08/01/2008	Bilan semestriel, contrat de liquidité	Réseau réglementaire
06/12/2007	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire
04/12/2007	Descriptif du programme de rachat d'actions	Réseau réglementaire
09/11/2007	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire
07/11/2007	Chiffre d'affaires T1	Réseau réglementaire • Communiqué de presse • www.bonduelle.com
31/10/2007	Rapport financier annuel	Réseau réglementaire • www.bonduelle.com
11/10/2007	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire
09/10/2007	Comptes annuels au 30 juin 2007	Réseau réglementaire • www.bonduelle.com
09/10/2007	Résultats annuels	Réseau réglementaire • Communiqué de presse • www.bonduelle.com
12/09/2007	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire
29/08/2007	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire
08/08/2007	Croissance du chiffre d'affaires conforme aux prévisions	Réseau réglementaire • Communiqué de presse • www.bonduelle.com
25/07/2007	Emission d'OBSAAR	Réseau réglementaire
11/07/2007	Précision sur émission d'OBSAAR	Réseau réglementaire
06/07/2007	Déclaration droits de vote	Réseau réglementaire

Responsable du document de référence et du rapport financier annuel

Personne responsable des informations

Le Gérant : La société «Pierre et Benoît Bonduelle SAS» dont le siège statutaire est fixé à Renescure (59173) – Lieu-dit «la Woestyne», représentée par son Président Monsieur Christophe Bonduelle.

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (figurant pages 2 à 26 du rapport financier) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

En application de l'article 28 du règlement européen 809 / 2004 les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent document de référence :

- les rapports des cabinets Mazars & Guérard et Deloitte & Associés sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2007 ainsi que les comptes historiques correspondants figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° D. 08-0035, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 janvier 2008;
- les rapports des cabinets Mazars & Guérard et KPMG Audit sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2006 ainsi que les comptes historiques correspondants figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° R 07-0005, enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 janvier 2007.

Le 29 octobre 2008

Le Gérant

La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS
Représentée par son Président, M. Christophe Bonduelle

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Conception et réalisation : **eurokapi** – www.eurokapi.fr

Imprimé sur papier Condat silk certifié PEFC

(le bois utilisé pour la production de la pâte provient de forêts et plantations gérées de manière durable).

© Photos : photothèque Bonduelle, Getty Images, Philippe Éranian, Barbara Grossmann, DR.



Rue Nicolas Appert – BP 30173
59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex France
Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60 - Fax : +33 (0)3 20 43 60 00
www.bonduelle.com



ANNEXE

NB : Le document de référence est composé :

- du rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2007/2008,
- du rapport financier de l'exercice 2007/2008,
- d'une annexe,
- d'une table de concordance.

Étant précisé que chacun des documents pris isolément ne peut constituer le document de référence.

Transactions avec les parties liées

▪ Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

La rémunération de la Gérance est déterminée par l'article 17 des statuts de la société :

"La rémunération statutaire annuelle brute de la Gérance est composée de deux éléments :

- *Une rémunération égale à 1,5% du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent,*
- *Une rémunération complémentaire égale à 1% du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent, dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5% du chiffre d'affaires net consolidé.*

Elle est payable par mensualités d'égal montant.

Cette rémunération est répartie entre les gérants par parts égales, sauf accord contraire entre eux.

Toutefois, si un ou plusieurs gérants sont des personnes morales, l'intégralité de la rémunération sera versée à ce seul ou à ces seuls gérants personnes morales par parts égales, sauf accord contraire entre eux.

Toute rémunération supplémentaire de la Gérance doit être décidée par l'assemblée générale ordinaire avec l'accord de l'associé commandité."

▪ Avantages à court terme

Au titre de l'exercice 2007/2008, il a été versé au gérant, la SAS Pierre et Benoît Bonduelle, 1 295 075 euros au titre de cette rémunération.

De leur côté, les dirigeants de Bonduelle SA ont perçu les rémunérations suivantes au titre de l'exercice 2007/2008 :

	Fixe	Variable	Total
Christophe Bonduelle, Président Directeur Général	379 412	189 700	569 112
Pierre Deloffre, Directeur Général	267 816	133 800	401 616

La rémunération des dirigeants est fixée par le Comité des rémunérations.

La partie variable des rémunérations est basée sur l'évolution des performances du groupe en matière de progression du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et de la rentabilité des capitaux employés.

Les 9 membres du Comité Exécutif : 2 179 875 euros.

▪ Avantages postérieurs à l'emploi

Ces avantages constituent des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail. Au titre de l'exercice 2007/2008, ils représentent une somme de 657 800 euros pour le Président, le Directeur Général et l'ensemble des membres du Comité Exécutif.

▪ Autres avantages à long terme : Néant

- **Indemnités de fin de contrat de travail : Néant**

- **Paiement en actions**

- a) **Plans d'options attribuées antérieurement**

Il a été attribué aux dirigeants de Bonduelle SA, au titre de plans de stock-options antérieurs décrits en note 23 page 73 du rapport financier, les options d'achat suivantes :

	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10	Plan n°11	Plan n°12
Nombre total d'actions attribuées	30 850	23 250	45 000	9 226	43 500
Dont : Christophe Bonduelle	6 180	3 610	7 200	0	4 600
Pierre Deloffre	5 480	3 200	6 400	0	4 600

- b) **Attributions et levées d'options sur les actions de la société intervenues au cours de l'exercice**

Les attributions et levées d'options sur les actions de la société intervenues au cours de l'exercice se présentent comme suit :

- Attributions et levées d'options accordées aux dirigeants de Bonduelle SA :

	Options attribuées			Options levées	
	Nombre d'options	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options	Prix d'exercice
Christophe Bonduelle	4 600	17.04.2012	72 €	5 260	52,30 €
Pierre Deloffre	4 600	17.04.2012	72 €	4 265	52,30 €

- Attributions d'options aux dix salariés, comprenant le Comité Exécutif, dont le nombre consenti est le plus élevé :

Dans le cadre du plan d'options du 16/04/2008, 19 800 options d'achat ont été attribuées à un prix de 72,00 euros (dont 9 200 aux dirigeants de Bonduelle SA).

- Levées d'options des dix salariés du groupe, comprenant le Comité Exécutif, dont le nombre d'actions achetées est le plus élevé :

Dans le cadre du plan d'options du 28/03/2003, 12 725 options d'achat d'actions ont été levées au prix d'exercice de 52,30 euros (dont 9 525 aux dirigeants de Bonduelle SA).

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'acquisitions ni de cessions par la société de ses propres actions en vue d'une cession à ses salariés par la société.



Table de concordance du document de référence

Afin de faciliter la lecture du présent document de référence, le tableau thématique suivant permet d'identifier les principales rubriques requises par le Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission du 29 avril 2004 mettant en œuvre la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil.

Sections / Rubriques	Documents / Pages
1. PERSONNE RESPONSABLE	
1.1 Personne responsable des informations	Rapport financier : 114
1.2 Attestation du responsable	Rapport financier : 114
2. CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES	
2.1 Coordonnées	Rapport financier : 109
2.2 Changements	N/A
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	
3.1 Informations des périodes	Rapport d'activité : 18, 19 & Rapport financier : 51, 52
3.2 Informations intermédiaires	N/A
4. FACTEURS DE RISQUES	Rapport financier : 10 à 13
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	
5.1 Histoire et évolution de la société	
5.1.1 Raison sociale	Rapport financier : 100
5.1.2 Enregistrement	Rapport financier : 100
5.1.3 Date de création et durée	Rapport financier : 100
5.1.4 Siège social	Rapport financier : 100
5.1.5 Événements importants	Rapport financier : 6, 7
5.2 Principaux investissements	
5.2.1 Réalisés	Rapport d'activité : 23
5.2.2 En cours	Rapport d'activité : 23
5.2.3 Programmés	Rapport financier : 6, 7
6. APERÇU DES ACTIVITES	
6.1 Principales activités	Rapport d'activité : 40 à 61
6.1.1 Opérations et principales activités	Rapport d'activité : 42, 43
6.1.2 Nouveaux produits	Rapport d'activité : 22, 23, 50, 52, 53, 55
6.2 Principaux marchés	Rapport d'activité : 43, 46, 56
6.3 Événements exceptionnels	Rapport d'activité : 23
6.4 Brevets, licences	Rapport financier : 12
6.5 Concurrence	Rapport d'activité : 48, 51, 53, 54
7. ORGANIGRAMME	
7.1 Synoptique	Rapport d'activité : 44, 45
7.2 Liste des filiales	Rapport financier : 76, 77
8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	
8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	Rapport d'activité : 23 & Rapport financier : 6, 7
8.2 Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	Rapport d'activité : 36, 37
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT CONSOLIDE	
9.1 Situation financière	Rapport financier : 37, 81
9.2 Résultat d'exploitation	Rapport financier : 36, 51, 52, 80
9.2.1 Événements importants	N/A
9.2.2 Modifications	N/A
9.2.3 Influences extérieures	N/A
10. TRESORERIE ET CAPITAUX	
10.1 Capitaux de l'émetteur	Rapport financier : 37, 39, 81, 86
10.2 Flux de trésorerie	Rapport financier : 38, 82
10.3 Conditions de financement	Rapport financier : 4, 10, 11, 67 à 71
10.4 Conditions restrictives	N/A
10.5 Sources de financement	Rapport financier : 67 à 71
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES	Rapport d'activité : 27 & Rapport financier : 4
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	
12.1 Tendances	Rapport d'activité : 42, 43
12.2 Incertitudes sur les tendances	N/A
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DE BENEFICES	
13.1 Hypothèses	N/A
13.2 Rapports des commissaires aux comptes	Rapport financier : 35, 78, 79, 98, 99
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE, DIRECTION GENERALE	
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction de la société	Rapport d'activité : 10 à 13
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale	Rapport financier : 26
15. REMUNERATIONS ET AVANTAGES	
15.1 Rémunérations versées	Annexe
15.2 Provisions	Rapport financier : 46, 47

Sections / Rubriques	Documents / Pages
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1 Mandats	Rapport financier : 23, 24
16.2 Contrats de service	N/A
16.3 Comités	Rapport d'activité : 11
16.4 Conformité aux règles du gouvernement d'entreprise	Rapport financier : 31 à 34
17. SALARIES	
17.1 Répartition des effectifs	Rapport d'activité : 20 & Rapport financier : 15, 53
17.2 Participations et stock-options	Rapport financier : 73, 74, 90 & Annexe
17.3 Accord de participation au capital	Rapport financier : 17, 18, 19
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
18.1 Franchissements de seuil	Rapport financier : 101, 102
18.2 Droits de vote multiples	Rapport financier : 22
18.3 Contrôle	Rapport financier : 21, 107
18.4 Accords d'actionnaires	Rapport financier : 21
19. OPERATIONS AVEC APPARENTES	
19. OPERATIONS AVEC APPARENTES	Rapport financier : 88
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE LA SOCIETE	
20.1 Informations financières historiques	Rapport financier : 114
20.2 Informations financières pro forma	N/A
20.3 Etats financiers – comptes sociaux	Rapport financier : 80 à 90
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	
20.4.1 Déclarations	Rapport financier : 114
20.4.2 Autres informations vérifiées	N/A
20.4.2 Autres informations non vérifiées	N/A
20.5 Dates des dernières informations financières	Rapport d'activité : 16 & Rapport financier : 113
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.7 Politique et distribution de dividendes	Rapport financier : 27
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	N/A
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	N/A
21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
21.1 Capital social	
21.1.1 Capital souscrit	Rapport financier : 16
21.1.2 Autres actions	N/A
21.1.3 Actions auto-détenues	Rapport financier : 20 à 22
21.1.4 Valeurs mobilières	Rapport financier : 9, 86
21.1.5 Conditions d'acquisition	Rapport financier : 16 à 21
21.1.6 Options ou accords	Rapport financier : 16 à 21
21.1.7 Historique du capital	Rapport financier : 107, 108
21.2 Actes constitutifs et statuts	
21.2.1 Objet social	Rapport financier : 100
21.2.2 Règlement organes de gestion et de contrôle	Rapport financier : 102 à 104
21.2.3 Droits et privilèges des actions	Rapport financier : 21
21.2.4 Modifications des droits des actionnaires	N/A
21.2.5 Assemblées générales	Rapport financier : 101
21.2.6 Eléments de changement de contrôle	N/A
21.2.7 Seuils de participation	N/A
22. CONTRATS IMPORTANTS	N/A
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	
23.1 Déclarations d'experts	N/A
23.2 Autres déclarations	N/A
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	Rapport d'activité : 17 & Rapport financier : 111
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	Rapport financier : 76, 77, 91

NB : Le document de référence est composé :

- du rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2007/2008,
- du rapport financier de l'exercice 2007/2008,
- d'une annexe,
- d'une table de concordance,

Etant précisé que chacun des documents pris isolément ne peut constituer le document de référence.